



 Saint-Pierre
et Miquelon
Collectivité Territoriale

RAPPORT ANNUEL d'activités

Réalisations 2022
et perspectives 2023

2022





Mesdames, Messieurs
Chers habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon



Alors que la page de la mandature précédente se terminait, une nouvelle mandature s'est ouverte en 2022, avec des élections renouvelant la confiance de la population accordée à notre équipe.

L'année 2022 a surtout été marquée par les suites de la crise sanitaire et les turbulences de la guerre en Ukraine, ayant pour conséquence une inflation galopante.

Cette inflation, très importante dans notre archipel, a eu des conséquences tant sur le portefeuille des foyers que sur les finances de la Collectivité Territoriale.

Mais dans ce contexte, la Collectivité Territoriale a fait le choix de pleinement assumer du déficit pour éviter aux familles de l'archipel d'en subir elles-mêmes.

Ainsi, ont été votés une aide au fioul, un gel des loyers, le renforcement des aides aux plus démunis, une baisse de la fiscalité des ménages, et de nombreuses aides à la transition écologique. La Collectivité Territoriale, dans cette période difficile, s'est clairement tenue aux côtés des habitants de l'archipel.

L'exercice budgétaire 2022 a été impacté par ces choix et si la situation ponctuelle nous imposait de prendre des mesures pour lutter contre la vie chère, nous devons, dès 2023, retrouver des équilibres financiers qui garantissent la santé à long terme de notre collectivité.

Pour autant, l'année 2022 a aussi vu le maintien d'un niveau d'investissement important et le lancement de nombreux projets qui vont permettre le développement de notre archipel et le maintien de la qualité de notre cadre de vie.

Ce rapport d'activité est une photographie de notre action de l'année écoulée, en toute transparence. Une version synthétisée et explicative est en préparation pour une large diffusion à la population.

Sans prétention mal placée ni autoflagellation, ce rapport d'activité présente factuellement ce que nous avons réalisé pour le quotidien de nos habitants et nous en tirons, ni plus ni moins, le sentiment d'un devoir accompli.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Bernard BRIAND,
Président du Conseil Territorial.



SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES 06

Coordination des assemblées et
Administration Générale
Développement Économique & Fiscalités

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 10

Prévention
Développement des Compétences
Moyens Généraux
Cellule Technique

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS 18

Budget - Marchés
Dépenses - Recettes

PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ 23

Communication & Relations Presse
Promotion, Numérique, Satisfaction Usagers
Centre d'Information Touristique
Actions Territoriales et Vie Associative
L'Arche Musée & Archives
Centre Culturel et Sportif
Patinoire
Maison des Loisirs

PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS 58

Maison Territoriale de l'Autonomie
Jeunesse
Enfance-Famille
Francoforum
Actions solidaires
Formation-Insertion
Résidence Pomme de Pré

PÔLE TRANSPORTS & MOBILITÉS 79

SPM FERRIES

PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE 88

Environnement et Développement Durable
Clinique vétérinaire
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et
Naturels
Maison de la Nature et de l'Environnement

Organigramme des services



**Saint-Pierre
et Miquelon**
Collectivité Territoriale

PRÉSIDENT DU CONSEIL
Bernard BRIAND

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Directeur Général des Services
Arnaud POIRIER

Adjoint au Directeur Général des Services
En charge de l'Administration Générale
Julie COX - DE ARBURN

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & FISCALITÉ**
Jérôme CECCHETTI

Gestion administrative et
budgétaire
Meggan TAÏBO LESTA

**DIRECTION DES FINANCES
& MOYENS**
Arnaud POIRIER

Adjoint au Directeur des
Finances & des Moyens
Céline CLOCHET

Budgets - Marchés
Céline CLOCHET
Catherine HACALA

Dépenses - Recettes
Morgane GIL

COMMANDE PUBLIQUE
Alexandre GEOFFROY

**COORDINATION DES
ASSEMBLÉES &
ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
Christine CHAMPDOIZEAU

Accueil
Brenda LE DÙ
Paola TÉLETCHÉA

Numérisation
Philippe DE ARBURN
Josée JACKMAN

Administration
Sylvie CHAMPDOIZEAU
Kathie OLÁZOLA
Valérie FOLIOT

AFFAIRES JURIDIQUES
Nicolas CORDIER

Vaguemestres
Philippe AROZAMÉNA
Fabrice JACCACHURY
Marc-Michel MARCIL

PÔLE TRANSPORTS & MOBILITÉS
SPM FERRIES
Caroline CECCHETTI

Gestion administrative et budgétaire
Catherine TILLY

Catherine CORDON
Sandrine GUILBOT
Rachel FOLIOT

EXPLOITATION & ARMEMENT
Jean-Claude BASLÉ

Exploitation

Service Commercial
Micheline LAMBERT

Billetterie Saint-Pierre
Ariane HARAN
Benoît GUIBERT
Gaëlle LARGERIE

Billetterie Miquelon
Cécile LUCAS
Carine DETCHEVERRY

Frêt

Élodie POIRIER
Sandrine GUILBOT
Rémi LEROY

Service Quai

Steven ARTANO

Saint-Pierre
Yannick LAFOURCADE
Stéphane BOUTEILLER
Frédéric DRAKE
Stéphane KERHOAS
Tony DELAGE

Miquelon
Jean-Jacques DETCHEVERRY
Thalia DETCHEVERRY

Support

HSE
Logan ROULET

Agent
Pascal MICHEL

Ressources Humaines

Tiphaine LELORIEUX
Rachel FOLIOT

Technique

Jean-Claude URDANABIA
Dominique DURASSIER

Personnel navigant

Officiers

Capitaines
Karl BEAUPERTUIS
Thierry BEAUPERTUIS
Pierre-Antoine LIZÉE
Jean-Marie YON

Seconds capitaines
Benjamin BERNA
Pascal GERNIDOS
Yacine GMATI

Chefs mécaniciens

Yvan PERRIN
Jean-Christophe POULET
Aymerick RUELLAN

Marins

Maîtres d'équipage
Yves CHAMPDOIZEAU
Gwénaél GAUDIN
Dario ORSINY
Youri PERRIN

Ouvriers mécaniciens

Jean-Marie LAPAIX
Emmanuel DETCHEVERRY

Matelots

Yann BEAUPERTUIS
Jean-Loup BERNY
Yannick BRIAND
Arnaud COSTE
Kevin-Guy DISNARD
Kevin POIRIER
Joseph Stéphane TÉLÉTCHÉA
Luis SIMOES DOS SANTOS
Yannick BROYER

PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ
Malika HALILI

**COMMUNICATION
& RELATIONS PRESSE**
Agathe OLANO
Julie PEREIRA NEVES

Gestion administrative
et budgétaire

Séverine TANGUY | Bénédicte FOLIOT
Mauricette COUTANCES | Claire LE SOAVEC

**ACTIONS TERRITORIALES
& VIE ASSOCIATIVE**
Séverine TANGUY

L'ARCHE MUSÉE & ARCHIVES
Lauriane DETCHEVERRY

Chargé de mission
Carole KOSCIELSKI

Médiation Culturelle
Éric SIMON

Archives
Kendra CAMBRAY
Laurie PERRIN
Nathalie MICHEL

PATINOIRE
Prisca PERRIN

Gestion administrative
et budgétaire
Brigitte JANIL

Animation
Véronique DE ARBURN

Technique
Patrick BONNIEUL
Sébastien CUSICK
Christine GAUTIER C.
Denis HAYES
Nathalie POIRIER
Fabrice LAPAIX
Gary LÉVÉQUE

**PROMOTION, NUMÉRIQUE
& SATISFACTION USAGERS**
Mathieu DELAMAIRE
Vanina MERKLE

**CENTRE D'INFORMATION
TOURISTIQUE**
Béatrice LESCOUBLET

Béatrice LESCOUBLET
Emmanuel LUBERRY
Chloé WALSH

CENTRE CULTUREL & SPORT
Véronique MORAZÉ

Gestion administra-
tive et budgétaire
Véronique KELLO
Annick CHAMPDOIZEAU

Piscine

Pascal GARZONI
Steve DETCHEVERRY
Thierry POIRIER
Justin GARZONI

Artistique

Thierry ARTUR
Anaïs HÉBRARD
Robin CHARTIER

Technique

Jean-Marie BRIAND
André CUZA
Frédéric DISNARD
Gabriel GIRARD
Claude HACALA
Xavier PLAA
Jérôme URTIZBERG
Gilles URTIZBERG
Tommy LÉVÉQUE
Ismaël ARTHUR
David LE SOAVEC

Animation

Gilbert GOIZIOL
Yannick LAFON

MAISON DES LOISIRS
Élodie COQUELLE

Gestion administrative et budgétaire
Ketty ORSINY
Barbara BRIAND

Sports/animation

Christine NOURRY
Gaël COSTE
Marie-Claudine LABORDE
Pascale BORTHAYRE

Musique

Jessie DETCHERRE

Technique

Catherine LE...

LE DÉPARTEMENT

- ASSEMBLÉE TERRITORIALE
- CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES

CABINET
Collaborateurs de Cabinet
XXXXX
XXXXX
XXXXX

Adjoint au Directeur Général des Services
Frédérique AUDOUX

Adjoint au Directeur Général des Services
En charge de la transition écologique, Mode Projet, Stratégie
Vicky CORMIER

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE MIQUELON
Linda TESNIÈRE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Frédérique AUDOUX

Adjoint au Directeur des Ressources Humaines
Johanna DE ARBURN

Administration
Cécile GASPARD
Linda TESNIÈRE
Entretien des locaux
Sarah GASPARD
Cellule technique
Jean-Guy SABAROTS

CARRIÈRE & RÉMUNÉRATION
Johanna DE ARBURN
Ressources humaines
Amanda CRENN
Traitement et salaires
Linda TESNIÈRE
Numérisation
Dario TIBBO

COMPÉTENCES, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, COMMUNICATION INTERNE
Marion LETOURNEL

MOYENS GÉNÉRAUX
Jean-Louis LARRALDE
Sabine PANNIER

CELLULE TECHNIQUE FABRICE DESDOUETS
Luis TAÍBO LESTA
Christian GILBERT
Daniel BRIAND
Pierre MORAZÉ
Pascal DESDOUETS

Entretien des locaux
Véronique DRAKE
Brigitte DUBOCAGE
Rolande MADE

PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Florence BRIAND

JEUNESSE
Marine LAFFONT

SOLIDARITÉS
Sonia BOROTRA-FOUCHARD

COORDINATION & MÉDIATION JEUNESSE
Célia VERDIER

MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE
Sonia BOROTRA-FOUCHARD

ACTIONS PROFESSIONNELLES & ENGAGEMENT TERRITORIAL
Marine LAFFONT

Équipe d'instruction et d'évaluation
Fabien BESSIÈRE (coordinateur)
Annette ABRAHAM
Véronique SAUNIER
Laurie QUÉDINET
Véronique PORTAIS

Formation-Insertion
Cathy SABAROTS
Véronique TELLETCHÉA

Équipe administrative
Esther HAMEL
Linda GORIS

Jeunesse & Citoyenneté
Jean-Guy ROULET

ACTIONS SOLIDAIRES & ENFANCE-FAMILLE
Vanessa DAGORT-MILLER

Gestion administrative
Céline LÉVÊQUE

FRANCOFORUM
Maryse ARTANO

Équipe administrative
Chantal SIMOES DOS SANTOS
Dominique COUTANCES

Gestion administrative
Laëtitia CLAIREAUX

Travailleurs sociaux
Actions solidaires
Christelle BRETON
Gaëlle GOUEROU

Enseignement/Animation
Janick DETCHEVERRY
Solène VIDAL

Équipe pluridisciplinaire
Aide Sociale à l'Enfance
Henri NESTORET
Véronique SAUNIER
Assistants familiaux

ANTENNE DE MIQUELON
Christine BRIAND

* RÉSIDENCE POMME DE PRÉ
Maître de maison
Jérôme DETCHEVERRY

Gestion administrative et budgétaire
Céline DISNARD
Damien SIMOES DOS SANTOS

CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX & NATURELS • SP
Jean-Denis REBMANN

Coordinatrice de projets Environnement
Sylvie ALLEN-MAHÉ

Technique
Fabrice HACALA
Stéphane AUTIN

MAISON DE LA NATURE & DE L'ENVIRONNEMENT
François HOCCRY

CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX & NATURELS • M
Denis COSTE

Chargé de mission
Suzie BOISSEL

Gestion administrative et budgétaire
Carine DETCHEVERRY

Gestion administrative et budgétaire
Bianca DETCHEVERRY

Technique
Éric COSTE
Frédéric DETCHEVERRY
Bruno PYKE

Accompagnement touristique
Anja GASPARD

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Jean-Marc DEVROYE

Vétérinaire
Hélène HALLEZ
Auxiliaire spécialisée vétérinaire
Christine VIGNEAU
XXXX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

6 AGENTS SAINT-PIERRE

- 4 SECRÉTAIRES
- 1 AGENT D'ACCUEIL
- 2 AGENTS AFFECTÉS
À LA NUMÉRISATION

3 AGENTS MIQUELON

- 3 AGENTS POLYVALENTS
dont 1 plus particulièrement en
charge de la communication.

Les vagemestres qui étaient rattachés à la Direction Générale des Services ont intégré la Direction des Ressources Humaines et un des agents en charge de la numérisation est parti à la retraite.

COORDINATION DES ASSEMBLÉES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE



I MISSIONS

⇒ Les missions de l'AG sont diverses et variées. Elles comprennent aussi bien le secrétariat du Président que le secrétariat du Directeur Général des Services. En concertation avec les quatre pôles, les directions et les services, l'AG gère le traitement du courrier, la réservation des salles, les séances officielles, les conseils exécutifs, les commissions, les marchés. Elle effectue les publications au Journal Officiel, sur le site Internet de la collectivité territoriale et sur cheznoo.net (Le portail de Saint-Pierre-et-Miquelon). Elle assure, en concertation avec le Cabinet, les tâches nécessaires à certaines missions des élus tels les déplacements, les cérémonies et réceptions.

⇒ En 2022, 4 274 courriers ont été enregistrés, 1 839 en arrivée et 2 435 en départ.

⇒ L'Administration Générale a traité 323 délibérations.

⇒ Ainsi, le conseil territorial s'est réuni à 9 reprises et a adopté 119 délibérations. Le conseil exécutif s'est réuni à 23 reprises et a adopté 204 délibérations.

⇒ 1 852 arrêtés et décisions ont été pris par le Président.

⇒ 123 d'entre eux ont été publiés. Considérant les 323 délibérations adoptées et 71 annonces légales (Avis de marchés), le nombre de publications effectuées par l'administration générale sur le journal officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon s'est établi à 517.

⇒ La commission d'appel d'offres, convoquée par l'administration générale, s'est réunie 20 fois ; la commission des marchés à procédure adaptée, 26 fois.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & FISCALITÉ



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & FISCALITÉ

- 1 DIRECTEUR
- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION

Le service Développement Économique & Fiscalité a pour objet de soutenir, et accompagner financièrement, les créateurs d'entreprises locales. Il appuie financièrement également les projets spécifiques et en cohérence avec les orientations de développement du territoire, qu'ils soient portés par des Collectivités ou des entreprises publiques.



MISSIONS

- ⇒ Doter les primo entrepreneurs de moyens financiers pour lancer leur activité.
- ⇒ Accompagner les projets des structures publiques.
- ⇒ Définir des dispositifs d'aides financières selon les secteurs économiques à privilégier.

⇒ Assurer le lien avec les services des douanes et services fiscaux.

⇒ Soutenir le secteur halieutique.

⇒ Mettre en œuvre tout dossier de financement ad hoc.

DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES



CHÉQUIER ENTREPRISE

Dispositif applicable depuis le 1er mars 2017, et disponible pour toute entreprise, hors micro société et Société Civile Immobilière (SCI), dans sa première année de création.

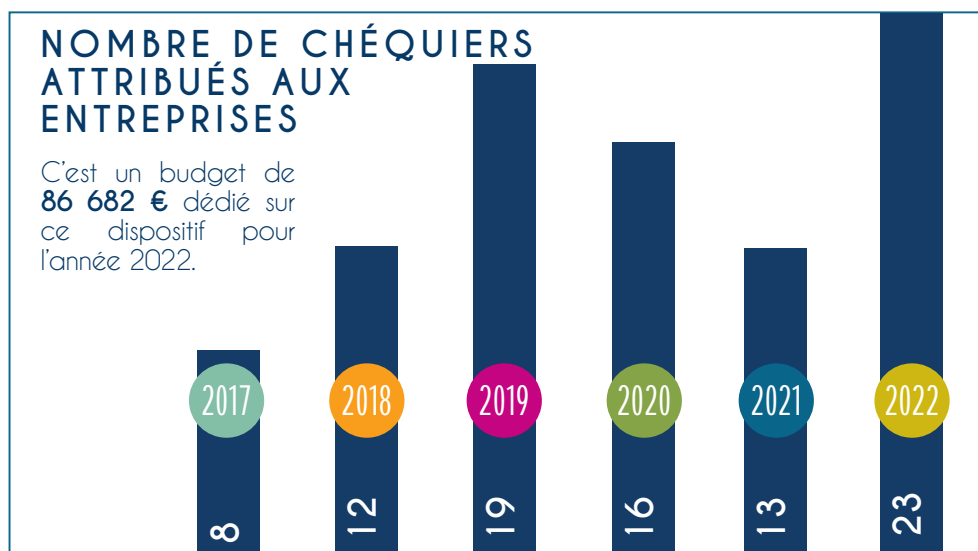
Composition du chéquier d'une valeur totale de **5000€** :

4 chèques de 1 000 € :

- deux chèques numériques pour permettre à l'entreprise l'intégration de solutions numériques et la maîtrise des technologies de l'information et des communications ;
- deux chèques conseils pour permettre au porteur de projet de s'assurer des conseils juridiques, comptables ou en lien avec le développement de sa compétitivité ;

Une dotation de 1 000 € en chèques KDO+ (dispositif CACIMA) vient compléter le dispositif afin d'élargir les possibilités de démarrage et l'acquisition de matériels.

4 CHÈQUES
DE 1 000 €



I AIDE DÉMARRAGE TPE

La délibération, créant le dispositif, a été adoptée à l'unanimité lors de la séance officielle de la Collectivité Territoriale le 17 décembre 2019. Ce dispositif a été mis en application au 1er janvier 2020.

Pour rappel, il s'agit de contribuer au démarrage d'une entreprise en accordant une aide directe à celle-ci représentant jusqu'à 30% des dépenses d'investissements plafonnée à 30 000 €, 35% dans le cas d'une entreprise innovante, plafonnée à 35 000 €.

En 2022, le comité d'arbitrage de l'aide s'est réuni 2 fois et a traité 3 dossiers. Ce dispositif a permis le déblocage de **50 560 €** d'aide directe aux entreprises, pour un total investi de **214 064 €**.

PRINTIFY SASU - Société de prestations de services d'impressions, ce dossier a obtenu une aide de **14 400 €**.

AU PANIER BOREAL SAS - Société de vente de produits bio du terroir et d'artisanat local, ce dossier a obtenu une aide de **22 500 €**.

EL HAJJ ET FILS SASU - Société de constructions de maisons, ce dossier a obtenu une aide de **13 660 €**.



I ACCOMPAGNEMENTS INSTITUTIONNELS

La Collectivité Territoriale intervient dans le financement d'actions portées par des acteurs institutionnels.

I CACIMA

Au cours de l'année 2022, la CACIMA s'est vue attribuer **202 000 €**. Ce montant se décompose comme suit :

- 1 — Subvention de fonctionnement : **2 000 €** en soutien financier pour le prix entreprendre ;
- 2 — Subvention pluriannuelle 2019-2022 : **Animateur de développement économique : 100 000 € sur 4 ans (soit 25 000 €/an)** en co-financement Etat au titre du Contrat de Développement et de Convergence avec pour objectif :
 - L'accompagnement à la création d'entreprise,
 - L'accompagnement à la gestion et au développement des entreprises,
 - L'accompagnement à l'international ;
- 3 — La Collectivité Territoriale a versé **25 000 €** à la CACIMA au titre des Chèques KDO+ dans le cadre du dispositif Chéquiers Entreprises ;
- 4 — À la suite de la finalisation du dossier pépinière entreprises CACIMA de 2019, la Collectivité Territoriale a également versé un solde de **150 000 €** (délibération n°221/2019) accordant une subvention d'investissement à la CACIMA pour la réalisation du projet pépinière.

ARCHIPEL DÉVELOPPEMENT

ARCHIPEL DÉVELOPPEMENT

La quote-part de subvention de la société ARCHIPEL DEVELOPPEMENT, selon la délibération n°123/2021 du 11 mai 2021 et la convention pluriannuelle du 17 novembre 2021, est fixée à **870 000 €** pour l'année 2022.

En outre, dans le cadre de l'organisation du Congrès des Sciences Aquatiques et des actions de développement économiques au titre du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, la Collectivité Territoriale a participé à hauteur de **13 300 €** pour l'année 2022.

CÂBLE NUMÉRIQUE SOUS-MARIN



En 2021, afin de développer les solutions numériques sur le territoire et permettre d'étoffer son catalogue d'offres concernant l'utilisation du câble numérique sous-marin, la Collectivité Territoriale a adopté de nouveaux tarifs afin d'intégrer une possibilité d'engagement contractuel d'opérateurs sur une période de 10 ans. De plus, la Collectivité Territoriale propose la possibilité d'acquisition ou de location de Fibre Optique Noire.

En juin 2022, la Collectivité Territoriale a contractualisé l'achat de paires de fibres optiques noires avec un opérateur local pour une période de 10 ans.

SECTEUR HALIEUTIQUE



AIDE À L'ACQUISITION OU RÉNOVATION DE NAVIRES

La Collectivité Territoriale, sollicitée sur l'aide à l'acquisition de navire, conformément à la délibération n°235/2017, a attribué quatre subventions pour un montant de **147 663 €**.



AIDE AU CARBURANT

La Collectivité rembourse 60% du montant des dépenses en carburant des navires de pêche utilisant le diesel et 50% du montant des dépenses en carburant des navires utilisant l'essence, et ceci afin de compenser les taxes sur celui-ci.

En 2022, c'est **56 283 €** de subventions qui ont été attribuées à 11 armements bénéficiaires.



AIDE À LA PRODUCTION

La Collectivité a versé **340 130 €** d'aide à la production aux marins embarqués en 2022 au vu des espèces pêchées et de la revalorisation des coefficients pour le calcul de l'aide. Pour comparaison en 2021 la Collectivité Territoriale avait versé 267 203 €.



INDEMNITÉ SAISONNIÈRE

Afin d'aider les marins lors de la basse saison, la Collectivité Territoriale leur verse une indemnité saisonnière (délibération n°235/2017). Cette indemnité représente pour l'année 2022, **6 050 €**.

DISPOSITIF CONGÉS PAYÉS EN MÉTROPOLE

ATTRIBUÉS À DES PERSONNES NE BÉNÉFICIAINT PAS DE CONGÉS BONIFIÉS

CONGÉS PAYÉS EN MÉTROPOLE

La Collectivité Territoriale a versé **29 280 €** au titre du dispositif congés payés en métropole en 2022. Ce montant correspond à la prise en charge des lauréats 2019 qui se sont vu proroger leur départ suite à la crise COVID-19 ainsi que les lauréats du tirage 2021.





DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

16 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 1 AGENT RESSOURCES HUMAINES
- 2 AGENTS DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
- 1 CONSEILLÈRE PRÉVENTION
- 5 AGENTS CELLULE TECHNIQUE
- 1 AGENT TRAITEMENT DES SALAIRES
- 2 AGENTS MOYENS GÉNÉRAUX
- 3 TECHNICIENNES DE SURFACE

La Direction des Ressources Humaines est une direction fonctionnelle qui travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services et qui assure une transversalité avec l'ensemble des directions. Ainsi, elle optimise les moyens humains pour la mise en œuvre des orientations et des politiques de la collectivité tout en préservant la continuité d'un service public de proximité.

Les principales missions : la gestion des effectifs, la gestion administrative et statutaire du personnel, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, la gestion de la rémunération et le pilotage de la masse salariale, les relations sociales.

Elle regroupe également en son sein les vague mestres, les personnels d'entretien ainsi que les Moyens généraux et la cellule technique, services supports pour l'ensemble de la collectivité dont le rôle est de permettre le fonctionnement des services en leur donnant les capacités de mener à bien leur mission de service public. Les tâches sont à la fois administratives (factures, commandes...) et techniques (entretien du patrimoine, suivi de la sécurité des bâtiments).



MISSIONS

- ⇒ Gestion des effectifs.
- ⇒ Gestion administrative et statutaire du personnel.
- ⇒ Gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
- ⇒ Gestion de la rémunération et pilotage de la masse salariale, pilotage les relations sociales.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022



MODIFICATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION POUR LA PÉRIODE 2023-2027

L'objectif des lignes de gestion est de formaliser la politique RH de la Collectivité Territoriale, de favoriser certaines orientations et d'anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées.



PARAMÉTRAGE D'UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DU TEMPS

Un nouveau logiciel de gestion du temps incluant un système de badgeage viendra remplacer le logiciel actuel en 2023.

Les agents de la DRH ont été formés en tant qu'administrateurs entre septembre et décembre puis ont débutés les paramétrages de l'outil (création et attribution de code horaire et de cycle horaire, codes événements, etc ...)



ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Tous les 4 ans, des élections professionnelles sont organisées au sein de la fonction publique afin de renouveler le collège des représentants du personnel. Les élections se sont déroulées le 6 décembre 2022, deux organisations syndicales ont présentées des listes de candidats.

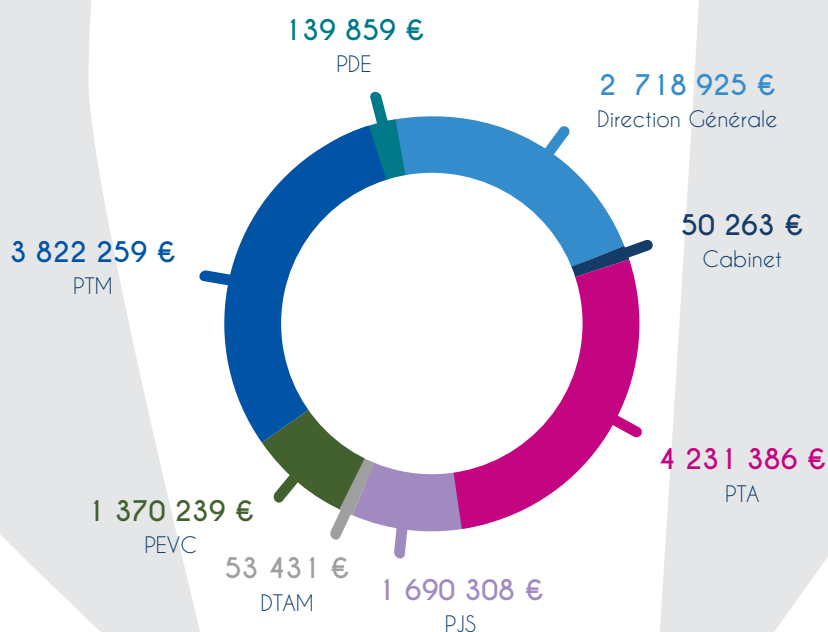
TAUX DE PARTICIPATION ET RÉSULTATS

	ÉLECTEURS INSCRITS	PARTICIPATION	SIÈGES CFTD	SIÈGES FO
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE A	15	80%	1	0
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE B	33	60.60%	2	0
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE C	97	60.82%	3	1
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL	200	54%	4	1
COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE	25	52%	2	0

BUDGET 2022

BUDGET DU PERSONNEL 2022

Total chapitre 012 : 14 076 670 euros



SERVICE COMPÉTENCES, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET COMMUNICATION INTERNE

✓ LES DISPOSITIFS LIÉS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Le Plan de développement des compétences est établi en prenant en compte les besoins des agents, les orientations stratégiques et politiques, ainsi que les projets des services. Les entretiens professionnels constituent un réel outil de recensement des besoins, en plus de leur analyse, des rencontres sont organisées avec les chefs de service et les directeurs de pôle pour faire le point sur les demandes des agents.

👤 | LES CAMPAGNES D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les entretiens professionnels répondent à plusieurs objectifs, pour n'en citer que quelques-uns, ils permettent d'améliorer la gestion humaine des équipes, de faciliter la professionnalisation des agents, de renforcer le dialogue social, de connaître et de reconnaître les missions des agents, d'organiser et de simplifier les méthodes de travail...

Pour les agents c'est aussi une réelle occasion de s'exprimer, de dialoguer, d'échanger avec le responsable, et de clarifier leurs missions.

🗣️ | LA COMMUNICATION INTERNE

Faire vivre l'intranet est indispensable pour les agents de la Collectivité Territoriale, cela est notamment lié au fait que les agents sont affectés dans des bâtiments différents. L'intranet permet de publier les informations liées à la vie de la Collectivité Territoriale, par la présentation de nouveaux agents, l'information liée aux dates butoirs (préparation budgétaire) pour ne citer qu'un exemple, en passant par des informations moins protocolaires sur la vie locale, les événements organisés par la Collectivité Territoriale...

Le service est situé au rez-de-chaussée du Palais Royal.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

👤 | DES FORMATIONS AU BÉNÉFICE DES AGENTS

25 AGENTS ont pu participer en février à une formation dispensée localement par l'organisme « la gazette » portant sur les fondamentaux du manager, pour un montant total de **16 625 €**.

10 AGENTS ont pu participer en avril à une formation dispensée localement par l'organisme « Synergie communication » portant sur la prise de parole en public, pour un montant total de **5 600 €**.

74 AGENTS ont bénéficié d'une action de formation en 2022, pour un total de 29 actions de formation. Sur l'année 2022, c'est près de **160 000 euros** qui ont été consacrés au développement des compétences des agents.

4 ACTIONS se sont réalisées via la formation à distance, **12** se sont réalisées localement sur Saint-Pierre, **13** en métropole.



L'ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOGICIEL DÉDIÉ À LA RÉALISATION DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

L'année 2022 a été marquée par l'acquisition par la Collectivité Territoriale d'un nouveau logiciel 100% web destiné, entre autres, à la réalisation des entretiens professionnels. Le déploiement de ce logiciel entre Mai et Octobre a permis aux agents d'être opérationnels dès le début de la campagne d'entretiens.

Le service Compétences, bien être au travail et communication interne a organisé plusieurs rencontres auprès des agents, tant à Saint Pierre qu'à Miquelon, afin de faciliter la prise en main du logiciel.

Il est à noter que cette plateforme permet à chaque agent de pouvoir bénéficier en tout temps de leur historique de formation grâce à une actualisation trimestrielle des données par le service.



UNE MISSION POUR INITIER UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

En mai dernier, le cabinet ESPELIA a initié une démarche de Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences au sein de la Collectivité. Cette mission a permis de faire le point sur le référentiel métiers et compétences en lien avec les missions des agents et les projets à venir.

La suite à donner à cette mission est la refonte du référentiel compétences en collaboration avec l'ensemble des agents concernés.



L'ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE

La Collectivité Territoriale participe au développement des compétences des futurs actifs, ainsi, le service a accueilli durant 6 semaines une étudiante en 1ère année de BTS.



LA COMMUNICATION INTERNE

L'intranet a connu en 2022, 80 publications, destinées à de l'information sur les nouveaux agents, sur les projets de la Collectivité, sur les formations internes, les nouvelles procédures, et également sur la mise en valeur du travail des agents.

En effet, En lien avec les services, les actions des directions, services et agents sont mis à l'honneur. Cela permet de mieux appréhender le travail des collègues et de tout simplement mieux connaître les actions mises en place par la Collectivité Territoriale. Pour exemple ici avec la réalisation de nouveaux aménagements sur le chemin de l'anse à Henry.



Les publications intranet ont engrangé **6 678 vues** sur l'année !

MOYENS GÉNÉRAUX



MISSIONS

Le service logistique des Moyens Généraux est « au service des autres services » de la Collectivité. Véritable support, son équipe intervient sur les volets administratifs et techniques. Son domaine d'intervention est vaste et varié. Son rôle est de permettre le fonctionnement des services en leur donnant les capacités de mener à bien leurs missions de service public.

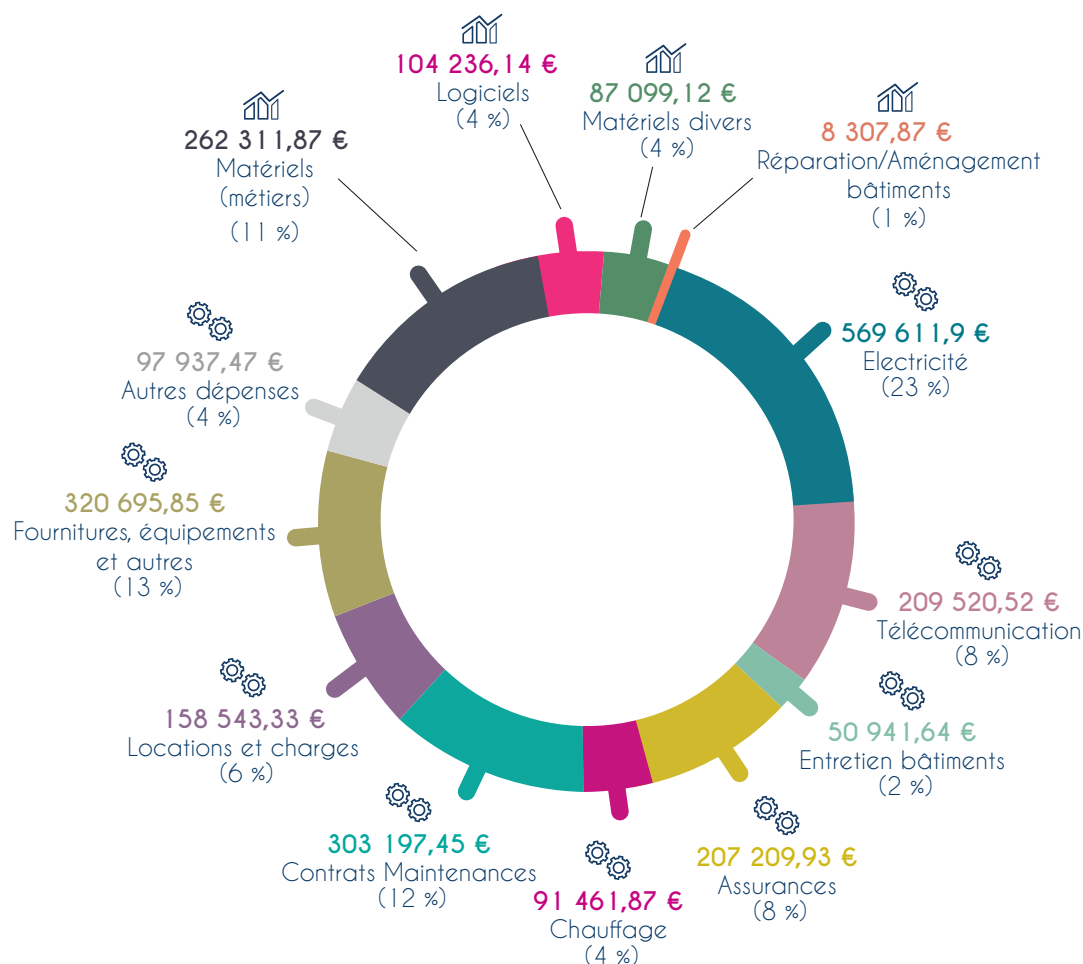
BUDGET 2022 DES MOYENS GÉNÉRAUX : 2,876 M €

PRÉVU EN FONCTIONNEMENT : 2,628 M €

RÉALISÉ EN FONCTIONNEMENT : 2,414 M €

PRÉVU EN INVESTISSEMENT : 0,814 M €

RÉALISÉ EN INVESTISSEMENT : 0,462 M €



LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- La consommation électrique des lieux publics, des différentes structures et services de la Collectivité demeure la dépense la plus conséquente du budget qui se chiffre à **570 k €** soit **23 %** du budget total.
- L'achat de diverses fournitures et équipements s'élève à **321 k €**, soit **13 %** du budget.
- Un montant de **303 k €** est alloué aux différents contrats de maintenance (informatique, ascenseurs, sécurité, chauffage). Il représente **12 %** du budget total.
- Les dépenses liées aux télécommunications représentent un montant de **210 k €**, soit **9 %** du budget total.
- **207 k €** concernent les différents contrats d'assurance, c'est-à-dire **8 %** du budget.
- Les locations immobilières et charges locatives se chiffrent à **159 k €**, soit **6 %** du budget fonctionnement 2022.



LES PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

- Les achats de matériels s'élèvent à **262 k €** c'est-à-dire **11 %** du budget investissement.
- L'achat de logiciels représente **104 k €** ce qui équivaut à **4 %** du budget.
- Et **4 %** du budget investissement est consacré à l'acquisition de divers matériels techniques, informatiques et de bureau, soit **88 k €**.

RÉALISATIONS 2022



LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les dépenses de consommation électrique, de télécommunication et de locations sont sensiblement identiques par rapport à 2021.
- Une économie de presque **40 k €** est réalisée sur les contrats d'assurance. Cela s'explique par la gestion de ces contrats par l'intermédiaire d'un marché.
- Une augmentation de la consommation de fuel de presque **30 k €** est due à l'inflation.
- La mise en place de nouveaux contrats de maintenance dans le domaine de la sécurité (SSI, VMC, installations électrique...) révèle une hausse d'environ **100 k d'€**.
- Les dépenses en fournitures et équipements ont quasi triplées (**321 k €**). Acquisition d'outils et d'équipements, notamment électriques, pour la Cellule Technique pour plusieurs chantiers d'aménagement (Jeunesse, Siège, Francoforum, CCS, Palais Royal, Square Joffre) s'évalue à **145 k €**.



LES PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

- Une nette augmentation de **60 k €** des dépenses pour le matériel lié au métier est à noter en investissement. Elle s'explique par la poursuite de l'aménagement de la salle serveur au Palais Royal, par l'achat de matériel pour la mise en place d'une pointeuse pour tous les services et l'acquisition d'une SSI au Francoforum notamment.
- L'achat de logiciels supplémentaires pour le service RH (formation et pointeuse) a généré un surplus d'environ **50 k d'€**.
- La poursuite et la fin du chantier de rénovations du bâtiment CMP concerne l'essentielle des dépenses de réparations et aménagements de bâtiments de l'année 2022.

CELLULE TECHNIQUE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Sur l'année 2022 et comme chaque année, différentes interventions liées au bon fonctionnement des services. (Éclairages, RJ45, fuites, portes du jeune France, rafraichissements de bureaux, déménagements ,...)

Les chantiers d'envergure ont concerné, l'aménagement du rez-de-chaussée du Palais Royal pour l'installation de la DRH et des moyens généraux. La pause de badgeuses dans les services de la Collectivité, l'illumination du Square Joffre et divers travaux au Francoforum.

PERSPECTIVES 2023

- Expérimentation du télétravail.
- Adoption d'un règlement intérieur des services.
- Déploiement du nouvel outil de gestion du temps avec mise en place de badgeuses.
- Refonte du référentiel compétences.
- Poursuivre la rationalisation des dépenses de fonctionnement.
- Désencombrer les bâtiments de la quarantaine.
- Faire une note informative et explicative, à destination de tous les services, concernant la préparation du budget.
- Commander et distribuer les vêtements de travail. Rencontrer les services aux besoins spécifiques pour établir une liste et prévoir de les ajouter aux vêtements de travail « basiques ».
- Poursuivre l'harmonisation des contrats de maintenance de sécurité pour toutes les structures. Se pencher principalement sur les VMC (avoir un contrat unique pour tous les services).

MOYENS GÉNÉRAUX DE LA DELEGATION DE MIQUELON



MISSIONS

- ⇒ Assurer la **gestion technique et logistique des infrastructures** : entretien et aménagement des bâtiments et des équipements, maintenance des installations, paiement des énergies...
- ⇒ Gérer l'**approvisionnement des services** : informatique, fournitures, matériels, produits d'entretien, alimentation...
- ⇒ **Suivre et gérer les différents contrats** de service (entretien, locations, abonnements, sécurité...)
- ⇒ Garantir le confort, le bien-être et la **sécurité du personnel**
- ⇒ **Elaborer le budget** des Moyens Généraux et en assurer le suivi

BUDGET 2022 DES MOYENS GÉNÉRAUX : 520 418.97 €

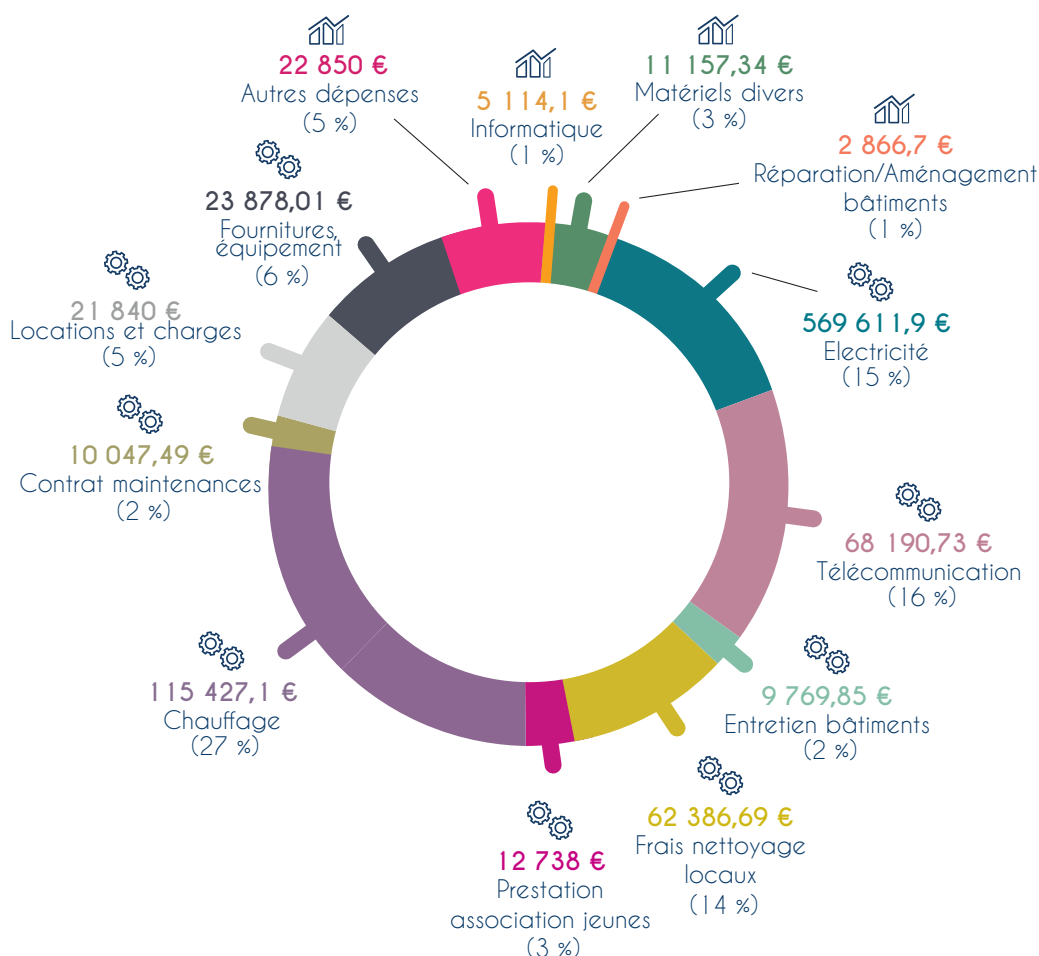
PRÉVU EN FONCTIONNEMENT : 451 161 €

RÉALISÉ EN FONCTIONNEMENT : 400 409.96 €

PRÉVU EN INVESTISSEMENT : 69 257.97 €

RÉALISÉ EN INVESTISSEMENT : 19 138.14 €

Un montant de **400 409.96 €** a été alloué pour assurer le règlement des dépenses afférentes au fonctionnement courant des services territoriaux de Miquelon. En investissement, les dépenses se chiffrent à **19 138.44 €**.





LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

— Les dépenses liées à la **fourniture de l'électricité** ont représenté un montant de 66 020.09 €, soit **15 %** du budget total.

— Les dépenses liées aux **télécommunications** ont représenté un montant de 68 190.73 €, soit **16 %** du budget total.

— Les dépenses liées aux **frais de nettoyage** des locaux de 62 386.69 €, soit **14 %** du budget total.

— Un montant de 10 047.49 €, soit **2 %**, a été consacré aux règlements des prestations effectuées au titre des **contrats de maintenance**.

— Les dépenses liées aux **locations immobilières et aux charges locatives** ont représenté un montant de 21 840 €, soit **5 %** du budget total.

— Les dépenses liées à **l'achat de fournitures** administratives, consommables informatiques, produits d'entretien, alimentation, et petits matériels ont représenté un montant de 23 878.01 € soit **6 %** du budget total.

— Les dépenses liées à la fourniture du **chauffage** ont représenté un montant de 115 427.10 €, soit **27 %** du budget total.

— Les dépenses **d'entretien des bâtiments** ont représenté un montant de 9 769.85 €, soit **2 %** du budget total.



LES PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

— 30 000 € avait été prévus pour l'acquisition de matériels techniques mais aucune dépense n'a été effectuée. Ce montant était prévu pour l'acquisition d'un onduleur et l'acquisition et l'installation d'une visioconférence pour la MNE. Cette dépense est reportée à 2023 car tout le matériel a été commandé mais pas réceptionné.

— Les acquisitions de **matériel informatique** pour 5 114 €, soit **1 %** du budget total.

— D'importants travaux étaient prévus à la chaufferie de la Résidence Pomme de Pré, à savoir le remplacement du ballon d'eau chaude, 18 500 € étaient prévus mais seulement 2 866.70 € ont été mandatés car la facture du matériel ne nous est pas encore parvenue.

PERSPECTIVES 2023

— Remplacement d'une partie du parc informatique de la MNE qui est devenu très obsolète.

— Remplacement de projecteurs pour la salle d'exposition de la MNE qui au fur et à mesure des réparations, ne sont plus en mesure de fonctionner.

— Rationaliser les dépenses de fonctionnement.



DIRECTION DES FINANCES & DES MOYENS



SERVICES DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

SERVICE BUDGET-MARCHÉS

2 AGENTS

SERVICE DÉPENSES-RECETTES

1 AGENT

La Direction des Finances et des Moyens travaille sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, qui occupe dans ce cadre le poste de Directeur des Finances et des Moyens, et en partenariat étroit avec les pôles opérationnels et directions transversales.

Les services financiers ont pour mission d'assurer la gestion budgétaire et financière de la collectivité. Pour ce faire, ils s'efforcent de répondre aux objectifs suivants :

- ⇒ Assurer les grands équilibres financiers de la Collectivité Territoriale.
- ⇒ Analyser et mettre en œuvre les grandes réformes structurelles.
- ⇒ Maîtriser les risques financiers à moyen et long terme.



MISSIONS

- ⇒ Contrôle et ordonnancement de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité avant transmission pour règlement ou encaissement au comptable.
- ⇒ Gestion de la dette territoriale : dette propre, garantie d'emprunt.
- ⇒ Gestion et suivi des recettes fiscales et recettes de l'État et de l'Europe (dotations et compensations diverses).

- ⇒ Suivi financier des marchés publics.
- ⇒ Préparation du budget : assistance aux services, préparation et suivi des arbitrages, réalisation des documents budgétaires, recueil et mise en forme des annexes obligatoires du budget.
- ⇒ Réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives.

2022

EN CHIFFRES...

MANDATS
 17 722 ÉMIS
 70 ANNULÉS
 113 REJETÉS

TITRES
 4 783 ÉMIS
 45 ANNULÉS
 52 REJETÉS

87
 UTILISATEURS
 DU LOGICIEL
 FINANCIER
 ASTRE



RÉALISATIONS

✓ I LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE 2022



- Lancement de la dématérialisation des documents budgétaires avec **TOTEM** (avec le BP 2022)
- Formation sur le logiciel de gestion des immobilisations et des subventions transférables
- Formation sur le **PES MARCHES**
- Gestion de la dette avec **FINANCE ACTIVE**

🔍 I PERSPECTIVES 2023

- Implémentation de la solution **MYMETRIKS** comme agrégateur de données
- Gestion de la Prospective avec **FINANCE ACTIVE**

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

⚙️ I SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Achats, services, gestion générale	13 186 779,81 €
Personnel	14 067 791,68 €
Participations, allocations et subventions	10 165 642,11 € €
Frais financiers	836 492,17 €
Charges exceptionnelles	30 639,85 €
Dotations aux provisions	1 107 341,28 €

— **TOTAL** **39 394 686,90 €**
(mouvements réels)

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de **4,300 M€**, passant de 35,094 M€ en 2021 à **39,394 M€** en 2022. L'évolution à la hausse concerne les postes « personnel » et « charges de gestion générale » en lien d'une part avec le dégel du point d'indice servant de base au calcul du traitement des agents et d'autre part avec la crise inflationniste observée lors de l'exercice budgétaire.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	33 202 983,21 €
Participations et compensations	5 611 758,87 €
Produits des services	2 874 027,28 €
Produits financiers	101 538,48 €
Produits exceptionnels	588 050,00 €
Autres	1 717 573,21 €

— **TOTAL** **44 095 931,05 €**

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de **3,939 M€** par rapport à 2021 (40,156 M€) pour s'établir à **44,095 M€** en 2022. Les évolutions les plus significatives portent sur les produits des services en raison de la reprise et du renforcement des liaisons maritimes opérées vers le Canada par SPM FERRIES, ainsi que sur les impôts et taxes.

ÉPARGNE BRUTE ET ÉPARGNE NETTE

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur de l'indépendance financière. Il reflète la capacité à rembourser les emprunts et à financer les investissements nouveaux. Elle s'élève en 2022 à **4,701 millions d'euros** contre **5,062 millions en 2021**.

Après le remboursement en capital de la dette qui s'est élevé à **3,888 millions d'euros en 2022**, la Collectivité a disposé d'une épargne nette positive de **0,813 M€**.

ÉPARGNE NETTE EN M€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	42,594	39,047	39,803	37,689	40,156	44,095
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	32,977	34,300	35,812	33,344	35,094	39,394
ÉPARGNE BRUTE	9,617	4,747	3,991	4,345	5,062	4,701
AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1,814	3,744	4,209	4,029	3,761	3,888
ÉPARGNE NETTE	7,803	1,003	-0,218	0,316	1,301	0,813

BESOIN DE FINANCEMENT

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	16,118	17,916	11,759	9,793	9,755	4,326
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	36,752	24,360	16,776	16,757	17,136	14,305
BESOIN DE FINANCEMENT	29,634	6,444	5,017	6,964	7,381	9,979

Le besoin de financement est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses réelles propres à l'exercice de la section d'investissement. Il s'élève à **9,979 M€** en 2022.

LE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice se détermine en agrégeant l'épargne nette, le besoin de financement ainsi que le recours à l'emprunt.

Il convient d'ajouter au **résultat de l'exercice** ainsi obtenu les excédents antérieurs, afin de déterminer le **résultat cumulé** à la fin de l'exercice.

FONCTIONNEMENT EN M€		INVESTISSEMENT EN M€		RÉSULTAT		
RECETTES	44,095	RECETTES	4,326	+	RÉSULTAT PROPRE	-5,279
DÉPENSES	39,394	DÉPENSES	10,417	+	RECOURS EMPRUNT	5,000
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	3,888	BESOIN DE FINANCEMENT	-6,092	=	RÉSULTAT EXERCICE	-0,279
ÉPARGNE NETTE	0,813				EXCÉDENT REPORTÉ	2,326
					EXCÉDENT CUMULÉ	2,048
					RECETTES	
					DÉPENSES	

Le résultat 2022 est excédentaire de **2,048 M€**. Le résultat propre (qui ne se concentre que sur les seules dépenses et recettes de l'exercice) s'affiche en 2022 à **-5,279 M€** contre **-2,319 M€** en 2021.

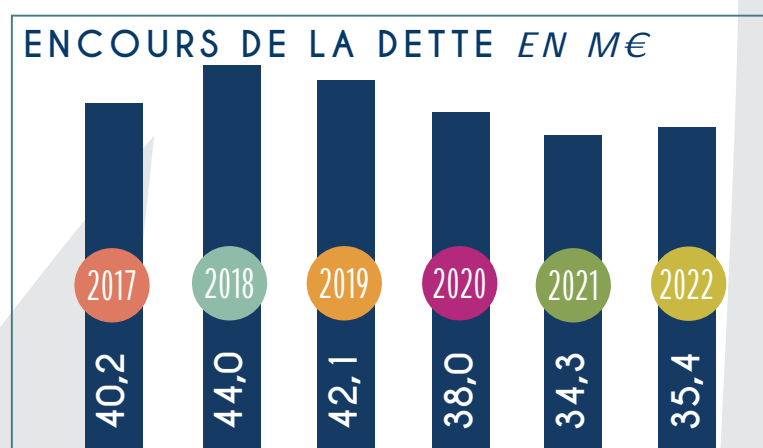
↑↓ | ÉVOLUTION DE LA DETTE

Le ratio encours de la dette sur épargne brute indique en nombre d'années le temps nécessaire pour rembourser le capital restant dû en consacrant toute l'épargne disponible.

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 est de 35,376 M€ pour une capacité de désendettement de 7,5 années.

CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT EN M€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE	40,198	44,049	42,070	38,043	34,282	35,376
ÉPARGNE BRUTE	9,617	4,746	3,991	4,345	5,062	4,701
CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT	4,2	9,3	10,5	8,8	6,8	7,5

(nombres d'années)



Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'encours de dette depuis 2017. Après une phase d'endettement depuis cette date, la tendance s'est inversée depuis 2019.

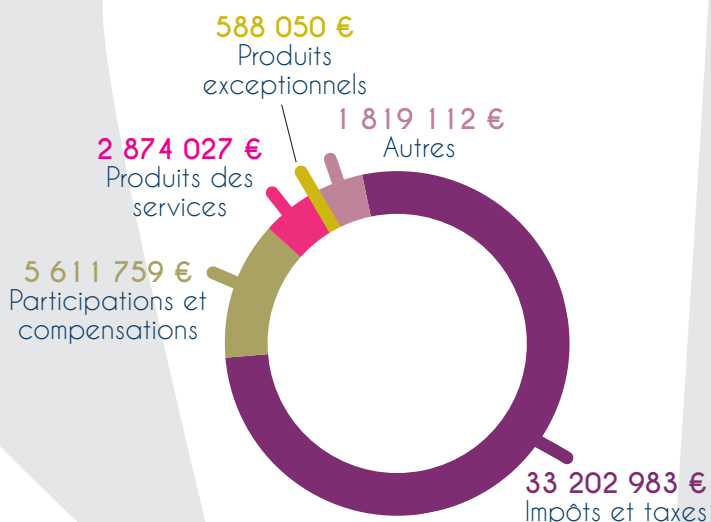
Un nouveau prêt de 5M€ a été débloqué sur l'exercice.

🔨 | EXÉCUTION DU BUDGET 2022

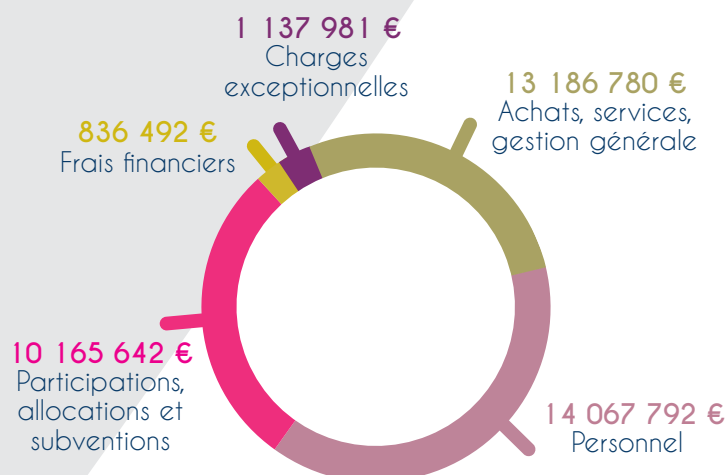


La section de fonctionnement retrace l'exploitation courante et régulière des services territoriaux. Elle comprend les dépenses annuelles, permanentes et obligatoires (rémunération du personnel, frais d'administration générale, dépenses d'action sociale, transports scolaires...). Les recettes se composent à près de 88 % de recettes fiscales et dotations de l'État.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

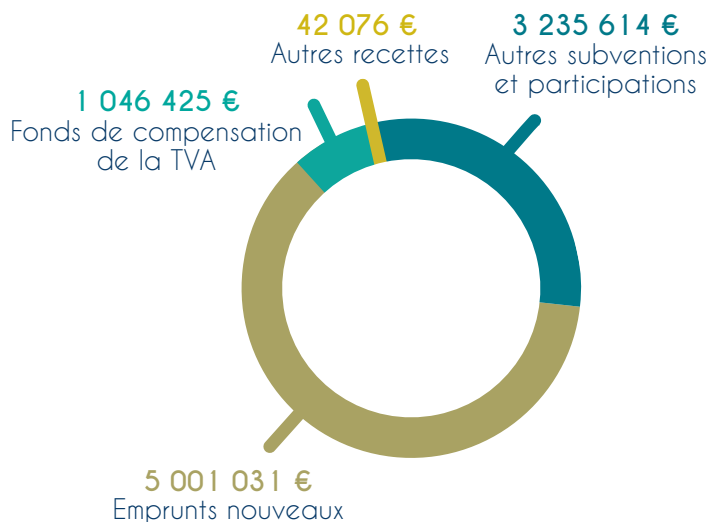




La section d'investissement retrace, en dépenses et en recettes, les opérations permettant d'accroître le patrimoine collectif de la Collectivité (investissements directs) ou de tiers (investissements indirects). Le niveau élevé des emprunts nouveaux en recettes est lié à la souscription d'un prêt auprès de l'Agence France Locale pour financer les investissements et en particulier la reconstruction du barrage de la Vigie.

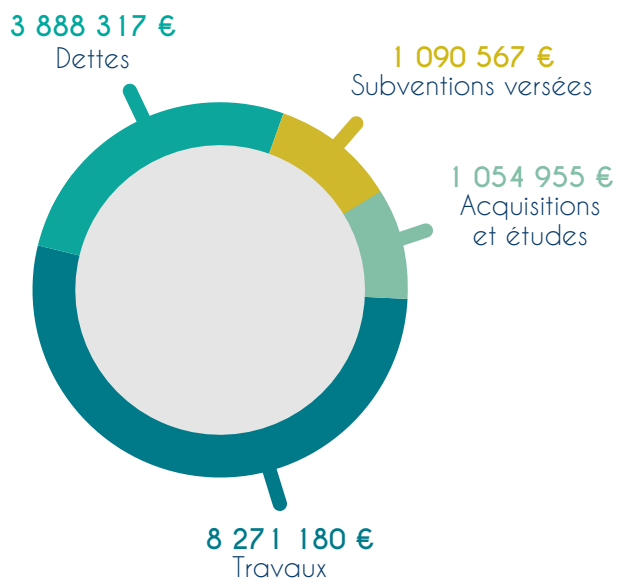
RECETTES D'INVESTISSEMENT

(réelles + dotation aux amortissements prélevée de la section de fonctionnement)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(réelles + quote-part des subventions transférées vers la section de fonctionnement)





PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

COMMUNICATION & RELATIONS PRESSE

LES DÉTAILS EN PAGE 24

PROMOTION NUMÉRIQUE & SATISFACTION USAGERS

LES DÉTAILS EN PAGE 26

CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE

LES DÉTAILS EN PAGE 28

ACTIONS TERRITORIALES & VIE ASSOCIATIVE

LES DÉTAILS EN PAGE 32

L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES

LES DÉTAILS EN PAGE 37

LE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

LES DÉTAILS EN PAGE 42

LA PATINOIRE

LES DÉTAILS EN PAGE 52

LA MAISON DES LOISIRS

LES DÉTAILS EN PAGE 57



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

Depuis la réorganisation d'avril 2022, le Pôle Tourisme & Attractivité a repris les missions combinées du Pôle Développement Attractif et de la Direction de la Communication et du Tourisme.

En parallèle, une Direction Jeunesse a été créée, reprenant ainsi le Service Jeunesse auparavant au PDA.

La principale mission du Pôle Tourisme & Attractivité est de mettre en œuvre une politique sportive, culturelle, associative et touristique, attractive pour la population et les visiteurs.

L'objectif de ce pôle est de créer des synergies en termes de communication, de commercialisation, de développement d'offres et de mise en valeur de l'offre proposée sur le territoire.





PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

COMMUNICATION & RELATIONS PRESSE

2 AGENTS

- 1 RESPONSABLE COMMUNICATION & RELATIONS PRESSE
- 1 CHARGÉE DE CRÉATION GRAPHIQUE



COMMUNICATION & RELATIONS PRESSE

Le service Communication et Relations Presse est composé d'une responsable et d'une chargée de créations graphiques. Ce service prend en charge toutes les demandes de communication de tous les services et structures de la Collectivité, qu'elles soient numériques ou papiers. Il travaille à la mise en place d'une stratégie de communication qui permettra à la Collectivité d'atteindre ses objectifs de communication en matière de communication interne et externe.

Le service peut également organiser des événements grand public ou des événements internes au secteur touristique.

Il est aussi producteur de contenus tels que des communiqués de presse, des brochures, des vidéos, des dossiers de presse, des images et des textes destinés à être diffusés sur les médias sociaux ou sur le site web de la CT.

Le service communication s'est également vu attribuer de nouvelles missions : l'amélioration et la réfection de toute la signalétique et des lieux accueillants du public.

Concernant les Relations Presse, le service offre un accompagnement et une réponse à toutes les demandes des journalistes, blogueurs, influenceurs souhaitant avoir des informations sur la destination. Il travaille en étroite collaboration avec la responsable du partenariat de LCEN.

📝 | RÉALISATIONS 2022

En 2022 et à la suite du remaniement de l'organigramme de la CT, le service a travaillé sur une nouvelle manière de communiquer et principalement concernant les structures accueillant du public. Le but est toujours de faire passer l'information le mieux possible afin que les utilisateurs des ces structures (patinoire, CCS, maison des loisirs, MNE, etc.) obtiennent une information claire et percutante, notamment sur les réseaux sociaux, principal canal de diffusion.

En terme de communication externe, le service a continué son travail de création d'affiches, de flyers et de brochures pour les spectacles, manifestations et activités de la CT. Il a aussi créé de nouvelles brochures

touristiques : Guide et plans des deux îles. Il a participé à l'élaboration des Rencontres Territoriales du Tourisme et à la création de l'événement grand public Camembert et Cabestan en collaboration avec la Région Normandie et le service promotion de la CT.

En terme de production vidéo, le service a travaillé sur la production de nouveaux spots de promotion touristique, vidéos sorties le 12 décembre 2022 sur nos réseaux.

Concernant la partie relations presse, l'année a été riche en demandes et rencontres. Différents voyages de presse et tournages ont été organisés.

QUELQUES CHIFFRES :

CRÉATIONS GRAPHIQUES

69 AFFICHES

1 RAPPORT
D'ACTIVITÉS

1 GUIDE
TOURISTIQUE

7 PUBLICITÉS
NUMÉRIQUES

8 MOCKUPS
& FRESQUES

10 FLYERS

12 INVITATIONS

12 BROCHURES
& DÉPLIANTS

2 PLANS DE VILLE
(SP & MIQ)

A inclure également la création de diplômes, réactualisation et/ou création de nouveaux kits de communication pour les services de la CT, les cartes de vœux, etc.



| PERSPECTIVES 2023

En 2023, il s'agira de consolider le travail déjà entamé et de rester à l'écoute des utilisateurs du service. Comment répondre aux demandes de manière plus efficace et efficiente ? Comment faciliter le travail des équipes de la CT ? Des formations CANVA et des RDV sont déjà programmés afin de répondre au mieux aux équipes. Ces formations CANVA pourront s'organiser avec le service RH de la CT. Il conviendra aussi d'entamer les améliorations de la signalétique et des bâtiments en concertation avec les directeurs des structures.

Concernant la partie touristique, un renouvellement de la communication des structures accueillant des touristes doit être faite : nouveau flyer, nouvelle brochure du musée de l'Arche et de la MNE.

Le dossier de presse doit également être remis à jour et remis au goût du jour afin qu'il soit un réel outil pour notre destination.



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

PROMOTION NUMÉRIQUE & SATISFACTION DES USAGERS

2 AGENTS

- 1 RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT WEB & MARKETING
- 1 CHARGÉE DE PROMOTION



PROMOTION NUMÉRIQUE & SATISFACTION DES USAGERS

Les missions principales du service «Promotion, numérique et satisfactions des usagers» sont de promouvoir la destination Saint-Pierre-et-Miquelon auprès d'un large public, tant sur les médias traditionnels que numériques. Les campagnes publicitaires, telles que les publicités papier, numériques, vidéo et l'achat d'espaces publicitaires sont mises en place pour atteindre le public cible.

De plus, ce service est présent sur les salons grand public et professionnels pour faire connaître les atouts de la destination Saint-Pierre-et-Miquelon. Il participe activement à l'élaboration du plan marketing de la destination pour que la stratégie de promotion soit en accord avec les objectifs de la collectivité territoriale.

Le service a également pour rôle de gérer, conduire et lancer les projets numériques de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Recherche de solutions innovantes pour améliorer l'expérience numérique des utilisateurs et mettre en place des services plus performants.

Enfin, ce service prend en compte la satisfaction des usagers des services de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

REALISATIONS 2022

Plus de 10 publicités papiers ont été diffusées dans des publications d'envergure telles que le Lost and Found Guide de TNL, le food and travel guide de saltscapes (Nouvelle Écosse) et d'autres parutions du Canada atlantique, augmentant ainsi la visibilité de Saint-Pierre-et-Miquelon auprès du public cible.

En outre, une campagne d'affichage numérique a été lancée dans des restaurants du Nouveau-Brunswick pour toucher un public plus large.

Le service a également conçu, tourné et diffusé des spots publicitaires à la télévision et sur les réseaux sociaux, avec une diffusion sur deux grandes chaînes d'information canadiennes (CBC/RDI).

A noter également la participation à neuf salons de promotion grand public et sept salons professionnels, offrant ainsi une occasion unique de présenter les atouts de la destination Saint-Pierre-et-Miquelon aux (futurs) visiteurs.

Un site web et une application à destination des étudiants de Saint-Pierre-et-Miquelon ont été développés cette année, pour un lancement en 2023.

Enfin, le service a effectué une refonte intégrale du site spm-tourisme.fr, principal vecteur de promotion numérique du territoire, pour améliorer l'expérience utilisateur et rendre la destination Saint-Pierre-et-Miquelon plus attrayante pour les visiteurs potentiels.

QUELQUES CHIFFRES :

11

publicités papier (guides et magazines de voyage)

4

semaines d'affichage numérique dans 15 restaurants du Nouveau Brunswick

1

Campagne réseaux sociaux et TV (CBC + RDI) du 12/12 au 25/12 2022

7

salons professionnels

9

salons de promotions grand public

84 827

visiteurs uniques sur le spm-tourisme.fr



PERSPECTIVES 2023

— Campagne de promotion NTV + OZ FM au mois de mai 2023

— Intégration des horaires ferries dynamiques sur Google Maps (GTFS)

— Mises à jour et améliorations régulières du site web

— Participation à 8 salons grand public et 8 salons professionnels

— Nouvelle campagne publicitaire en décembre 2023

— Lancement de l'application et du site web boursier spm

— Développement du nouveau site web de la Collectivité Territoriale

— Incorporation d'une fonctionnalité « livre d'or » au site boutique-ct975.fr afin de récolter des avis d'utilisateurs sur les produits Collectivité





PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ



CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE

3 AGENTS

- 1 RESPONSABLE
- 2 CONSEILLERS EN SÉJOUR



CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE



ÉVÈNEMENTS ET RÉUNIONS AVEC LES PROFESSIONNELS



- Réunions d'avant saison avec quelques professionnels sous le format BtoB.
- Évènement et fam tour sur Burin avec les professionnels locaux, avec l'inauguration du Centre d'information touristique à Fortune. (22 participants).
- Fam tour avec les agents du Visitor Information Center de Fortune en mai.
- Deuxième session de formation avec un groupe de professionnels pour « Les essentiels du package et du partenariat » du 17 au 19 octobre avec la venue de professionnels de la Péninsule de Burin du 17 au 18 sur Saint-Pierre et le 19 session sur Fortune. Formation en collaboration avec LCEN et Tourism Cafe (22 participants au total).
- Les 9èmes Rencontres Territoriales du Tourisme le 20 octobre.





ACCUEIL DES VISITEURS/BILLETTERIE/ANIMATION

— Accueil hors des murs avec la reprise de l'activité d'après-covid (accueil en gare maritime, à l'aéroport lors de certaines arrivées de vols entre juin et septembre, accueil sur la Terrasse lors de certains événements tels que le 14 juillet, accueil lors des escales de paquebots sur le nouveau quai des croisières ou au ponton des Zigotos)

— Ouverture 7 jours sur 7 de la mi-mai à début octobre et ensuite des accueils en gare maritime de manière ponctuelle selon les passagers à bord des ferries, avec une ouverture en continu en juillet et août de 8h30 à 19h00 (22h00 les mercredis)

— Continuité des bons plans de Chloé de manière régulière sur la page Facebook entre vous & nous mais aussi lors de quelques interventions en radio.

— Calendrier SPM exception 2023 (1200 exemplaires à distribuer aux professionnels locaux, à la population et aux partenaires dans la région)

— Conception de 4 modèles de marque pages et de 4 modèles de cartes postales de promotion.

— Envoi chaque mois de la newsletter grand public

— Fréquentation plus positive en raison de la reprise d'après-covid, le Centre d'Information Touristique a commencé la mise en place pour la vente de produits,

qui devrait être plus importante pour la saison 2023.

— Reprise par le CIT de la gestion des programmes de groupes.

— Une trentaine de groupes organisés dont à peu près 18 qui ont travaillé en collaboration étroite avec le CIT pour l'organisation de leur séjour (Atlantic Tours, Expression Voyages, LK Tours, Groupe Voyages Québec, Mc Carthy's)

— Travail en étroite collaboration avec le VIC de Fortune/ la MNE (outil de partage des informations entre les 3 structures)

— 2394 entrées de juin à septembre au Visitor information center de Fortune et 118 appels reçus.

L'année 2022 a été synonyme de reprise pour l'industrie touristique.

— 598 questionnaires ont été distribués au départ des ferries durant les mois de Juin à Septembre.

Ces 598 questionnaires ne reflètent pas le nombre de visiteurs ayant répondu à l'étude puisqu'une seule personne par groupe a répondu aux questionnaires et qu'une très faible partie d'entre les répondants voyageaient seuls. Nous pouvant donc estimer le nombre de personnes interrogées à plus de 1000 personnes.

2021

PAYS	E-MAIL	TÉLÉPHONE	ACCUEIL	TOTAL	TAUX PAR PAYS (%)
CANADA	162	13	26	201	32
FRANCE	216	25	102	343	55
USA	12	1	0	13	2
AUTRES (SPM INCLUS)	43	10	18	71	11
TOTAL	433	49	146	628	100
TAUX PAR MODE DE CONTACT %	69	8	23	100	

2022

PAYS	E-MAIL	TÉLÉPHONE	ACCUEIL	TOTAL	TAUX PAR PAYS (%)
CANADA	881	79	657	1 617	62
FRANCE	456	26	195	677	26
USA	82	2	16	100	4
AUTRES (SPM INCLUS)	137	6	49	192	7
TOTAL	1 556	113	917	2 586	100
TAUX PAR MODE DE CONTACT %	60	4	35	100	

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

— Création de cartes postales avec recettes locales en collaboration avec l'Education Nationale (3 modèles de cartes par classe autour d'une recette)

— 6 classes de la toute petite section au CE1 pour un total de 69 élèves.

Les cartes ont été remises aux élèves en juin avec des petits objets publicitaires et une diffusion de photos souvenirs de la réalisation de leur projet. De même, une carte du monde a été réalisée par le CIT et mis au sein de la structure afin que les élèves positionnent l'endroit où leur carte a été envoyée. Cette carte a aussi été utilisée par les visiteurs pour indiquer leur provenance.

— Ces cartes ont mises à disposition des visiteurs au CIT et à la MNE.



CROISIÈRE

— 11 escales dont une qui n'était pas prévue et une escale annulée

— 4658 passagers et 2791 membres d'équipage.

— 5 compagnies différentes et 6 navires.

— Une bonne reprise d'après-covid

— Deux escales embarquements et débarquements avec préparation en amont sous forme de réunions techniques avec les services concernés pour une bonne coordination.

— Une escale avec 1960 passagers

— Des échanges réguliers avec les associations dans la région pour la promotion et le développement du secteur (ACCA et CSL)

— 1 réunion du club croisière et quelques réunions techniques pour les escales particulières.

— Réalisation de la plaquette croisière 2023.

— Vidéo de promotion sur l'organisation d'une escale avec accueil au ponton des Zigotos.

— Appel à des cruise greeters pour l'escale du 23 août.



AUTRES

— Intervention pour le projet Omble SPM auprès de 7 étudiants de l'IUT de Nancy-Brabois, réalisation d'une enquête encadrée par Fabrice Télétchéa dans le cadre du projet «OmbleSPM»

— Présentation de la destination à un tour opérateur de Terre-neuve (Maxim Vacation) lors d'un fam tour.

— Présentation de la destination aux représentants de DMO de Terre-Neuve et Labrador lors d'un fam tour organisé par LCEN.

— Fam tour virtuel pour une nouvelle compagnie de croisière en 2024.

— Premières ventes du CIT avec le logiciel Ingénie

— Aide à la préparation logistique du congrès des sciences aquatiques (circuits, préparation de kit, infographies)

— Organisation d'un Fam Tour pour l'Alliance Française en partenariat avec le Francoforum.

— Accompagnement et suivi pour le projet Atlantiles et accueil d'une stagiaire de master 2 de mai à août.

— Distribution de plans et de guides auprès des acteurs locaux.

PERSPECTIVES 2023

- Accompagner les hébergements pour un classement Atout France avec une mission de sensibilisation et un audit.
- Projet scolaire autour de la toile de Gaston Roullet au musée de l'Arche
- Double escale en août et septembre : répondre au mieux aux demandes des compagnies en relevant le challenge.
- Finaliser le projet terrasse avec mise en place du jeu enquête.
- Mise en place de la Newsletter ciblée et fidéliser la clientèle notamment via des scénarios de marketing automation
- Fam tour pour les opérateurs et les partenaires (groupes, croisières, agents du VIC)
- Poursuite du travail sur le développement de la Croisière avec l'Association Croisière Saint-Laurent. (notamment la mise en place d'un questionnaire et la possibilité d'auto-évaluer notre escale pour en connaître les atouts et les points faibles)
- S'assurer de la mise en avant de tous les outils mis en place ces dernières années pour l'accueil du visiteur.
- Animer les réseaux sous forme de capsules vidéos.
- Maximiser les ventes de tours au sein du CIT et augmenter l'accueil hors des murs lors de certains événements.
- S'assurer de revoir la signalétique.
- Repenser des animations pour dynamiser le réseau des professionnels qui est un peu en suspens depuis la crise covid.
- Cibler de nouveaux groupes.



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

SERVICE DES ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE

1 AGENT

• 1 RESPONSABLE



SERVICE DES ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE

Le Service des Actions Territoriales et de la Vie Associative est chargé de mettre en œuvre les dispositifs financiers de la Collectivité Territoriale auprès de plusieurs cibles :

- ⇒ *Les associations, via les subventions accordées dans le cadre de l'Office de la Jeunesse et des Sports, les subventions « hors Office » et les conventions pluriannuelles.*
- ⇒ *Les productions artistiques locales, via une aide couvrant au maximum 25% du montant définitif du projet, plafonnée à 3 000€.*
- ⇒ *Les jeunes talents dans le sport et la culture, via les Bourses Territoriales d'Excellence qui ont connu une évolution en cette année 2019.*
- ⇒ *Les jeunes de 6 à 19 ans, via le « Pass Collectivité Jeunes » instauré en 2019 en remplacement du « Pass Sport Culture » et du « Pass Partout » pour une offre plus simplifiée.*



MISSIONS

- ⇒ Soutien financier à divers publics et projets : jeunes talents, productions artistiques locales.
- ⇒ Mise en place de dispositifs pour favoriser l'accès au sport et à la culture des jeunes.
- ⇒ Gestion des dispositifs de subventions et des conventions pour les associations.

LES DISPOSITIFS



BOURSES SPORTIVES DE HAUT NIVEAU

Dans le cadre de sa politique sportive, la Collectivité Territoriale apporte son soutien aux athlètes de haut niveau, originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon ou y résidant depuis 5 ans.

Grâce au dispositif des bourses sportives de haut niveau instauré en 2016, les jeunes sportifs bénéficient d'une aide financière de 4 000 €. Ceux-ci peuvent ainsi s'entraîner et participer aux compétitions de haut niveau dans des conditions optimales libérés de certaines contraintes matérielles. En contrepartie, ils contribuent, de par leurs performances, au renom de l'Archipel et ont valeur d'exemple pour les jeunes du territoire.

L'octroi de la bourse territoriale d'une valeur de 4 000 € est conditionné au respect de certains critères dont notamment l'inscription du sportif sur l'une des listes du ministère des Sports (Sportifs de Haut Niveau ou Sportifs Espoirs).

Au titre de l'année 2022, un jeune sportif a bénéficié de cette bourse : M Thibault CLAIREAUX

BOURSES TERRITORIALES D'EXCELLENCE

Le dispositif a été instauré par délibération n° 36-2013 du 19 mars 2013.

Pour la 7ème édition, l'ouverture des candidatures a été lancée en juin. Le délai de retour des dossiers était fixé au 3 novembre. Le 15 novembre, les membres de l'Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs ont procédé à l'examen des candidatures et à la désignation des lauréats. La cérémonie pour l'annonce officielle des lauréats et la remise des bourses d'excellence s'est déroulée le 17 novembre à l'Hôtel du Territoire.

| LES LAURÉATS DU CONCOURS 2022

• **M Olivier HUTTON : Bourse d'excellence Sport 12-17 ans : 3 500 €** - projet soutenu : Pratique intensif du tennis dans la perspective d'intégrer une université Américaine pour pouvoir continuer à évoluer dans le tennis afin d'intégrer le circuit professionnel du tennis.

• **M Louka JANIL : Bourse d'excellence Sport 18-25 ans : 3 500 €** - projet soutenu : Sport étude Hockey sur glace dans la perspective d'intégrer un club de hockey division 1 en France.

Depuis la création de ce dispositif en 2013, 44 candidats ont postulé et **17 lauréats ont été désignés.**

SOUTIEN AUX PRODUCTIONS ARTISTIQUES LOCALES

Le dispositif a été instauré par délibération n° 205-2012 du 12 juillet 2012.

2 projets ont fait l'objet d'un soutien territorial octroyé au titre de l'année 2022 :

— **Un projet de 4 répertoires** : actes de naissances, mariages et décès de familles de St-Pierre et Miquelon porté par l'Association Miquelon Culture Patrimoine.

— **Un projet d'ouvrage** intitulé « LUNA » porté par « MON AUTRE France » auteur : Sandrine TAMBORSKI.

Montant total de la dépense : 1 438 €.

PASS'COLLECTIVITÉ JEUNES

Pour mémoire, ce dispositif a été instauré par délibération n°321-2018 du 18 décembre 2018

Il s'adresse aux jeunes de la tranche d'âge des 6-19 ans. Il apporte une aide directe aux élèves lors de l'achat des fournitures scolaires et petits équipements sportifs ou lors de l'inscription à une activité auprès d'un partenaire affilié au dispositif ainsi que dans les structures de la Collectivité Territoriale.

L'opération Pass'Collectivité Jeunes a été reconduite en 2022. Les chèquiers ont été distribués à compter de janvier jusqu'au 15 novembre. Sur 900 jeunes recensés dans la tranche d'âges des 6-19 ans, **715 élèves** ont récupéré leur Pass auprès des services de la Collectivité Territoriale et 588 élèves les ont utilisés, soit **65.19 %**. **Le montant total de la dépense enregistrée en 2022 pour ce dispositif s'établit à 41 070 €.**

ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES PASS'COLLECTIVITÉ JEUNES

Informations par année

	2021	2022
Montant de la dépense	32 290 €	41 070 €
Nombre de Jeunes de la tranche d'âges 6-19 ans recensés dans l'Archipel	841	900
Nombre de Jeunes venus récupérer leur Pass'Collectivité	600	715
Lots de Pass' utilisés auprès des structures et partenaires	480	588
Taux d'utilisation des Pass par rapport au nombre de Jeunes recensés	54,82 %	65,19 %



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'ÉQUIPEMENT

OFFICE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Pour 2021, sur les crédits affectés au budget de l'Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs, **165 500 € de subventions de fonctionnement ont été répartis entre 32 associations** suite à l'examen des demandes par les membres de l'Office en réunion du 5 juillet 2022.

 **32 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES**

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUR LES CRÉDITS DE L'OFFICE EN 2022

CATÉGORIE DE DÉPENSES (déclinées par ordre de priorisation)	1	2	3	4	5	6	TOTAL	%
	Actions en faveur de la jeunesse	Divertissement à destination de la population locale	Actions intergénérationnelles ou destination +60 ans	Accès aux filières sportives et culturelles de haut niveau	Actions en faveur du handicap	Autres		
EMPLOI	68 000 €						68 000 €	41
JEUNESSE	1 000 €	- €	- €	- €	1 000 €	400 €	2 400 €	1
DÉPLACEMENTS	39 000 €	- €	3 200 €	- €	2 500 €	2 800 €	47 500 €	29
ANIMATION / MANIFESTATION	1 000 €	3 700 €	1 500 €	- €	- €	- €	6 200 €	4
PETITS ÉQUIPEMENTS / MATÉRIEL	6 200 €	1 900 €	- €	1 200 €	- €	2 500 €	11 800 €	7
AUTRES DÉPENSES	12 900 €	1 700 €	- €	- €	- €	15 000 €	29 600 €	18
	128 100 €	7 300 €	4 700 €	1 200 €	3 500 €	20 700 €	165 500 €	100

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2022 POUR LE SECTEUR DU SPORT

DÉPENSES	SPORT	RÉPARTITION ENVELOPPE GLOBALE 165 500 €
EMPLOI	68 000 €	41 %
JEUNESSE	1 400 €	0,85 %
DÉPLACEMENTS	43 700 €	26 %
ANIMATION / MANIFESTATION	5 500 €	3 %
PETITS ÉQUIPEMENTS / MATÉRIEL	7 900 €	5 %
AUTRES DÉPENSES	22 500 €	14 %
TOTAL DÉPENSES SPORT OFFICE	149 000 €	90 %



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES HORS OFFICE

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

La Collectivité Territoriale soutient également un grand nombre d'associations dont les actions n'entrent pas dans le périmètre d'intervention de l'Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs.

SECTEURS / ANNÉES	2022	RÉPARTITION
CULTURE	219 473 €	36 %
Festivals, spectacles, évènements, prix littéraire	96 193 €	
Philatélie	2 280 €	
Francophonie (radios locales)	121 000 €	
SPORT	386 120 €	56 %
Évènements	25 500 €	
Aides à l'emploi*	237 406 €	
Autres dépenses de fonctionnement	123 214 €	
PATRIMOINE	76 181 €	4 %
Personnages, lieux, évènements historiques (anciens combattants)	3 581 €	
Tradition et savoir-faire (artisanat)	7 000 €	
Bâtiments, sites, patrimoine maritime	65 600 €	
LOISIRS	25 934 €	3 %
Jeunesse : classes découvertes / déplacements divers / évènements	234 €	
Loisirs : évènements, animations adultes	2 700 €	
Loisirs : public 3 ^e âge	23 000 €	
AUTRES	23 750 €	0,76 %
Action de parrainage	1 000 €	
Prévention et éducation pour la santé	10 000 €	
Protection civile	12 750 €	
DÉPENSE TOTAL	731 457,70 €	100 %

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

SECTEURS / ANNÉES	2022	RÉPARTITION
CULTURE	1 200 €	2 %
Francophonie (radios locales)	1 200 €	
SPORT	73 973 €	95 %
Bâtiment	72 972 €	
Equipement	1 000 €	
PATRIMOINE	2 640 €	3
Personnages, lieux, évènements historiques (anciens combattants)	- €	
Bâtiments, sites, patrimoine maritime	2 640 €	
DÉPENSE TOTAL	77 813 €	100

I CONVENTIONS PLURIANNUELLES

Afin d'accompagner les associations dans la mise en œuvre de leurs projets et sécuriser leurs actions à moyen terme, la Collectivité Territoriale a conclu des conventions pluriannuelles avec un certain nombre d'associations visant à garantir des financements dans la durée. Ainsi, en 2022, on dénombre 8 conventions pluriannuelles en cours d'exécution conclues avec les associations suivantes :

- **Butokuden Dojo 2022-2024**
pour l'aide à l'emploi d'un éducateur sportif.
Contribution 2022 **44 400** euros
- **Sauvegarde du Patrimoine 2020-2022**
pour des travaux de fouilles archéologiques à l'Anse à Bertrand menés par le Memorial University de St-John's.
Contribution 2022 **15 000** euros
- **La Ligue de Pelote Basque 2020-2022**
pour l'organisation annuelle de la Fête Basque.
Contribution 2022 **8 000** euros
- **Association Sportive Miquelonnaise 2020-2022**
pour l'extension de son local.
Contribution 2022 **37 500** euros
- **Les Coureurs de l'Isthme 2020-2022**
pour l'organisation de la course annuelle des 25 km de Miquelon-Langlade.
Contribution 2022 **14 500** euros
- **Miquelon Culture Patrimoine 2020-2022**
pour la mise en œuvre de son projet associatif (stages de théâtre, musique, art plastique, danse, cinéma).
Contribution 2022 **20 000** euros
- **Association Hockey Mineur 2020-2022**
pour l'aide à l'emploi d'un éducateur sportif.
Contribution 2022 **33 000** euros
- **Association Tennis Action 2022-2024**
location de la structure/fonctionnement
Contribution 2022 **104 000** euros



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES

6 AGENTS

- 1 DIRECTEUR
- 1 CHARGÉ DE MISSION
« VERSEMENT » POUR
LES ARCHIVES
- 3 DOCUMENTALISTES
ARCHIVES (dont 1 à 50%)
- 1 MÉDIATEUR
CULTUREL

Le poste de documentaliste à temps partiel (50% Arche/50% PDD) a été fermé en fin d'année 2022.

SAISONNIERS

- **ACCUEIL MUSÉE** : 6 mois d'ETP (juin et septembre : **1 agent**. Juillet et août : **2 agents**)
Retour des embauches saisonnières (reprise de l'activité touristique) de façon prudente : les embauches de mai et octobre ont été mises en suspens (6 mois d'ETP en 2022 contre 8 en 2019) et l'ouverture a été assurée par le médiateur permanent et le guide saisonnier.
- **MÉDIATION CULTURELLE** : 6 mois d'ETP
Comme durant la période 2014-2019 un guide saisonnier a été embauché sur 6 mois (mai-octobre).



L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES

Depuis 1999, l'Arche abrite à la fois le Musée de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, labellisé Musée de France et le service des Archives. Ce regroupement permet la mutualisation des moyens pour ces deux services qui œuvrent à la valorisation du patrimoine de l'Archipel.

En 2022 l'Arche a retrouvé un fonctionnement classique, les conséquences de la crise sanitaire se sont atténuées. Des projets, missions et événements qui avaient été reportés ont pu se faire ou débiter. La fréquentation globale de l'Arche (expo permanente, expo temporaires, vernissages, cocktails et remises de prix, conférences) peut être évaluée à plus de 3 700 personnes.



MISSIONS

- ⇒ Valoriser le patrimoine et les arts. (mission centrale).
- ⇒ Organiser des événements comme des expositions, conférences, ateliers, spectacles, animations diverses.
- ⇒ Participer régulièrement à des événements nationaux et locaux.
- ⇒ Être chargé de la conservation, du tri, du classement, de l'inventaire et de la communication des archives publiques, missions équivalentes à des archives départementales, et s'étendant à tous documents privés remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif.

LE MUSÉE

La candidature de l'Arche a été acceptée pour devenir partenaire du réseau des musées de Normandie.
Ce rapprochement a pu se faire grâce à l'accord de coopération entre SPM et la Région Normandie.



MISE EN PLACE DU CHANTIER DE COLLECTION POUR LE MUSÉE

Continuité des missions sur la conservation réalisées en 2019. La mission a eu lieu en fin d'année et s'est étalée sur 3 semaines pour former le médiateur culturel de la directrice. La salle de classe du rez-de-chaussée a été transformée en atelier pour le travail sur les collections musée. Les collections ont été analysées, les grands domaines déterminés, les procédures ont été mises en place : dépoussiérage, nettoyage, photographie, description, conditionnement, etc.

EXPOSITION PERMANENTE

« PETITES DÉCOUVERTES ET GRANDES TROUVAILLES », l'histoire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ouverture 7/7j. du 2 mai au 30 octobre, accès payant
Hors-saison touristique : de janvier à avril et en novembre et décembre ouverture sur demande la semaine ou lors d'ouvertures ponctuelles en fin de semaine (1 samedi sur 2 de janvier à avril et gratuitement le premier dimanche du mois en novembre et décembre).

Fréquentation : 3 244 personnes.



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Du 7 janvier au 30 octobre, entrée libres et gratuites, fréquentation inconnue.

« MICHÈLE FOLIOT : PASSÉ ET PAYSAGES » - peinture



7 janvier - 2 avril. Ouvert en semaine aux heures de bureau et un samedi après-midi sur deux.

« BOIS DES ÎLES » - sculptures de Gary Detcheverry



2 mai - 12 juin. Ouvert 7/7j.

« LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ » - Concours de photographie, 16^e édition



18 juin - 18 septembre. Ouvert 7/7j.

« LA PHILATÉLIE : D'UNE ŒUVRE AU TIMBRE » - Retour sur l'exposition de 2018

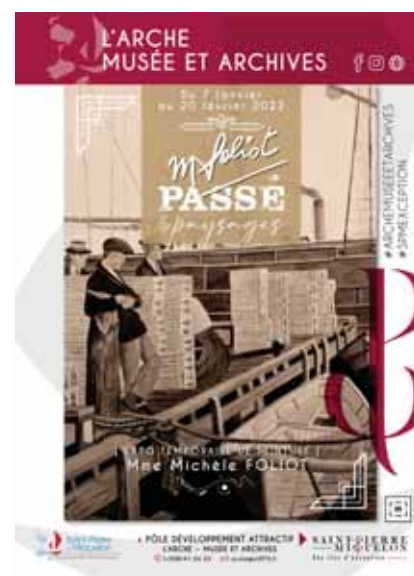


22 - 30 août. Ouvert 7/7j.

« ARCHIPEL » - Portrait sonore et photographique par Yuna Amand



26 septembre - 30 octobre. Ouvert 7/7j.



LA MÉDIATION SCOLAIRE

— Visites du musée pour les scolaires (pêche et prohibition) et circuits en anglais au centre-ville et en français à l'Île-aux-Marins (lycéens).

— Médiation scolaire autour de l'archéologie préhistorique (3 séances avec l'option archéologie du Lycée) et création d'un livret pédagogique autour de l'archéologie. Intervention pour la journée de formation destinée aux enseignants sur le sujet de la préhistoire.

— Accueil et ateliers avec Yellow Waves autour du travail de Gary Detcheverry.

I LES CIRCUITS

CIRCUITS	PERSONNES	VALEUR
Ile-aux-Marins	634	17 470 €
Circuit croisière	309	12 175 €
Prohibition	72	1 610 €
Architecture et Patrimoine	209	4 125 €
Territoire France	33	495 €
Cimetière	39	480 €
TOTAL CIRCUITS	1 296	36 780 €

Horaires : 7/7j. de mai à octobre.

Cinq circuits étaient commercialisés auprès des visiteurs individuels et des versions adaptées des circuits à l'Ile-aux-Marins et à Saint-Pierre ont été proposés à la clientèle de croisière.

Fréquentation : Environ 50% des personnes ayant effectué un circuit ont fait celui de l'Ile-aux-Marins.

I LES EXPOSITIONS VIRTUELLES

— « LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ » - Concours de photographie, 16^e édition



Mise en ligne le 19 septembre, à la suite de la remise des prix.

— « LA PHILATÉLIE : DE L'ŒUVRE AU TIMBRE »



Mise en ligne le 29 août, à l'issue de la semaine ATG.

I LES ATELIERS ET STAGES

— « DE LA PRISE DE VUE À L'ÉDITING »



5 jours d'atelier photographique pour les 12-17 ans pendant les vacances de la Toussaint

Fréquentation : 2 personnes.

I LES CONFÉRENCES

— OCCUPATIONS ET HABITATS ANCIENS À MIQUELON, DE L'AN 0 À 1923



23 juin, conférence de l'INRAP.

Fréquentation : Environ 30 personnes.

— PÊCHE, RHUM ET ACCRAS DE MORUE : SPM ET LES RÉSEAUX DU MONDE ATLANTIQUE DEPUIS LE 16^E SIÈCLE



27 juin, conférence de l'archéologue Catherine Losier.

Fréquentation : Environ 15 personnes.

— ANSE À BERTRAND, CONFÉRENCE DE FIN DE CHANTIER



19 juillet, conférence de l'archéologue Catherine Losier.

Fréquentation : Environ 25 personnes.

— L'ANNÉE 1885 DANS LA PHILATÉLIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON



24 août, conférence de Jean-Jacques Tillard.

Fréquentation : Environ 35 personnes.

— QUOI DE NEUF À L'ANSE À HENRY ?



17 septembre, conférence des archéologues Réginald Auger et Gregor Marchand.

Fréquentation : Environ 25 personnes

I LES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

— NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

 14 mai, rencontre avec l'artiste Gary Detcheverry dans son exposition « Bois des îles » et ouverture gratuite en nocturne de l'expo permanente, avec présentation de la nouvelle application de visite du musée.

Fréquentation : 31 personnes.

— JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

 17-18 septembre, ouverture gratuite du musée et spectacles et concerts gratuits accueillis toute la fin de semaine.

Fréquentation : Environ 254 personnes.

— SEMAINE BLEUE

 7 octobre, visite guidée du musée : « L'histoire de l'Anse à Bertrand : entre archéologie et souvenirs. »

Fréquentation : 3 personnes

LES ARCHIVES

En 2022, les relations avec les services versants et/ou producteurs ont repris. Le service est dorénavant muni du logiciel AVENIO de gestion d'archives pour lequel une formation s'est déroulée en novembre. Beaucoup de travail de tri a été fait, notamment dans les archives du service.

I PRÉPARATION DU RÉCOLEMENT POUR LES ARCHIVES

Mission de deux semaines en fin d'année dans la continuité des missions sur la conservation de 2019.

- ⇒ Complément de formation sur la petite restauration et la conservation préventive.
- ⇒ Identification des enjeux et difficultés des agents concernant l'inventaire avec Avenio.
- ⇒ Production d'un plan de localisation permettant de donner une base métrique (à remplir lors du récolement) au fonds.
- ⇒ Théorie de l'inventaire et du récolement.
- ⇒ Etude du bâtiment et des dépôts dans le cadre plus global du projet de rénovation pour d'identifier les besoins en matière de stockage, sûreté et sécurité.

I MISE EN LIGNE DE LA PRESSE ANCIENNE

En 2022 les 104 numéros de l'hebdomadaire « La Feuille Officielle des îles Saint-Pierre et Miquelon » des années 1868 et 1869 ont été mis en ligne.

I DON, VERSEMENTS ET ACQUISITIONS

La collecte d'archives papier représente en 2022 environ 130 mètres linéaires :

- ⇒ 6 versements de l'état (DCSTEP, DSF et Tribunal) pour environ 100 m.l. ;
- ⇒ 1 versement du Comité Régional du Tourisme pour 20 m.l. ;
- ⇒ 3 versements de la Collectivité (administration générale) pour environ 10 m.l. ;
- ⇒ Un transfert d'archives de la Maison des Loisirs afin de libérer les locaux avant les travaux.

L'ATS a effectué un dépôt de dossiers ayant une longue durée d'utilité administrative (90 ans). La bibliothèque a régulièrement été enrichie par l'achat d'ouvrages en lien avec SPM.

I AIDE À LA RECHERCHE (SUR PLACE OU À DISTANCE)

Nombre de recherches adressées aux archives en 2022 : 122

77 personnes ont été aidées à distance (2/3 des recherches) et une trentaine accueillies en salle de lecture. Certains chercheurs viennent plusieurs fois, parfois sur de longues périodes.

Le nombre de consultations est en hausse en 2022 : 46 contre seulement 29 en 2021.

| CHIFFRES CLÉS

| DÉPENSES

Budget primitif : 72 386,00 €

Réalisé : 91 350,73 €

Différence : +18 964,73 €

L'augmentation du budget (environ 19 000 € de plus) s'explique par des transferts effectués depuis le budget du pôle afin de prendre en charge le coût des missions « chantier de collection et récolement » initialement prévu en investissement.

Suite aux différents transferts le budget total était de 99 786,00 € (exécution de 91.55%).

| RECETTES

DESIGNATION	RECETTES BP	RECETTES RÉALISÉES	QUANTITÉS RÉALISÉES	DIFFÉRENCE
Entrées	7 000 €	8 973 €	1 948	+1 973 €
Circuits	10 000 €	36 780 €	1 296	+26 780 €
Stages	2 000 €	400 €	2	- 1 600 €
Vente articles boutique	4 700 €	3 924 €	360	-776 €
TOTAL DES RECETTES :	23 700 €	50 077 €		+26 377 €

Les recettes escomptées ont été plus que doublées. L'année 2022 a été une année de reprise touristique post-covid, ce qui était encore incertain fin 2021.



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

22 AGENTS

- 1 DIRECTEUR

- 2 AGENTS

ADMINISTRATIFS

- 2 ADJOINTS

D'ANIMATION

- 1 CHEF DE BASSIN

- 3 ÉDUCATEURS DES

ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES

- 2 PROFESSEURS DE
MUSIQUE

- 1 PROFESSEUR DE
THÉÂTRE

- 10 TECHNICIENS



Boulevard Port-en-Bessin
Saint-Pierre. (bâtiment
principal)

et une annexe rue
Richard Bartlett

Horaires d'ouverture :

Ouvert au public.

11 mois sur 12 - 7 jours sur 7.

- Du lundi au vendredi
7h à 23h.

- Les samedis
8h30 à 23h.

- Les dimanches
9h à 21h.



CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Après presque 50 années d'existence, le CCS et son annexe restent toujours les lieux de rencontres où sont proposées des activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs pour une part très importante de la population.

L'ensemble des activités culturelles et sportives proposées, les moyens d'expressions offerts dans les ateliers et la qualité de la diffusion artistique programmée font de cette structure une pièce maîtresse au bénéfice des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La Collectivité Territoriale déploie des moyens financiers et humains afin de faire de cette structure un carrefour d'attractivités.



MISSIONS

- ⇒ Accueil du public dans les équipements sportifs, dans les espaces cultures et à la « Cafète », un espace dédié au jeune public.
- ⇒ Enseignement musical, théâtral et sportif, notamment avec les cours de piscine.
- ⇒ Alimentation de la programmation cinématographique et diffusion des films.
- ⇒ Organisation d'événements et de stages culturels à destination de tous types de publics.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022



SPECTACLES

| FÉVRIER

— **Rosaway (11 février)** Musique - duo électro-pop groove.

Bilan : Peu de places vendues, reprise en douceur de l'activité post-COVID.

— **Hubert Felix Thiefaine (26 février)** Auteur - compositeur - interprète français.

Bilan : 612 personnes sans la Salle Omnisports. « Carton plein » pour ce chanteur particulièrement apprécié à Saint-Pierre et Miquelon.

— **Récital de piano Marc Zajtmann (23 février)** Récital classique.

Bilan : 56 spectateurs. Style musical qui représente un attrait certain à Saint-Pierre.





| MARS

— **Mardi-Gras (1^{er} mars)**
Bilan : Environ 150 enfants.

— **Théâtre « Les belles-sœurs » (Du 9 mars au 11 juin : 10 représentations)**
Bilan : 9 représentations à Saint-Pierre : 928 personnes- 1 représentation à Miquelon : 28 personnes. Cette pièce de théâtre a conquis le public de Saint-Pierre et une demande a été formulée pour qu'elle soit également jouée à Miquelon.

| MAI

— **Les Jumeaux « Grand cru classé » (4 mai à Miquelon - 5 et 6 mai à Saint-Pierre) Humour.**
Bilan : 25 personnes à Miquelon - 276 personnes à Saint-Pierre. Nous avons dû proposer une représentation supplémentaire face à la forte demande.

— **Choco-Théâtre « Aux arbres citoyens » (Les 28 et 29 mai)**
Théâtre familial.
Bilan : 38 personnes. Activité qui, depuis sa création est très prisée du public.

| JUIN



— **Soirée cabaret Alexandra Hernandez et Thierry Artur (30 juin)**
Bilan : 42 personnes. Les cabarets étaient légions au Centre il y a quelques années et se sont arrêtés subitement. Volonté de proposer de nouveau cette formule qui séduit indiscutablement le public.

— **Théâtre « Molière les idées en fuite » (03 juin)**
Bilan : 86 personnes. Il est l'heure de se mettre en scène et de fouler les planches du CCS à la fin de la saison de théâtre, ce rendez-vous rassemble toujours un large public, parents, amis, famille, tout le monde se réunit pour voir le travail des jeunes prodiges.

— **Théâtre « Un dialogue de fou » (04 juin)**
Thème : Théâtre groupe jeunes de l'atelier théâtre de l'annexe
Bilan : 97 personnes. Il est l'heure de se mettre en scène et de fouler les planches du CCS à la fin de la saison

| AVRIL

— **Les Voyageurs (22 avril) Groupe local Musiques du Monde.**
Bilan : 93 personnes. Spectacle riche et diversifié avec des propositions originales.

— **Armand PINAUD Magicien (29 avril)**
Magie
Bilan : 145 personnes. Un spectacle familial apprécié des plus petits et des grands.



de théâtre, ce rendez-vous rassemble toujours un large public, parents, amis, famille, tout le monde se réunit pour voir le travail des jeunes prodiges.

— **Théâtre « Le malade imaginaire » (08 et 09 juin)**
Thème : Théâtre groupe ados de l'atelier théâtre de l'annexe
Bilan : 227 personnes. Il est l'heure de se mettre en scène et de fouler les planches pour les jeunes à la fin de la saison de théâtre, ce rendez-vous rassemble toujours un large public, parents, amis, famille, tout le monde se réunit pour voir le travail des jeunes prodiges.

— **Fête de la musique (21 juin)**
Thème : Promotion de la musique locale
Bilan : De nombreuses personnes ont assisté à cette fête « traditionnelle », qui cette année a changé de décor puisqu'elle avait lieu sous chapiteau.

| SEPTEMBRE

— Théâtre « L'enfant qui cherchait son arbre » (21 et 23 septembre)

Bilan : 13 personnes à Miquelon- 38 personnes à Saint-Pierre. Bilan mitigé pour ce conte féérique qui malgré la qualité de la proposition n'a pas attiré les foules.

| OCTOBRE

— Goldmen (01 octobre) Tribute Jean-Jacques Goldman.

Bilan : 288 personnes. Le public présent a été conquis par la qualité de la prestation qui nous a tous fait revivre les années Goldman, mais le bilan est très mitigé en termes de places vendues. La faible fréquentation peut potentiellement être à mettre en lien avec l'ouverture de la chasse aux chevreuils.



| NOVEMBRE

— Théâtre « Cendrillon » (15/16/18/19 et 20 novembre)

Bilan : 461 personnes. Ce moment est attendu chaque année par les acteurs des ateliers de théâtre et le public qui répond présent.

— Les Revisiteurs (25 novembre)

Bilan : 102 personnes. Une véritable réussite pour ce spectacle porté par un musicien de Saint-Pierre et Miquelon qui vit désormais en Métropole. Le public a valsé et chanté sur une musique festive et communicative.

| DÉCEMBRE

— Choco-Théâtre « Pourquoi es-tu habillé en rouge » (Les 10 et 11 décembre)

Bilan : 84 personnes. Formule qui est très appréciée du public.

— Cabaret Impro (18 décembre)

Bilan : 24 personnes. Une soirée de fous rires partagée autour d'un apéritif dinatoire.

— Cabaret Théâtre (16 et 17 décembre)

Bilan : 57 personnes. Petits et grands se sont régalés autour d'une soupe « fait maison » et ont voyagé toute la soirée avec le groupe des ados des ateliers théâtre.

— Cabaret Théâtre « Les Wouffs et autres histoires » (29 décembre)

Bilan : 46 personnes. Beau succès pour cette édition 2022 du Cabaret Théâtre avec un public conquis.



| STAGES, ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS DU CCS

En dehors des stages trimestriels organisés par nos personnels (théâtre, musique, natation, peinture), des stages ponctuels ont été proposés principalement aux enfants et aux adolescents durant les vacances de février/avril-mai/décembre.

| FÉVRIER

— Masterclass avec Rosaway

Période : 9 février

Bilan : 3 personnes. Bilan plus que mitigé. Le groupe Rosaway a été le premier groupe à revenir après l'arrêt de la quasi-totalité des activités liées à la crise COVID.

— Stages Aqualude

Natation : Stage Aqualude

Période : Vacances scolaires de février/mars et octobre (10 jours)

Bilan : Ces stages sont toujours attendus et très appréciés. Ils permettent aux enfants dès 4 ans d'acquérir des fondamentaux nécessaires avant leur entrée en Grand Section Maternelle.

| AVRIL

— Stage multi-activités

Période : Vacances scolaires

Public : Enfants âgés de 10 à 13 ans

Les jeunes ont pu profiter dans la salle omnisports du CCS de différentes activités telles que : badminton, futsal, jeux de motricité, olympiades, tek baseball, etc. Ces stages ont été encadrés par les animateurs de la Cafétéria.

Bilan : 45 enfants. Un vif succès pour cette seconde édition. Les activités classiques de la Cafet sont plutôt orientées vers les 13-17 ans. Le nombre d'inscrits traduit un besoin auprès de cette nouvelle tranche d'âge, voire ouvrir ces activités au public 8-10 ans.

| OCTOBRE

— Structures gonflables

Loisirs : Jeux et glisses en piscine

Période : Février et Avril

Public : Tout public

Bilan : 549 entrées. Une très forte fréquentation dès que cette activité est proposée.

— La Semaine Bleue

Bilan : Les deux rendez-vous ont été largement plébiscités par le public.

| NOVEMBRE

— Une journée d'automne à Saint-Pierre

Bilan : L'organisation de cette journée a permis notamment aux habitants de Miquelon de profiter des activités proposées par les diverses structures de la Collectivité. Les habitants de Saint-Pierre ont également joui de ces dernières. Peu d'habitants de Miquelon se sont spécifiquement déplacés pour cette journée.

— Masterclass avec « Les Revisiteurs »

Période : Du 22 au 24 novembre

Bilan : 5 personnes. Peu d'inscriptions.

— Masterclass de piano avec Marc Zajtmann

Période : du 7 au 26 février (2 sessions d'une semaine)

Bilan : 149 créneaux. La forte demande pour ces stages révèle la qualité des cours et est en adéquation avec les demandes renouvelées par le public pour l'enseignement du piano à l'École de Musique. Le succès est garanti à chaque venue de Marc dans l'Archipel.

— Stage de magie

Loisirs : Stage animé par Armand PINAUD et son fils

Période : Vacances scolaires

Public : Enfants âgés de 8-10 et 11-14 ans

Découverte des techniques et astuces pour devenir un parfait magicien.

Bilan : 34 enfants qui se sont amusés à percer les mystères de la magie.

— Stages de découverte de la bande dessinée avec Anthony DUGENEST

Loisirs : Ateliers de dessin pour enfants

Période : Vacances de la Toussaint à Saint-Pierre et à Miquelon (cf. rapport d'activités MDL pour Miquelon)

Public : Enfants de 8 à 14 ans (débutants et avancés)

Bilan : 31 enfants à Saint-Pierre avec une grande majorité inscrits en niveau « débutants ».



AUTRES ÉVÈNEMENTS PARTENARIAUX - SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS, CONFÉRENCES, DIFFUSIONS...

— Diffusion du film « ça tourne à Saint-Pierre et Miquelon »

Dates : Les 8, 12 et 13 avril

Bilan : Dans le cadre de la venue à SPM de Christian MONNIER, Céline MAUGE, diffusion en avant-première « ça tourne à Saint-Pierre et Miquelon ». Intégration du film dans la programmation cinéma du CCS suite à la forte demande du public.

— Festival International Film d'Éducation (FIFE, partenariat DCSTEP)

Dates : Du 13 au 17 juin

Bilan : Première édition qui a rassemblé de nombreux scolaires de la primaire à la terminale.

— Forum des Associations (en partenariat avec la DCSTEP)

Dates : 9 et 10 Septembre

— La voix des outre-mer

Période : Du 18 au 26 juillet. Finale le 26 juillet.

Résumé : Fabrice di Falco, Julien Leleu et l'Association Les Contres Courants créent le concours « Voix des Outre-mer » pour une mise en lumière des chanteurs ultramarins à un niveau national et faire découvrir aux chanteurs l'art de l'opéra.

Ce concours a pour but de former les talents ultramarins de demain et de présenter ceux-ci aux différents acteurs de la culture (directeurs de conservatoire, producteurs, agents artistiques, professionnels du milieu culturel français).

La session à Saint-Pierre et Miquelon a couronné en 2022 : Jessie DETCHEVERRY originaire de Miquelon

— Camembert et Cabestan

Thème : Concours culinaire

Dates : 24 et 25 septembre

Résumé : Concours culinaire entre 3 binômes de chefs SPM/Normandie, show cooking et ateliers sur inscriptions.

— Le Sportif de l'Année (en partenariat avec SPM 1ère)

Dates : 2 Décembre

Résumé : Nomination de personnalités marquantes dans le domaine du sport.

— Séances Cinéma scolaires, administrations et entreprises

Dates : Du 14 au 17 décembre

Résumé : Cinq projections de films pour les arbres de Noël.

— Arbre de Noël du CT

Dates : 21 Décembre

Résumé : Projection du film « Mission Yeti », goûter et remise des cadeaux.

ANNEXE DU CCS

En plus de l'ensemble des cours de musique et de théâtre dispensés chaque trimestre par nos professeurs, nous hébergeons également quelques associations pour leurs activités.

En semaine, le studio de répétition est également utilisé par deux groupes de musique.

La demande des utilisateurs demeure forte afin de bénéficier de cours de piano qui remporteraient à n'en pas douter, un vif succès. Tout au long de l'année, le CCS est sollicité par les utilisateurs pour des inscriptions à ces cours.

CHIFFRES CLÉS

La fréquentation générale du bâtiment principal CCS situé Boulevard Port en Bessin reste stable d'une année sur l'autre.

Fréquentation/jour : plus de 500 personnes/jour fréquentent le CCS pour leurs activités.

| LA PISCINE

88

BAIGNEURS
/ JOUR

616

BAIGNEURS
/ SEMAINE

2 465

BAIGNEURS
/ MOIS

soit 8 mois d'ouverture

20 340

BAIGNEURS
/ AN

| SÉANCES ADULTES/TOUT PUBLIC

9 639

PERSONNES

ont fréquenté la piscine lors des séances adultes et tout public soit 292/semaine.

| SÉANCES SCOLAIRES

5 469

SCOLAIRES

de la GS maternelle à la terminale ont fréquenté le bassin dans le cadre de l'apprentissage de la natation. Les cours de la GS maternelle jusqu'au CM2 sont assurés par les MNS du CCS. Très ponctuellement, les enseignants d'EPS de Miquelon viennent avec leurs élèves.

| ACTIVITÉS PROPOSÉES

— Comme à la plage

Natation : Séance ludique

Date : Le 3 novembre

Bilan : 50 personnes.

— Séance hydro modéliste

Piscine : Test en eau calme des jouets télécommandés aquatiques

Date : Le 22 février

Bilan : 1 personne. La communication a été trop tardive, une nouvelle expérience devrait être tentée puisque cette activité pourrait séduire.

— Jeux en piscine

Natation : Séance ludique

Périodes : Vacances scolaires (février et avril : 3 séances)

Entre 25 et 30 enfants par séance.

SALLE OMNISPORTS

La fréquentation du gymnase reste stable d'une année sur l'autre.

120/130

UTILISATEURS/
JOUR

900

UTILISATEURS/
SEMAINE

3 600

UTILISATEURS/
MOIS

36 000

UTILISATEURS/
AN

LE CLUB DES DRAKKARS

Le club utilise le bassin du lundi au samedi.

120

NAGEURS
/ SEMAINE

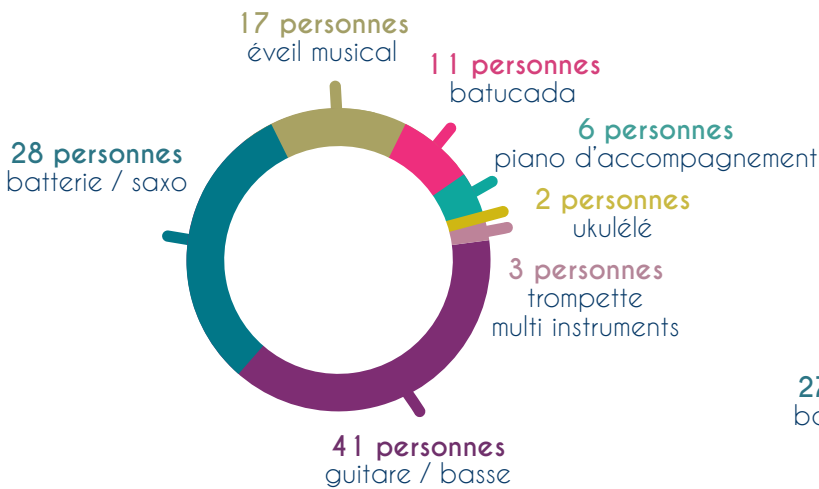
14

NAGEURS
/ SÉANCE

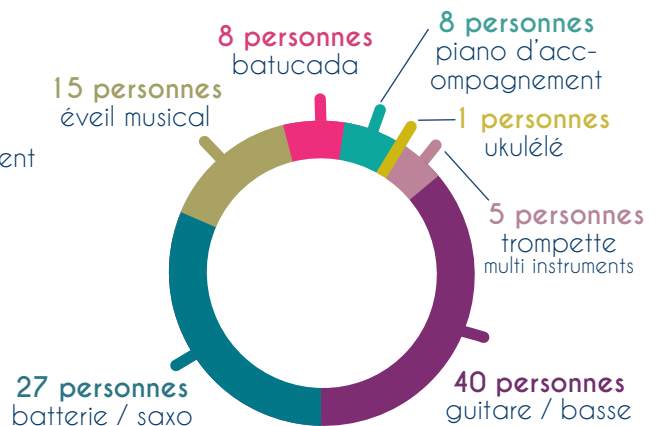
FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS

| MUSIQUE

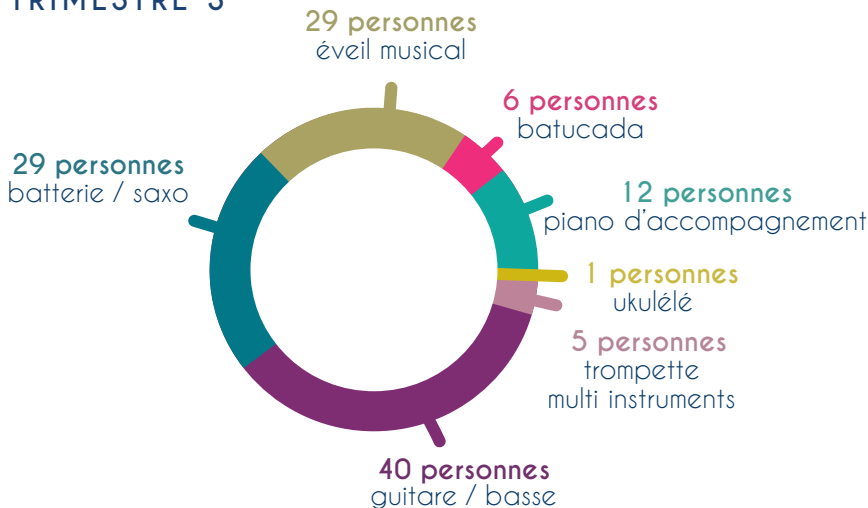
TRIMESTRE 1



TRIMESTRE 2

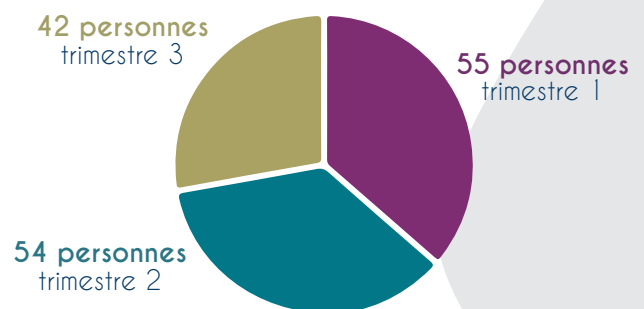


TRIMESTRE 3



| THÉÂTRE

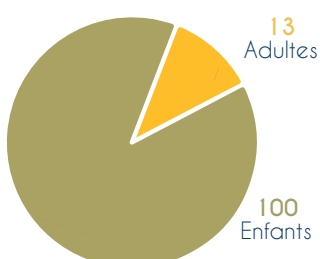
Tous les ans (mi-mai à début juin), le Centre Culturel et Sportif accueille certaines écoles primaires pour la présentation de leur spectacle de fin d'année encadré par Anaïs HEBRARD, Professeur de Théâtre de l'Annexe du CCS. C'est l'occasion pour les familles de découvrir le travail réalisé par les enfants tout au long de l'année scolaire.



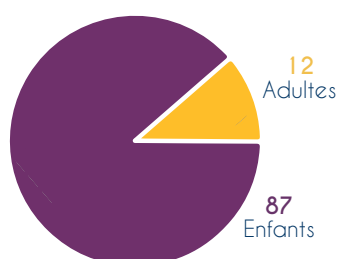
| ÉCOLE DE NATATION

Une baisse est constatée pour l'École de Natation entre le premier et le dernier trimestre, voire d'une année sur l'autre.

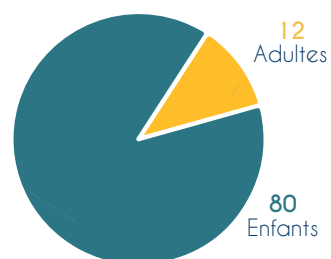
TRIMESTRE 1



TRIMESTRE 2



TRIMESTRE 3



| CINÉ ADULTES

Nous avons projeté 54 films pour adultes
66 spectateurs en moyenne/séance/**3569** spectateurs pour 10 mois

| CINÉ FAMILLE

Nous avons projeté 35 films pour enfants
50 spectateurs en moyenne/séance/**1764** spectateurs pour 10 mois.

| ESPACE ADOLESCENTS

Hors vacances scolaires : 20 jeunes/jour
Fin de semaine: 30/ jour.

Vacances scolaires : 25 jeunes/jour
Fin de semaine : 35/jour.

TRAVAUX 2022

☆☆☆ | CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

| TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

- Début de travaux remplacement SSI et TGBT.
- Carrelage vestiaire piscine.
- D'autres travaux seraient probablement à envisager :**
- Extension Sud (loge, vestiaires, atelier, espace de stockage),
- Remplacement du système son de la salle de cinéma.

☆☆☆ | ANNEXE

| TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

- Annexe : réfection des sols, peintures murales couloir, portes, salle de répétitions Théâtre.
- Chauffage et ventilation à l'Annexe.

PERSPECTIVES 2023

⚙️ | TRAVAUX À RÉALISER EN 2023

Les travaux à réaliser en 2022 sont reconduits d'année en année. Les problématiques structurelles sont majeures et nécessitent en 2023 une intervention urgente pour accueillir le public et les agents dans des conditions sécuritaires.

Un travail a été amorcé avec la DTAM qui en toute hypothèse ne répondra que partiellement aux constats établis par les bureaux d'études (cf rapport SETHEL et ICAFE).

Aussi pour répondre à ces obligations, ont été conjointement avec la DTAM identifiés des axes d'intervention prioritaires :

- Dalle basse du local sous-station.
- Reprise des réseaux Process Eau Eu (Usée) et Eau Traitée.
- Reprise périmètre bassin sur les deux appuis.
- Sortie de secours local MNS.



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

LA PATINOIRE

10 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 2 AGENTS D'ENTRETIEN
- 4 CHEFS DE PISTE
- 1 ÉDUATRICE
- 1 AGENT ADMINISTRATIF
- 1 AGENT POLYVALENT

 Boulevard Louis Héron De Villefosse



LA PATINOIRE

La Patinoire de Saint-Pierre a été inaugurée le 14 décembre 1984. Depuis 2017, elle a fait l'objet d'importants travaux de réfection prévus s'achever en 2023. L'opération sur 2022 s'élève à 1 350 k€.

La patinoire est non seulement une structure sportive qui accueille et abrite de nombreuses associations (patinage artistique, hockey sur glace, curling) mais elle représente également un lieu de vie multigénérationnel, qui à travers toute sa saison de glace et les activités qu'elle propose, anime la basse saison à Saint-Pierre.



MISSIONS

⇒ **Tout au long de la saison de glace, la patinoire accueille une multitude d'utilisateurs :**

- Les associations
 - Les scolaires
 - Le public, utilisateur de la structure ou spectateur des animations proposées
- Les activités proposées au sein de la Patinoire sont très variées

⇒ **Activités proposées par les animateurs de la patinoire :**

- Organisation de stages ou de cours d'initiation au patinage, voire de cours de perfectionnement à destination des enfants et des adultes
- Mise en place d'animations ponctuelles et thématiques durant les périodes de vacances scolaires à destination du jeune public mais aussi dédiées aux familles et aux rencontres multigénérationnelles

⇒ **Activités proposées par les associations :**

- Club de hockey sur glace :** (Hockey mineur, Hockey séniors : Hockey Sporting Club, Club des Cougars, Hockey Loisirs : Vétérans, Cratshots, Les Jets, Club non licencié FFHG : OK fulmar et Harfangs (seul club de hockey sur glace féminin))
- Club de patinage sur glace :** patinage artistique et patinage synchronisé
- Club de curling :** Curling

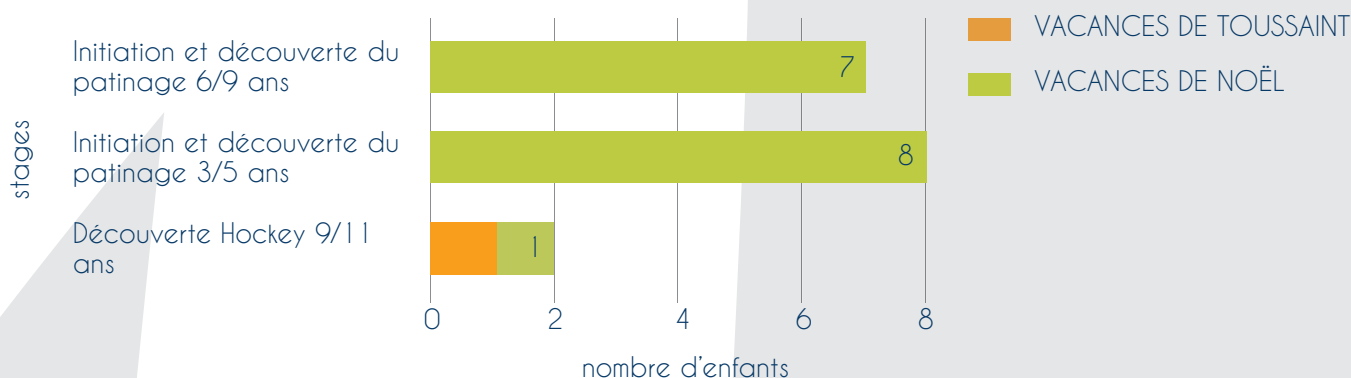
ACCUEIL DU PUBLIC

La patinoire est non seulement une structure sportive qui accueille et abrite de nombreuses associations à destination d'un public âgé de 4 à 60 ans et plus, mais elle propose également toute une palette d'animations et d'activités encadrées, et cela dès le plus jeune âge : 3 ans.

A travers toute sa saison de glace et les activités qu'elle propose, la patinoire anime la basse saison à Saint-Pierre, le public de tous âges est nombreux à venir assister aux diverses programmations. Ainsi à travers l'ouverture en continue 7 jours/7 de sa structure et l'accessibilité de ses gradins, la patinoire devient durant la basse saison un lieu de vie, de rencontres et d'échanges multigénérationnel, familial et social.

PROGRAMMATION 2022

En 2022, la patinoire a été ouverte du 3 janvier au 15 avril pour laisser place aux travaux de réfection des façades de la patinoire, puis du 17 octobre au 31 décembre 2022.



LES COURS

SCOLAIRES DE SAINT-PIERRE

4 473 **SCOLAIRES** ont bénéficié de cours de patinage **dont :** **3 473** **PRIMAIRES** de la moyenne section au CM2 **1 000** **SECONDAIRES** de la 6ème à la 3ème

COURS ADULTES DE PATINAGE

72 **ADULTES** ont bénéficié des cours adultes de découverte et d'initiation au patinage dispensés par l'animateur de la patinoire



SÉANCES LIBRES



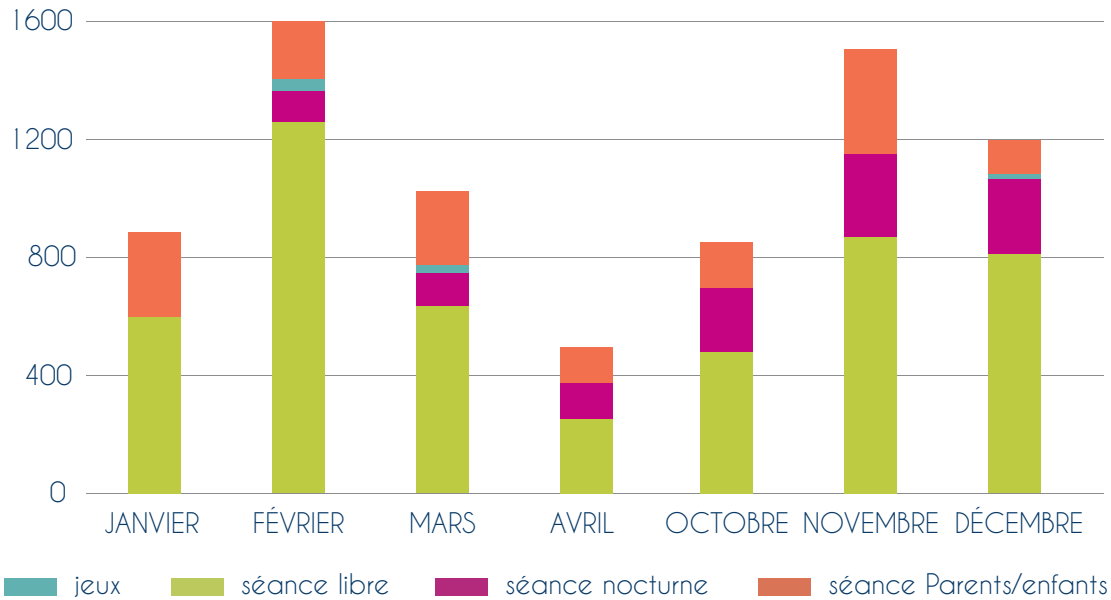
7 754 **ENTRÉES**
EN SÉANCES LIBRES
EN 2022



4 547 **ENTRÉES**
VIA LA CARTE
D'ABONNEMENT

LES SÉANCES LIBRES

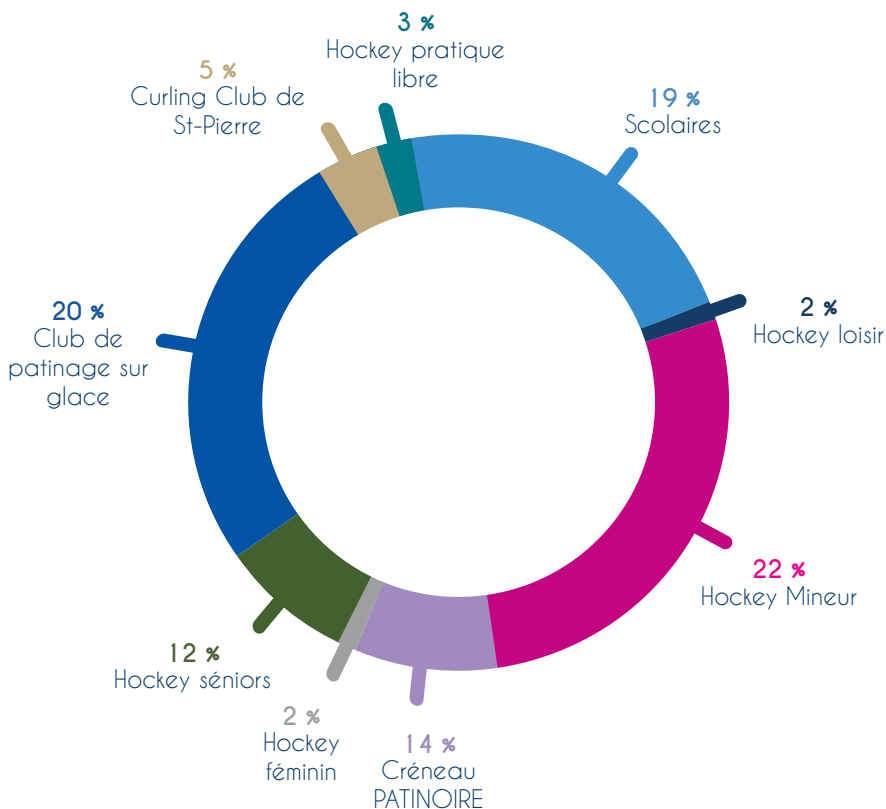
FRÉQUENTATION DES SÉANCES LIBRES EN 2022



LES LOCATIONS DE GLACE

La patinoire de Saint-Pierre dispose d'un plan de glace de 60 m x 26 m soit une surface 1 515 m². Le plan de glace est occupé entre 11h et 16h par jours, suivant la répartition suivante :

RÉPARTITION HEURES DE GLACE AVEC MATCH SENIOR



🏠 | L'OCCUPATION DES LOCAUX

Nombreux sont les clubs de sports de glace à bénéficier de locaux au sein de la patinoire. Bien qu'en 2022, les travaux du hall de la patinoire en ait restreint l'accès, plusieurs locaux sont restés à la disposition des clubs :

Local	Surface	Tarif de location
Local Cougars	20 m ²	Gratuit
Local entraîneur Hockey Mineur	27 m ²	Gratuit
Local CPG (burgau + local entraîneur)	27 m ²	Gratuit
Local Missiles	24 m ²	Gratuit
Local Educatrice patinoire	4 m ²	Espace gracieusement mis à la disposition du HM et du curling club pour pallier la condamnation provisoire des locaux du rez-de-chaussée

⚙️ | MATÉRIEL

Matériel	Tarif location	Utilisateur	heures/saison
casques/matériel pédagogique	Gratuit	écoles primaires	60 h
casques/matériel pédagogique	Gratuit	écoles secondaires	60 h
matériel pédagogique	Gratuit	Ecole de Hockey (Hockey Mineur*, Ligue de Hockey sur glace)	460 h

* en contrepartie le Hockey Mineur prête ses séparateurs de glace pour les activités patinoire

🌟 | ANIMATIONS PROPOSÉES EN 2022

— MANIFESTATION LIGUE DE HOCKEY SUR GLACE

9 MATCHS

de Hockey seniors dont 7 retransmis sur SPM la première

— SOIRÉE KARAOKÉ



40 ENTRÉES
aux animations KARAOKÉ
dont :
28 ENTRÉES
avec la carte

— JARDINS DES GLACES (3/5 ANS OU 6/8 ANS)

8 ENTRÉES

aux activités encadrées pour les plus jeunes

— CONCOURS DE PULLS MOCHES



CONCOURS DE DESSINS



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF NOËL VISITE DU PÈRE-NOËL



MANIFESTATION LIGUE DE HOCKEY SUR GLACE

LE DIMANCHE 27 FÉVRIER :

34 ENTRÉES

Peinture sur glace sur le thème du carnaval

34 ENTRÉES

Séance Parents/Enfants costumée avec élection de la famille CARNAVAL

LE MARDI 1 MARS :

40 ENTRÉES

Après-midi séance libre costumée pour les 12 ans et +



ANIMATIONS DES CLUBS UTILISATEURS EN 2022

En raison de l'absence de gradin, les clubs se sont adaptés aux nouvelles conditions d'accueil :

Le **CHAMPIONNAT SÉNIOR** a eu lieu à huit clos avec rediffusion sur SPM la 1ère de 7 matchs sur 9

Le club du **HOCKEY MINEUR** a effectué de nombreux déplacements à l'extérieur du territoire (Canada, France métropolitaine) et a pu organiser en interne des petits tournois lors des fins de semaine, avec accueil des parents en tour de piste.

Le club du **HOCKEY MINEUR** a offert aux usagers des séances libres, en fin de saison, un mini service de cafétéria dans le vestiaire général.

Le **CLUB DE PATINAGE** a aussi profité de l'occasion pour se déplacer sur la métropole et ses traditionnels galas de Noël et de fin d'année se sont également adaptés aux nouvelles conditions d'accueil.

Le spectacle de Noël a eu lieu en comité restreint, permettant à chaque section de performer devant leurs parents.

Le gala de fin d'année a fait l'objet d'une captation d'image via un drone, images qui ont ensuite été rediffusées dans une salle locale.

Lors des dernières retransmissions des matchs seniors, les jeunes du Club de patinage sur glace ont également pu performer durant les périodes (performances elles-mêmes rediffusées sur SPM la 1ère).

PERSPECTIVE 2023

⇒ Développer l'offre de découverte des sports de glace en diversifiant le public ciblé et en redynamisant l'offre à destination des scolaires à travers la mise à disposition d'un animateur de patinoire.

⇒ Faciliter l'accès à la structure pour les non-initiés, afin d'encourager et de dynamiser la pratique des sports de glace à destination des associations.

⇒ Valoriser la politique culturelle, sportive et jeunesse du

Territoire en développant la pratique sportive pour tous.

⇒ Finaliser les travaux de réfection des façades extérieures de la patinoire et poursuivre le programme d'entretien, de rénovation (cafétéria et autres) et de valorisation de la structure pour redynamiser l'activité de la structure en lieu d'accueil et de rassemblement multigénérationnel

⇒ Mettre en place un système de concertation publique via un questionnaire de satisfaction ou un comité d'utilisateurs.



PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

LA MAISON DES LOISIRS

9 AGENTS

- 1 DIRECTEUR
- 2 AGENTS ADMINISTRATIFS
- 4 ANIMATEURS
- 1 PROFESSEUR DE MUSIQUE
- 1 AGENT TECHNIQUE

 Rue Marcel Hélène de Miquelon

Horaires d'ouverture bureaux administratifs:

Ouvert au public.
11 mois sur 12 - 7 jours sur 7.

- Du lundi au vendredi 8h30 à 17h30.



LA MAISON DES LOISIRS

La Maison des Loisirs a pour objectif le développement des actions culturelles et sportives. Le bâtiment a ouvert ses portes le 3 avril 1987. La Maison des Loisirs est un bâtiment situé sur la rue Marcel Hélène de Miquelon. Le bâtiment principal comprend des salles d'activités, un foyer pour jeunes, une salle omnisport, une cuisine et une salle de musculation. Une annexe comprend un atelier de peinture sur porcelaine, une salle de musique et de gymnastique douce.



MISSIONS

La Maison des loisirs est un lieu d'échanges et de rencontres intergénérationnelles, c'est pourquoi elle accueille, selon les activités, un public allant de 3 ans à 60 ans et plus. L'accueil de tous

Elle propose une programmation culturelle variée et des animations artistiques et sportives à destination de tous. Elle favorise ainsi l'inclusion des personnes déficientes ou présentant un handicap. Le contact avec des personnes différentes développe la bienveillance envers les seniors, et plus largement envers les personnes fragiles ou vulnérables. Cette source d'enrichissement mutuel se base sur l'échange et la réciprocité, autant de valeurs fortes dont la société a besoin pour construire l'avenir. Le partage qui résulte de la rencontre entre plusieurs générations est bénéfique pour tous.

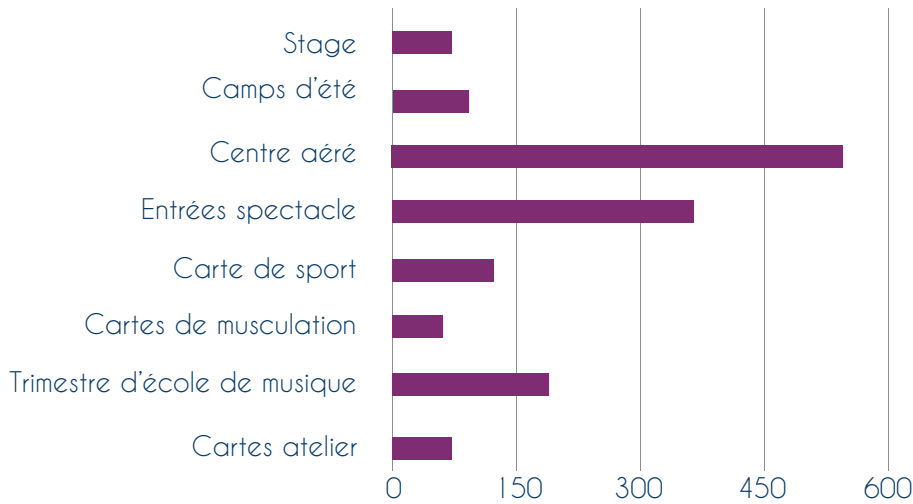
Les aînés partagent leurs expériences et leurs savoirs, ouvrant ainsi la porte aux plus petits à un passé comportant d'autres valeurs, d'autres croyances et d'autres histoires. Le développement des actions culturelles, artistiques et sportives La Maison des loisirs entend permettre l'épanouissement de chacun notamment en améliorant la vie quotidienne de tous. La structure demeure une pièce maîtresse dans les habitudes de la vie des Miquelonnais. Elle est selon l'expression « Le poumon du village ».

La structure participe à l'éducation globale en assurant un équilibre complémentaire à la formation de l'individu du fait de l'ensemble des activités de loisirs et sportives qu'elle propose et par les moyens d'expressions offerts dans les ateliers. La structure propose aux jeunes un lieu de vie contribuant à leur épanouissement tout en conjuguant les règles et limites nécessaires à la socialisation de l'individu.

La Maison des Loisirs a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement en recherchant la concertation avec le mouvement associatif, les administrations, les autres équipements du pôle développement attractif.

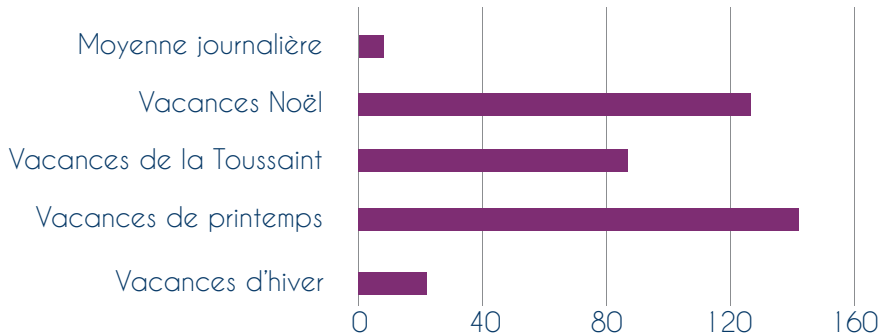


LES CHIFFRES DE L'ACCUEIL EN 2022

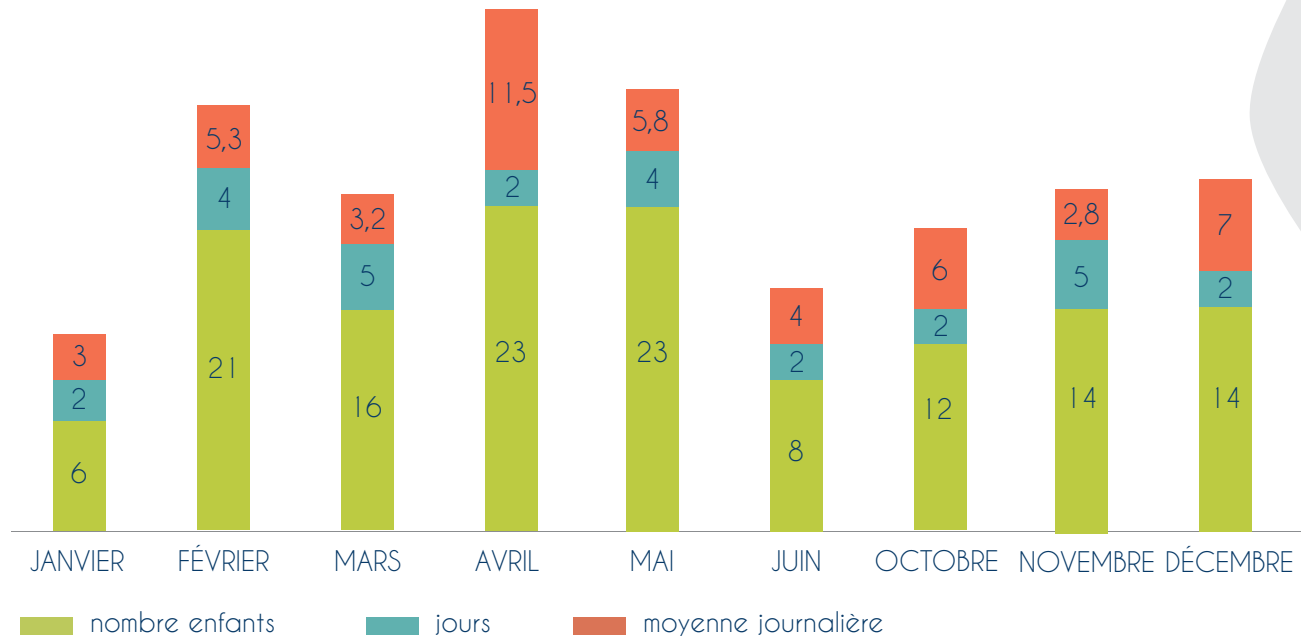


LE CENTRE AÉRÉ

PARTICIPATION AU CENTRE AÉRÉ DURANT LES VACANCES SCOLAIRES (HORS ÉTÉ) - NOMBRE D'ENFANTS



PARTICIPATION AU CENTRE AÉRÉ MERCREDI APRÈS-MIDI (HORS VACANCES SCOLAIRES) - NOMBRE D'ENFANTS



2022

EN CHIFFRES...



151
INSCRIPTIONS

EN CENTRE DE LOISIRS
(248 EN 2021)

229



INSCRIPTIONS

SUR L'ÉTÉ 2022
(309 EN 2021)



INSCRIPTIONS 78
EN CAMPS
D'ÉTÉ



(56 EN 2021)



1 287
PASSAGES



AU FOYER

| LE FOYER

La prise en compte des besoins des jeunes a permis une amélioration de la qualité d'accueil, une augmentation de la fréquentation des adolescents sur la structure. Les jeunes se sont montrés force de propositions. Nous avons permis une réponse à l'immédiateté des besoins repérés: face à un public pas toujours captif, nous avons réussi à développer leur autonomie en les aidant à identifier sur le moment leurs demandes en termes de loisirs et nous y avons répondu lorsque c'était possible. Les animations mis en place ont été appréciés : les jeunes sont satisfaits de créer des liens entre eux, participer à des activités extérieures et des animations festives. Ils ont été force d'initiatives pour y participer.

| LES ANIMATIONS SONT ADAPTÉES AUX BESOINS RECENSÉS DES ADHÉRENTS

Les horaires des activités correspondent aux nécessités des parents désirant inscrire leurs enfants aux activités périscolaires en continuité des horaires scolaires, mais aussi aux adhérents adultes qui souhaitent participer à une activité de loisirs ou sportive en dehors des horaires professionnels.

Les cours de musique ont lieu dès la rentrée scolaire de septembre et sont plébiscités par les adhérents.

Les animations en direction des jeunes ont permis de favoriser la convivialité, le lien social, le plaisir, la prise de recul par rapport au quotidien.

| LES SÉJOURS D'ÉTÉ

Les séjours de vacances sont travaillés en équipe en amont, des mois auparavant afin d'amener une réflexion ainsi qu'un programme variés et adaptés.

Le planning des séjours a été établi en coordination avec le CCAS de Saint-Pierre afin de proposer aux jeunes de l'archipel des colos adaptées. Ainsi, nous avons renforcé les colos pour les 9-11 ans ainsi que pour les pré-ados et ados de l'archipel afin de compléter l'offre d'accueil à Saint-Pierre et Miquelon, placé les séjours dans un ordre spécifique afin d'éviter les doublons de tranche d'âge et de colo.

| BILAN DE L'ÉTÉ

- Animations qui se sont bien déroulées, retours positifs des enfants et la population
- Embauche d'un saisonnier formé à l'encadrement et impliqué auprès des jeunes
- Augmentation des inscriptions en colo
- Forte fréquentation du foyer, du centre aéré en juillet 2022

| LE CENTRE AÉRÉ

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant pour une demi-journée ou la journée jusqu'à la veille ou le jour même via la Billetterie Ingénierie, ou sur place au secrétariat de la Maison des Loisirs.

Ils disposent du centre aéré soit par nécessité car ils ont besoin d'un mode de garde, soit par opportunité selon le temps et l'activité appréciée par l'enfant. Dans tous les cas, ils ne payent que ce qu'ils consomment.

- Hausse de la fréquentation des enfants de 8 à 11 ans
- Accueil des enfants de 5 ans en hausse
- Amélioration des inscriptions et paiement des camps via la messagerie dédiée et le logiciel de billetterie
- Coordination avec le CCAS de Saint Pierre pour la programmation d'été

BILAN GLOBAL 2022

La Maison des Loisirs ne cesse de se développer afin de permettre une offre de loisirs complète et variée: - Structuration de l'offre le biais des publications, communications régulières

- ⇒ Ouverture au partenariat avec les associations, écoles, structures de la collectivité
- ⇒ Utilisation des outils d'inscription en ligne
- ⇒ Cohésion d'équipe, écriture du règlement de fonctionnement, formation des professionnels : BAFA, BAFD, Educateur sport Santé, etc.



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

DIRECTION JEUNESSE

LES DÉTAILS EN PAGE 59

FORMATION-INSERTION

LES DÉTAILS EN PAGE 62

FRANCOFORUM

LES DÉTAILS EN PAGE 65

DIRECTION SOLIDARITÉS

LES DÉTAILS EN PAGE 69

ACTION SOLIDAIRES & ENFANCE-FAMILLE

LES DÉTAILS EN PAGE 72 et 75

MIQUELON

RÉSIDENCE POMME DE PRÉ

LES DÉTAILS EN PAGE 77

Adoption du nouvel organigramme de la Collectivité Territoriale le 2 juin 2022.

Création d'un nouveau pôle « Jeunesse & Solidarités », pôle bicéphale alliant la Direction Jeunesse à la Direction Solidarités. Mise en œuvre des politiques sociales, de solidarités et de jeunesse.

La mission première de la Direction Jeunesse étant de mettre en œuvre le Plan Territorial Enfance-Jeunesse, et développer des actions en faveur des jeunes. Direction transversale puisqu'elle vise une partie spécifique de la population, mais pour qui l'ensemble des politiques publiques, qu'elles soient liées au logement, loisirs, transports, lui sont dédiés également.

La Direction Jeunesse regroupe ainsi des services existants au sein de la Collectivité Territoriale : Formation-Insertion ; service des bourses ; chargé de mission jeunesse, Coordination-médiation Jeunesse.

La Direction des Solidarités met en œuvre les politiques d'action sociale et médico-sociale de la Collectivité Territoriale, en sa qualité de chef de file des solidarités sur le territoire. Ces politiques concernent quatre publics prioritaires :

- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap
- L'enfance en danger
- Les personnes en situation de précarité et d'exclusion

Pour ce faire, la direction dispose de trois services présentés dans les pages qui suivent :

- La Maison Territoriale de l'Autonomie
- Le service Actions Solidaires
- Le service Enfance-famille

Elle dispose également d'une représentation permanente sur l'île de Miquelon, ce qui lui permet d'être au plus près des usagers et de répondre aux besoins de l'ensemble de la population de l'Archipel.



DIRECTION JEUNESSE



PLAN TERRITORIAL ENFANCE-JEUNESSE



Organisation de réunions d'information auprès des équipes de la Collectivité Territoriale concernant le PTEJ, l'insertion des actions dans leurs services et directions en tant que feuille de route politique.
Rencontre avec les différents chefs de pôles, directions stratégiques et agents œuvrant en faveur de la jeunesse.



DÉMÉNAGEMENT

Nécessité de regrouper physiquement les agents au sein d'un bâtiment dédié, et de créer une dynamique d'équipe.

Adjonction, et création d'un nouveau service en faveur des jeunes tel que mentionné dans le Plan Territorial Enfance-Jeunesse.



Action 4.4 : **Créer un lieu de ressource physique et numérique pour accueillir, écouter, renseigner, informer et accompagner les jeunes dans tous les domaines qui peuvent les concerner (vie quotidienne et étudiante/professionnelle).**

— **Accueillir et écouter** : faire de ce lieu un premier accueil sur le territoire - la première « porte » à ouvrir. Faciliter les démarches pour les jeunes (vers qui se tourner, où aller pour être écouté-s'exprimer, trouver une réponse à une question ou une problématique).

— **Renseigner** : être en mesure de donner les informations nécessaires, ce qui implique une bonne connaissance des services existants et des dispositifs locaux.

— **Informer** : communiquer sur toutes les actions, dispositifs existants et offre du tissu local en faveur de la jeunesse. Réunir en un même lieu physique et numérique les informations. Proposer des animations thématiques avec les partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur du PIJ, selon les besoins des jeunes.

— **Accompagner vers** : les professionnels et services du territoire.

★ | FRESQUE JEUNESSE

OCTOBRE 2022

Organisation d'une fresque Jeunesse sur le modèle de la Fresque du Climat : objectif : faire prendre conscience des enjeux de la jeunesse du territoire, ne pas raisonner en tant que « tranche d'âge » d'une population, mais réellement en termes de réflexion à long terme de la nécessité de créer les conditions favorables à l'épanouissement des jeunes, pour le territoire.

Ouverture des débats, entre les agents présents et les élus du conseil Territorial, sur les forces et faiblesses de l'Archipel, sur l'objectivation de la nécessité d'agir en faveur des jeunes.



🤝 | APPEL A PROJET MAISON DES JEUNES



Lauréat de l'Appel à Projet « Création d'un espace Jeunesse à Saint-Pierre » dans le cadre de la fiche 1.2 du PTEJ, l'AJEP975 a pu bénéficier de l'accompagnement financier de la collectivité Territoriale, au travers d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, pour un montant de 600 000€.

L'Appel à projet, lancé en mars 2022, a vu le dépôt de deux propositions. Le Comité de pilotage, réuni le 20 juillet 2022 a sélectionné un projet porté par des personnes issues du territoire, proposant un accueil pour les 14-17ans, et développant une offre de loisirs pour les 9-13ans. L'AJEP975, accompagné de l'Association ANIMAJE basé à Clisson, développeront ainsi un partenariat resserré, basé sur les principes de l'Education populaire, en faveur de notre jeunesse.

🎯 | MISSION LOCALE

En 2021, une démarche de rapprochement des homologues de la Région Normandie en charge des questions d'orientation et d'insertion des jeunes a été menée dès le mois d'avril. Des discussions ont ainsi pu être engagées avec la Mission Locale de Caen-La-Mer-Calvados-centre avec laquelle la conclusion d'un partenariat est désormais envisagée. Ce partenariat permettrait un accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans et l'accès aux prestations de droit commun

qui ne sont pas encore disponibles dans l'archipel (ex. : PACEA, contrat d'engagement jeunes).

Ce partenariat a abouti, en octobre 2022, à la venue sur le territoire de trois représentants de la Mission Locale pendant une semaine, en vue de découvrir le territoire, rencontrer les partenaires institutionnels et privés, et dégager les premières pistes de travail pour une implantation pérenne en faveur de l'inclusion des jeunes.

De gauche à droite :

- M. Samuel LEBAS - Directeur Adjoint Mission Locale Caen-La-Mer
- M. Yohan HERIVEAU - Responsable de Secteur Mission Locale
- M. Philippe PESQUEREL - 1er Vice-Président Mission Locale, Président de la Communauté de communes de VAL ES DUNES
- Mme Patricia DRAKE - Conseillère Principale d'Education Lycée Emile LETOURNEL
- M. Jean-Paul HACALA - Directeur du Collège Saint-Christophe





👥 | FORUM DE L'ÉTUDIANT 2022



La Collectivité Territoriale en partenariat avec Pôle Emploi, le Centre d'Information et d'Orientation, l'Etat, Fier SPM et la Caisse de prévoyance sociale a mis en place le premier forum de l'étudiant. L'ensemble de ces acteurs a répondu présent pour informer au mieux les futurs étudiants et les aider dans leurs démarches. Cette seconde édition s'est tenue à la gare maritime à Saint-Pierre et a rencontré un vif succès.

💻 | PLATEFORME BOURSIERS

Travail partenarial pour la construction d'une plateforme boursiers sous l'égide de la fiche action 2.10 du SDS.

Le travail de définition des besoins et de conception de la maquette a été réalisée en 2022 afin de garantir une plateforme de suivi de l'instruction des demandes et du suivi des documents relatifs au dispositif des bourses pour l'ensemble des étudiants du territoire.



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

SERVICE FORMATION-INSERTION

4 AGENTS :

- 1 RESPONSABLE DE SERVICE
- 1 RÉFÉRENTE AFFAIRES SCOLAIRES
- 1 RÉFÉRENTE FORMATION PROFESSIONNELLE/AIDES SCOLAIRES
- 1 CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIVE



11 bis, rue Albert Briand, à Saint-Pierre.



Le service est également présent à Miquelon.



SERVICE FORMATION-INSERTION

Le Service Formation-Insertion a vu le jour en 2015. Il gère les dispositifs liés à la formation initiale et continue pour les demandeurs d'emploi, par le biais du Financement Individuel de Formation.

Lieu d'accueil et d'information, le service assure la gestion de cinq dispositifs d'aide financière destinés à accompagner les Saint-pierrais et Miquelonnais dans leurs projets de formation :

- ⇒ *Les aides scolaires* destinées à soutenir financièrement les familles dans le cadre des frais engendrés par la scolarité des enfants
- ⇒ *Les bourses d'études* à destination des élèves et étudiants qui suivent leur scolarité à l'extérieur de l'archipel mais aussi pour les élèves de Miquelon scolarisés à Saint-Pierre après le collège.
- ⇒ *Le Financement Individuel de Formation*, dispositif d'aide à la formation professionnelle en direction des demandeurs d'emploi
- ⇒ *Le Programme Territorial de Formation Professionnelle* : il s'agit des actions de formation collectives mises en place sur le territoire pour répondre à un besoin en termes de compétences / et le **Programme de Formation Générale**. Il s'agit d'un programme permettant aux demandeurs d'emploi d'acquérir ou de renforcer les compétences de base.
- ⇒ *La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle*. Il s'agit d'un revenu octroyé aux demandeurs d'emploi ne pouvant pas bénéficier d'allocations de la part de Pôle Emploi lors d'une action de formation.



MISSIONS

- ⇒ Assurer le suivi de l'ensemble des dispositifs liés à la formation initiale et continue et des dispositifs d'aide à l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi.
- ⇒ Assurer la gestion de cinq dispositifs d'aide financière destinés à accompagner les Saint-Pierrais et Miquelonnais dans leurs projets de formation.
- ⇒ Assurer la gestion des financements dédiés à l'apprentissage.

€ | FINANCEMENT INDIVIDUEL DE FORMATION

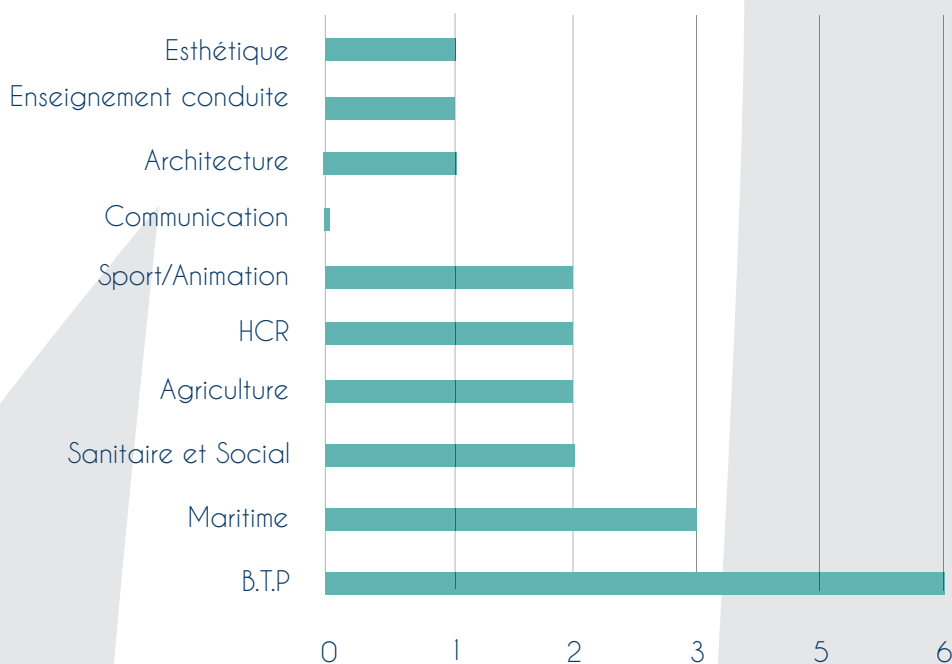
Du 1er janvier au 31 décembre 2022, les dépenses consacrées aux dispositifs relatifs à la Formation Professionnelle se sont élevées à **89 179,10 €**.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

- 82 103,06 € dédiées au **Financement Individuel de Formation** ;
- 975,00 € dédiées au **Programme de Formation Générale** ;
- 6 101,04 € dédiées à la **rémunération des stagiaires de la formation professionnelle** ;

Le financement accordé par l'État dans le cadre du Contrat de Développement et de transformation signé le 1er juillet 2022 s'élève à **100 000 €**.

NOMBRE D'AGRÈMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



📝 | LE PROGRAMME DE FORMATION GÉNÉRALE

Le Programme de Formation Générale (PFG) doit permettre à toute personne souhaitant intégrer une formation, préparer un concours, accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou évoluer professionnellement de :

- ⇒ Développer, renforcer et valider des connaissances, éventuellement par le passage de certifications pertinentes, en lien avec l'objectif professionnel,
- ⇒ Acquérir et maîtriser des méthodes facilitant les apprentissages.

Quatre domaines de formation sont exploités pour atteindre ces objectifs.

- 1- les enseignements généraux
- 2- les langues étrangères (anglais)
- 3- les technologies de l'information et de la communication
- 4- la communication (orale - écrite)

En 2022, c'est l'Association pour la Formation Continue qui a été attributaire du marché PFG pour un maximum de 800 heures de formation, évalué à 20 000 euros sur l'année (soit 25 €/ heure).

| STAGIAIRES

3 personnes ont bénéficié du dispositif PFG du 1er janvier au 31 décembre 2022. (1 femme et 2 hommes)
Du 1er janvier au 31 décembre 2022, 39 heures ont été dispensées pour un montant total de **975€**.

LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'un dispositif permettant l'attribution d'une rémunération aux demandeurs d'emploi qui suivent une formation agréée par les autorités compétentes (Collectivité Territoriale, Pôle Emploi).

La Collectivité Territoriale a en charge la rémunération publique des stagiaires de la formation professionnelle depuis 2015, conformément à la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Les demandeurs d'emploi qui relèvent du dispositif sont ceux qui ne peuvent pas être indemnisés au titre de l'assurance chômage.

LES BÉNÉFICIAIRES

2 stagiaires ont bénéficié d'une rémunération pour un montant total de **6 101,04 €** du 1er janvier au 31 décembre 2022. Ces stagiaires ont suivi ou suivent une formation en mobilité, c'est-à-dire en dehors de l'Archipel.

LES APPRENTIS DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Les apprentis réalisant leur cursus au sein du Centre de Formation des Apprentis de la CACIMA doivent partir pour une période de 6 mois en métropole afin de travailler sur des plateaux techniques et en immersion auprès de CFA partenaires.

Pendant cette période, leur contrat d'apprentissage (Apprentis, CFA, entreprise locale) leur garantit leur maintien de salaire. Afin de ne pas pénaliser les entreprises locales qui continuent de rémunérer les apprentis pendant leur formation en métropole, et pour garantir l'attrait de l'apprentissage localement, la Collectivité Territoriale octroie au CFA le montant de rémunération sous forme de subvention, qui est remboursé à chaque entreprise, du montant des salaires versés. Cette opération financière permet de sécuriser les parcours en apprentissage.

Le service gère également les bourses d'études.

RAPPORT BOUSIERS

ANNÉE ACADÉMIQUE 2021/2022

271 BOUSIERS DONT :

 **157** ÉTUDIANTS EN MÉTROPOLÉ

23  LYCÉENS EN MÉTROPOLÉ

91  LYCÉENS & ÉTUDIANTS AU CANADA

MONTANT SOUTIEN FINANCIER :

 **1 232 625 €** BOUSSES ET INDEMNITÉS

TRANSPORT  VOIE AÉRIENNE **267 954 €**

FRAIS  REMBOURSABLES **192 829 €**

TOTAL

1 693 407 €

INVESTI DANS LA POURSUITE DE CURSUS SCOLAIRE/UNIVERSITAIRE

A également été mis en place un nouveau système de suivi des boursiers au sein du Point Info Jeunesse, consistant à recevoir chaque étudiant ayant interrompu son cursus, pour accompagner, orienter et conseiller ceux-ci et comprendre les problématiques entourant cet abandon.

7 étudiants ont ainsi pu être écoutés, orientés, et conseillés afin que cet arrêt ne soit pas vécu de manière négative, mais qu'il soit le départ d'un nouveau projet personnel ou professionnel.



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

FRANCOFORUM

6 AGENTS

- 1 DIRECTEUR DE STRUCTURE
- 2 PROFESSEURS DE FRANÇAIS
- 1 AGENT COMPTABLE
- 1 AGENT D'ACCUEIL
- 1 TECHNICIENNE DE SURFACES

Le Francoforum est une structure d'enseignement de la langue française, permettant d'assurer un lien avec le territoire canadien.

LE FRANCOFORUM

Le Francoforum, Institut de langue française, est en charge d'organiser des séjours linguistiques pour différentes clientèles. En outre, il participe au rayonnement de l'archipel avec :

⇒ Un public de scolaires. L'objectif derrière cette démarche est qu'un jeune qui apprécie son séjour scolaire sur l'archipel aura le désir de revenir en séjour touristique en famille d'ici quelques années.

⇒ Un public d'universitaires. Le Francoforum contribue à former de véritables ambassadeurs de la destination Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le Francoforum s'attache également à développer de nouveaux partenariats au travers de programmes sur mesure pour des professionnels ou en accueillant des touristes attirés par un format de cours à la carte définis sur mesure.



MISSIONS

⇒ Enseigner le français à tous types de publics : scolaires, universitaires, fonctionnaires, particuliers...

⇒ Organiser des séjours linguistiques immersifs.

⇒ Animer des ateliers, des visites, des journées à thème pour les scolaires et les universitaires.

⇒ Promouvoir l'apprentissage du français à Saint-Pierre-et-Miquelon auprès du public nord-américain.

⇒ Mettre en place et pérenniser des coopérations avec les établissements nord-américains, à l'exemple du programme Frecker avec l'Université Memorial de Terre-Neuve.



ACTUALITÉS

Le nouvel organigramme a également entraîné un changement d'équipe pour le Francoforum. Maryse ARTANO devient la Directrice de la structure, suite à une passation réalisée avec M. Jérôme CECCHETTI.

Avec une expertise acquise depuis 30 ans dans la formation linguistique auprès d'étudiants, de professionnels et particuliers, le Francoforum propose des cours de Français personnalisés, pour tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

- L'Archipel devient salle de classe
- Une immersion complète avec les séjours en famille d'accueil
- Un apprentissage tourné vers les expériences authentiques.

RÉALISATIONS 2022

— Location de salle : **147** demi-journées

— Stages culturels et linguistiques : **21** semaines de stages (saison 2022 de juin à décembre)

— Recrutement d'un professeur, en renfort pour le mois de juillet.

— **78** activités culturelles et de loisirs

— **Des nouvelles activités avec les partenaires locaux** : peinture sur porcelaine, maroquinerie, peinture, carterie, archery, jeu d'évasion, visite des serres, sorties en doris, etc...)

— **Des nouvelles activités proposées au Francoforum** : repas de l'action de Grâce, concours photo, concours du meilleurs pâtissier, animation Halloween pour les 9-11 ans

LOCATION
147 DE SALLE
 DEMI-
 JOURNÉES

21 SEMAINES
 DE STAGES

78 ACTIVITÉS
 CULTURELLES
 & LOISIRS

1 PROFESSEUR
 EN RENFORT

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS FRECKER AUTOMNE



De nouvelles activités ont été proposées pour diversifier les expériences immersives ainsi que les interlocuteurs, permettant d'habituer les stagiaires à plusieurs contextes de vie, et termes spécifiques à chaque atelier.



Action de Grâce : moment de convivialité, découverte culinaire, partage avec les familles d'accueil.



Activités Halloween, en lien avec les 9-11 ans de l'Archipel : lien social, implication citoyenne, proposition d'activités, et enrichissement linguistique.



Serres floradécor



Battle Archery
Flèche Boréale



Escape game à la bibliothèque



Sortie en Doris
les Zigotos



Un p'tit coup d'thé



Atelier de carterie
Anne Venot



Le Meilleur Pâtissier



Atelier marocinerie
Erika Simon



Peinture sur porcelaine
Ré-Création



Atelier peinture
Klervia Desbois

👉 ACTION DE PROMOTION

Une large action de promotion a également été faite pour présenter les atouts du Francoforum et nouer des partenariats renforcés avec les universités. Rencontres de la Directrice avec l'université Mémorial, l'université ST. Mary's, l'Alliance Française d'Halifax, l'université Mont St. Vincent, l'université Dalhousie, et le consulat de France des provinces Atlantiques.

Réalisation d'une campagne de recrutement de familles d'accueil, objectif : relancer et fidéliser le réseau de familles d'accueil après une période d'inactivité liée aux restrictions sanitaires.

6 nouvelles familles d'accueil recrutées en 2022, pour un total de 11.

👥 CLIENTS 2022

— Mémorial University of Newfoundland : **9 professeurs**

— Lauréats du prix du consulat et de l'alliance française : **3 étudiants**

— AATF Maine : **13 professeurs**

— Frecker : **24 étudiants**

— Stage individuel : **1 personne**

— Cours en individuel : **2 personnes**

FRANCOFORUM

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

- » Hébergez des étudiants en séjour linguistique pour quelques jours ou quelques mois
- » Vivez un véritable échange culturel
- » Offrez leur l'opportunité d'une immersion réussie dans la culture locale

Comment ça marche?

Vous avez une chambre d'ami, une place à table, envie de partager et de découvrir d'autres cultures?

Testez l'expérience et devenez famille partenaire!

CONTACTEZ-NOUS!

Saint-Pierre Miquelon

FRANCOFORUM
PÔLE JEUNESSE + SOLIDARITÉS
☎ 1-5080 44 24-38 | francoforumact@75.fr



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS


MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE

9 AGENTS :

- 1 DIRECTRICE
- 1 CHARGÉE D'ACCUEIL
- 1 AGENT INSTRUCTEUR
- 1 AGENT COMPTABLE
- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION
- 1 COORDINATEUR-ÉVALUATEUR
- 1 ASSISTANTE SOCIALE ÉVALUATRICE
- 1 MAÎTRE DE MAISON À MIQUELON
- 1 PSYCHOLOGUE ÉVALUATRICE

 9 rue Amiral Muselier
Saint-Pierre.
Elle dispose d'une antenne à Miquelon.

 La MTA gère également la résidence Pomme de Pré de Miquelon.

 Le poste de médecin évaluateur, vacant depuis juillet 2019, est resté non-pourvu. Celui d'assistant de direction et chargé de tarification est vacant depuis juillet 2022.

DIRECTION SOLIDARITÉ

La Maison Territoriale de l'Autonomie (MTA) est un service original créé en 2012 en application du décret n°2010-366 du 9 avril 2010 relatif à la Maison Territoriale de l'Autonomie de Saint-Pierre et Miquelon. Il rassemble en un lieu unique les services Personnes Agées / Personnes Handicapées de la Collectivité Territoriale, l'équivalent de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et le centre local d'information et de coordination (CLIC), autrefois associatif.

A ce titre, la MTA accompagne et conseille au quotidien les usagers dans leurs démarches et facilite l'accès aux droits et aux prestations légales ou extra-légales. Elle est aussi responsable de la mise en œuvre de la politique d'action sociale de la Collectivité Territoriale en faveur des personnes âgées et handicapées, et de l'attribution des aides concourant à leur maintien à domicile ou à leur hébergement en établissement.



MISSIONS

- ⇒ Accueillir, informer, orienter, conseiller, accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants.
- ⇒ Evaluer les besoins des personnes et leur proposer des réponses adaptées à leurs besoins.
- ⇒ Attribuer et verser les aides au maintien à domicile ou à l'hébergement : allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, portage de repas, prestation de compensation du handicap, etc.
- ⇒ Assurer la coordination des professionnels intervenant à domicile.
- ⇒ Assurer la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de la Collectivité territoriale : foyer de vie Georges Gaspard, Maison Eglantine, Service d'aide à domicile de Restons Chez Nous.
- ⇒ Sensibiliser au handicap et aux problématiques liées à la perte d'autonomie.
- ⇒ Gérer la résidence Pomme de Pré de Miquelon.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022



DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL WEBMDPH

En début d'année, la Maison Territoriale de l'Autonomie a rejoint les utilisateurs de webMDPH, solution informatique open source de la société ATOL Conseils et Développements, construite de manière collaborative avec les maisons départementales des personnes handicapées utilisatrices pour simplifier et optimiser les procédures d'instruction et de suivi des demandes de compensation du handicap.

L'application permet un traitement automatisé des dossiers de demandes, la génération des courriers, notifications et tableaux de suivi des demandes,

et, à terme, la production simplifiée des statistiques et données demandées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Le déploiement de cet outil numérique, qui répond aux exigences de la CNSA, marque une étape importante pour le service qui a dû revoir en profondeur son organisation et ses modalités de traitement et de suivi des dossiers.

A terme cet outil devrait fluidifier le traitement des demandes et présenter un gain de temps pour les agents, tout particulièrement pour l'agent instructeur.



SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PTITH

Le Plan territorial d'insertion des travailleurs handicapés (PTITH) vise à favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap via une action concertée des acteurs institutionnels et opérationnels du territoire.

L'accord cadre partenarial relatif à la mise en œuvre de ce PTITH (le premier pour l'archipel) a été signé lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue le vendredi 18 novembre 2022 dans la salle des délibérations de l'Hôtel du territoire. Cet accord a été signé par 24 acteurs territoriaux qui, sur la période de 2022 à 2025, s'engagent à collaborer et œuvrer pour une meilleure inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Cette réalisation est le fruit d'un travail partenarial initié dès 2016 par la MTA et ses partenaires, notamment Pôle Emploi et la DCSTEP, dans le cadre du Schéma territorial de l'autonomie 2016-2022 (fiche action « le droit à l'emploi »).



SIGNATURE DE L'AVENANT À LA CONVENTION CNSA/CT

En 2021, la Collectivité territoriale et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont renouvelé leur convention de partenariat qui couvre les années 2021-2024.

Cette convention est accompagnée d'une feuille de route territorialisée qui décline les objectifs et engagements propres à l'archipel. Cette feuille de route, qui prend la forme d'un avenant à la convention socle, a fait l'objet de nombreux échanges entre la CNSA et la MTA et d'un important travail de rédaction de la part de la MTA. Elle a été finalisée en avril 2022 et compte 74 projets d'action à mettre en œuvre d'ici 2024.



LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DE BILAN ET D'ÉLABORATION DU SCHÉMA TERRITORIAL DE L'AUTONOMIE

En septembre, la Collectivité Territoriale a lancé la démarche de bilan et d'évaluation du schéma de l'autonomie qui est arrivé à échéance fin 2022. Ce bilan servira de base à l'élaboration du prochain schéma qui couvrira la période 2023-2027 et qui devrait être adopté par l'Assemblée Territoriale courant 2023.

Deux consultants accompagnent la MTA dans ce travail. Une première mission d'une semaine a été organisée en

octobre à l'occasion de laquelle les principaux acteurs locaux du champ de l'autonomie ont pu être rencontrés. Elle s'est suivie de plusieurs échanges et entretiens en visioconférence avec la MTA et les partenaires n'ayant pu être vus en octobre. Le travail de concertation et de co-construction du schéma se poursuivra en 2023.

Le schéma d'organisation sociale et médico-sociale en faveur de personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ou Schéma territorial de l'autonomie, est l'outil de déclinaison de la politique de l'autonomie du territoire et l'outil de planification de son déploiement. Il est établi pour une durée maximum de 5 ans, en cohérence avec le schéma territorial de santé (à élaborer) et les orientations nationales déclinées par la CNSA. Il est arrêté par le Président du Conseil territorial, chef de file des politiques de l'autonomie sur le territoire.

Phasage des travaux



ACTIONS DE COMMUNICATION & D'INFORMATION

- Mai : Participation au Forum de l'étudiant organisé par le service Formation-Insertion
- Octobre : Organisation et coordination de la Semaine Bleue 2022
- Octobre : Déplacement au Nouveau-Brunswick du coordinateur dans le cadre de la coopération régionale. Visites et échanges professionnels sur le dépistage précoce et les propositions d'intervention auprès des enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement, en partenariat avec le ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et le centre d'intervention en autisme.
- Novembre : Co-organisation et co-animation de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Participation du coordinateur à l'émission télévisée de la rédaction de SPM la Tre, «À la Une», consacrée à la thématique Emploi et Handicap.
- Décembre : Rencontre avec les élèves du bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne » du Lycée Emile Letournel. Présentation de la MTA et de ses missions.

PERSPECTIVES 2023

En 2023, les dossiers clés de la MTA seront :

- La rédaction et l'adoption du schéma territorial de l'autonomie 2023-2027
- L'amélioration de la communication autour de la MTA, son rôle, son fonctionnement, ses prestations, etc.
- La mise en place du nouveau cadre de coopération de la Branche Autonomie, 5e branche de la sécurité sociale

2022

EN CHIFFRES...

78 BÉNÉFICIAIRES DE L'APA À DOMICILE
(DONT 7 À MIQUELON)

BÉNÉFICIAIRES DE L'APA 60 EN ÉTABLISSEMENT

13 375 HEURES AIDE À DOMICILE

VERSÉ AU TITRE DE L'APA/L'APA+

1 183 842 €

PORTAGES DE REPAS

7 542 REPAS FINANCÉS PAR LA CT
POUR UN MONTANT DE **69 027 €**

LA PCH

34 ADULTES BÉNÉFICIAIRES

28 BÉNÉFICIAIRES EHPAD & USLD

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

333 093 € MONTANT TOTAL

190 DEMANDES DE COMPENSATION DU HANDICAP DÉPOSÉES

ACTIVITÉ D'ACCUEIL

SAINT-PIERRE

451 APPELS REÇUS

324 PERSONNES ACCUEILLIES

MIQUELON

188 APPELS REÇUS

121 PERSONNES ACCUEILLIES



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES

4 AGENTS :

- 1 ASSISTANTE SOCIALE
- 1 ASSISTANTE SOCIALE
- 1 AGENT ADMINISTRATIF
- 1 CHEFFE DE SERVICE



11 bis rue Albert Briand



SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES

Le service Actions Solidaires de la Collectivité Territoriale a pour mission générale de proposer un accueil social de proximité pour toute la population de Saint-Pierre et Miquelon et pour tout type de difficultés. Il constitue un lieu dédié à l'écoute, à l'aide et à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Ses principaux champs d'intervention sont l'attribution d'aides financières facultatives, l'accompagnement social lié au logement, le suivi et l'accompagnement des locataires du parc social de la Collectivité, le suivi et l'accompagnement social des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), la lutte contre les exclusions et les actions en faveur de l'insertion.

Le service Actions Solidaires est composé d'une équipe pluridisciplinaire de cinq agents : deux assistantes sociales, deux agents administratifs et un chef de service (l'équipe administrative est mutualisée avec le service Enfance-Famille).

Ses bureaux sont situés 11 bis rue Albert Briand à Saint-Pierre. Le service dispose d'une représentation à Miquelon via l'antenne de la direction des Solidarités à Miquelon, située à la Résidence Pomme de Pré. Des permanences sociales sont organisées sur une base régulière à Miquelon.

2022

EN CHIFFRES...

178 DEMANDES
D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE
ÉTUDIÉES EN COMMISSION



122 939 €
DÉPENSES
D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE



18 BÉNÉFICIAIRES
DU RSA-RSO
AU 31 DÉCEMBRE 2022



91 819 €
DÉPENSES RSA-RSO
SUR L'ANNÉE DONT 13 433 € DE
PRISE EN CHARGE DE LA MUTUELLE
SANTÉ



10 780 €
SUBVENTIONS ACCORDÉES
AUX ASSOCIATIONS



MISSIONS

- ⇒ Accueillir, écouter, informer les personnes rencontrant des difficultés financières et sociales ;
- ⇒ Accompagner et conseiller dans les démarches ;
- ⇒ Accompagner les bénéficiaires du RSA ;
- ⇒ Assurer l'accompagnement social des locataires du parc social de la CT ;
- ⇒ Faciliter l'accès aux droits ;
- ⇒ Orienter vers les partenaires en fonction des demandes ou des besoins.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022



MISE EN PLACE DU FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

En 2021, la Collectivité Territoriale, l'État et la Caisse de Prévoyance Sociale ont signé une convention portant création et fonctionnement du Fonds de Solidarité pour le Logement de Saint-Pierre et Miquelon. Le règlement d'intervention du fonds a été validé par les signataires de la convention en janvier 2022, ce qui a permis sa mise en œuvre effective sur le territoire.

Ce fonds de solidarité, co-financé par les trois signataires, a pour vocation d'aider les personnes ou familles éprouvant des difficultés particulières liées au logement. Il s'agit d'un dispositif d'action sociale et d'insertion des populations qui concourt à la mise en œuvre du droit au logement pour tous. Il se décline de plusieurs manières :

- aides à l'accès au logement ;
- aides au maintien dans le logement ;
- aide spécifique à la première installation des jeunes actifs de moins de 30 ans
- accompagnement social lié au logement

Au cours de l'année 2022, 9 dossiers de demande ont été présentés aux membres de la commission d'attribution du fonds et ont principalement concernés :

- Des aides au paiement du premier loyer ;
- Des aides au paiement du dépôt de garantie ;
- Des aides à l'achat de mobilier de première nécessité.

Le montant des aides attribuées sur l'année s'élève à **12 973 €**.



MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE INTERVENANT DANS LE CADRE DU RSA

La mise en place de l'équipe pluridisciplinaire RSA est une obligation réglementaire. Elle marque l'aboutissement du processus de mise en conformité du dispositif engagé en 2016 et fait suite à l'arrêté du Président du Conseil Territorial du 8 février 2021.

Cette instance est chargée d'émettre un avis préalablement aux décisions de réorientation des bénéficiaires du RSA vers les organismes d'insertion sociale ou professionnelle, et préalablement aux décisions de réduction ou de suspension de la prestation. Elle est compétente pour examiner les situations de l'ensemble des allocataires de Saint-Pierre et Miquelon.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de représentants de la Collectivité Territoriale, de la Caisse de prévoyance sociale et de Pôle Emploi.

En 2022, elle a été consultée à trois reprises pour avis et quatre dossiers lui ont été présentés.



MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'INTERVENTION DE L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

En mai 2016, l'Assemblée Territoriale a adopté le règlement d'intervention des aides sociales facultatives, aides extralégales destinées à soutenir les projets d'inclusion des résidents de Saint-Pierre et Miquelon en cas d'insuffisance de ressources.

Afin de répondre plus adéquatement aux besoins de la population, qui ont évolué au cours des six dernières années, il apparaissait nécessaire d'apporter des ajustements à ce dispositif d'aides. Le règlement d'intervention a ainsi été révisé de manière substantielle en 2022. Parmi les modifications apportées, citons :

- L'élargissement de l'aide au paiement de la mutuelle santé aux personnes âgées bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ;
- Le maintien de l'aide au loyer de la Collectivité malgré la mise en place des allocations logement de la Caisse de Prévoyance Sociale, avec possibilité d'attribution en complément de ces allocations ;
- La création d'une aide à l'accès au sport et à la culture ;

— La revalorisation des barèmes d'intervention et du montant du « reste à vivre » utilisé pour déterminer l'accès aux aides.

Le nouveau règlement a été adopté lors de la séance officielle du 27 septembre 2022 ; il est entré en vigueur le 4 octobre 2022.



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS

- Participation de trois agents à une formation intitulée « Prestations sociales des départements » ;
- Participation d'un agent à la formation « Premiers secours en santé mentale » ;
- Participation d'un agent à la formation sur les fondamentaux du manager territorial ;
- Participation d'un agent aux actions de formation proposées dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales.

PERSPECTIVES 2023

Les dossiers clés de 2023 seront :

- l'évaluation du nouveau règlement d'intervention des aides sociales facultatives et son évolution éventuelle ;
- l'évaluation du Fonds de Solidarité pour le logement et son évolution éventuelle.



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

SERVICE ENFANCE-FAMILLE

4 AGENTS :

- 1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
- 1 AGENT ADMINISTRATIF
- 1 PSYCHOLOGUE
- 1 CHEFFE DE SERVICE

 11 bis rue Albert BRIAND
Saint-Pierre



SERVICE ENFANCE-FAMILLE

Le service Enfance-Famille de la Collectivité Territoriale a pour mission de garantir la protection de l'enfance en danger ou en risque de danger.

Il est responsable de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques pour l'enfant. Il recueille, traite et évalue les informations préoccupantes qui concernent des mineurs en danger ou en risque de l'être et émet un avis sur ces situations qui peut se traduire par la mise en place d'une mesure éducative administrative, un signalement au Procureur de la République ou encore un classement sans suite lorsque le danger ou le risque de danger n'est pas caractérisé.

L'ensemble des actions du service s'adresse aux familles du territoire qui éprouvent des difficultés éducatives et/ou matérielles, aux mineurs émancipés et aux jeunes majeurs de moins de 21 ans dont les difficultés sociales viennent impacter l'équilibre et lorsque leurs besoins fondamentaux ne sont pas garantis.

Pour assurer ses missions de prévention, de protection et de lutte contre la maltraitance, le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui compte quatre agents, dont un éducateur spécialisé et une psychologue qui forment l'équipe médico-sociale chargée du suivi et de l'accompagnement des jeunes et des familles.

Ses bureaux sont situés 11 bis rue Albert BRIAND et sont partagés avec le service Actions Solidaires.

2022

EN CHIFFRES...

30 AIDES FINANCIÈRES 
ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

10 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES REÇUES & ÉVALUÉES 

584 800 € 
SUBVENTIONS MAISON DE L'ENFANT

14 MESURES EXERCÉES 



MISSIONS

- ⇒ Garantir la protection de l'enfance en danger ou en risque de danger, par des actions de prévention et de soutien, de protection et de lutte contre la maltraitance.
- ⇒ Recueillir, traiter et évaluer les informations préoccupantes concernant des mineurs en danger ou en risque de l'être.
- ⇒ Coordonner la mise en œuvre, la continuité et le suivi des interventions au titre de la protection de l'enfance.
- ⇒ Accompagner les familles en difficulté dans l'éducation de leurs enfants.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022



RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU RÉFÉRENT ASE EN MAI 2022

Monsieur Henri NESTORET est venu compléter l'équipe du service Enfance-Famille à la suite du départ de l'ancien éducateur spécialisé. Ses diverses expériences professionnelles au sein de l'aide sociale à l'enfance sont un véritable atout pour le service. Son arrivée a contribué à renforcer les compétences du service.



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CCAS RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA MAISON DE L'ENFANT

Dans le cadre de ses compétences générales en matière d'action sociale, la Collectivité Territoriale a fait le choix de soutenir la politique d'accueil de la petite enfance de la commune de Saint-Pierre en attribuant une subvention destinée au fonctionnement de la crèche multi-accueil gérée par le Centre Communal

d'Action Sociale de Saint-Pierre.

La convention pluriannuelle qui lie la Collectivité Territoriale et le CCAS de Saint-Pierre a été renouvelée en séance officielle le 22 février 2022 pour une durée de trois ans. Le montant de la subvention annuelle allouée s'élève à **584 800€**.



ADHÉSION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE »

En mai 2017, la Collectivité Territoriale, chef de file de la protection de l'enfance sur le territoire, a adhéré au groupement d'intérêt public « Enfance en Danger », ce qui a permis l'accès gratuit et confidentiel au numéro d'urgence 119, dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

En 2022, ce groupement a évolué et se nomme désormais GIP « France Enfance Protégée ». Il a pour mission d'apporter soutien aux acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance et de l'adoption, aux fins d'améliorer le bien-être des enfants et jeunes majeurs protégés et accompagnés.

L'adhésion de la Collectivité Territoriale à ce GIP lui permettra de :

- bénéficier d'un appui à la conception et au pilotage des politiques de protection de l'enfance ;
- avoir accès aux diverses productions d'études et de référentiels ;
- bénéficier des services de la plateforme 119 dédiée aux enfants en danger ;
- être accompagnée sur la question de l'adoption nationale et internationale, et l'accès aux origines personnelles.



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS

- Participation d'un agent à la formation « Premiers secours en santé mentale » ;
- Participation de la responsable du service à la formation sur les fondamentaux du manager territorial ;
- Participation de la responsable du service au cycle de formation destiné au cadre de la Protection de l'Enfance ;
- Participation d'un agent aux actions de formation

proposées dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales ;

- Participation de trois agents au module de formation sur les aspects juridiques des violences conjugales.

- Participation du référent ASE à un déplacement dans les provinces atlantiques, organisé par l'ATS dans le cadre de la coopération régionale, sur la thématique de la Santé mentale.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du comité de suivi du protocole de traitement des informations préoccupantes ;
- Mise en place d'un cycle de formation et d'information à l'intention des partenaires concourant à la protection de l'enfance ;
- Instauration de séances d'analyse de la pratique pour les agents du service.



PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

SERVICE FORMATION-INSERTION

2 AGENTS :

- 1 MAÎTRE DE MAISON
- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION *

*cette dernière assurant également l'accueil et le fonctionnement de l'antenne de la direction des Solidarités



RÉSIDENCE POMME DE PRÉ ET ANTENNE DE MIQUELON



MISSIONS

⇒ L'antenne de la direction des Solidarités est un véritable lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseils, d'aide aux démarches, de suivi des dossiers des usagers, d'orientation vers les partenaires.

⇒ Elle facilite ainsi l'accès aux droits, et offre un accompagnement et une réponse de proximité appréciés des habitants.

En janvier 2015, la Collectivité Territoriale s'est dotée d'un service de proximité pour les habitants de Miquelon en ouvrant une antenne de la direction des Solidarités dans un studio de la résidence Pomme de Pré. Les services Actions Solidaires, Enfance-Famille et la Maison Territoriale de l'Autonomie sont ainsi représentés dans la « Grande Ile ». Cette antenne est un véritable lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseils, d'aide aux démarches, de suivi des dossiers des usagers, d'orientation vers les partenaires. Elle facilite ainsi l'accès aux droits, et offre un accompagnement et une réponse de proximité appréciés des habitants.

La résidence Pomme de Pré, quant à elle, a ouvert ses portes en janvier 2016. Cette structure de type « Résidence autonomie » comporte dix logements (7 T1, 1 T2 et 2 studios) et accueille des personnes de plus de 60 ans ou des adultes en situation de handicap dont le niveau d'autonomie et l'état de santé sont compatibles avec une vie en logement autonome. L'équipe de la résidence se compose d'un maître de maison, d'un agent administratif à mi-temps depuis octobre 2022 et d'une assistante de direction, personne-ressource assurant également l'accueil et le fonctionnement de l'antenne de la direction des Solidarités.

FAITS MARQUANTS 2022



CRISE SANITAIRE COVID 19

En janvier, après une nouvelle recrudescence des cas de COVID 19 et la positivité d'agents de la Collectivité Territoriale intervenant à la résidence, l'ensemble des résidents et l'assistante de direction ont été testés tous les 2 jours pendant 5 jours par le personnel du poste médical. Aucun cas supplémentaire ne fut à déplorer. Pas de fermeture de la structure, ni de passe sanitaire mais une application stricte des gestes barrières (distanciation sociale, port du masque, lavage des mains, etc.). Pour protéger les résidents, seules les « collations partagées » (initialement prévues tous les 15 jours) ont été suspendues. Des boîtes d'autotests COVID19 et boîtes de masques chirurgicaux furent distribuées aux agents de la CT par mesure de sécurité.



TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES

En juin, des travaux de rénovation extérieure de la résidence Pomme de Pré ont débuté et ce sont poursuivis jusque fin septembre. Les toitures des appartements, la peinture des caisses des toitures et le revêtement extérieur de la résidence ont été entièrement refaits. Ces travaux se poursuivront en 2023 avec la réfection de la toiture de la ruelle et la pose de gouttières. Des travaux intérieurs de mise en conformité, notamment du plafond de la cuisine, ont également été entrepris en juillet.



EXPOSITIONS, ANIMATION

- En février : accueil de la conteuse Caroline CASTELLI pour un après-midi contes sur les « barques d'Isis ».
- En mars : participation de l'assistante de direction et du maître de maison à l'émission « Brume de Capelan » sur le thème de la journée mondiale du travail social.
- En mai : Exposition de photographies réalisées par des enfants ayant suivi un stage à la Maison des Loisirs.
- En décembre : Tournoi de belote de Noël organisé par la résidence, suivi d'une collation.



SEMAINE BLEUE 2022

Les agents ont participé à la traditionnelle distribution de fleurs à nos aînés de plus de 75 ans. Le repas partagé et l'atelier « mains vertes » suivi d'une collation, organisés par les agents de la résidence Pomme de Pré, ont rencontré un vif succès.

PERSPECTIVES 2023

- Réalisation d'un jardin surélevé
- Réflexion sur la mise en place de nouvelles animations pour favoriser la participation des résidents et l'ouverture sur l'extérieur
- Poursuite des travaux de rénovation et d'entretien du bâtiment

2022

EN CHIFFRES...

ACTIVITÉ D'ACCUEIL



268

ACCUEILS TÉLÉPHONIQUES

ACCUEILS
PHYSIQUES 117

NOMBRE DE DOSSIERS

RELEVANT DE LA MAISON
TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE

45

DOSSIERS RELEVANT DU
SERVICE FORMATION-INSERTION

22

DOSSIERS RELEVANT DU
SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES29 AIDES SOCIALES
FACULTATIVES



PÔLE TRANSPORTS & MOBILITÉS



PÔLE TRANSPORTS & MOBILITÉS

SERVICE ARMEMENT

LES DÉTAILS EN PAGE 80

SERVICE TECHNIQUE

LES DÉTAILS EN PAGE 83

SERVICE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

LES DÉTAILS EN PAGE 84

SERVICE EXPLOITATION

LES DÉTAILS EN PAGE 85

En avril 2022, le Pôle Développement des Mobilités devient le Pôle Transports et Mobilités marquant ainsi une nouvelle dynamique dans la gestion des transports de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les efforts de l'année 2022 ont porté ainsi sur le transport de biens après le transport de personnes et des véhicules.

Les objectifs de l'année 2022 étaient de tout mettre en œuvre pour transporter des personnes, des véhicules et des biens en toute sécurité.

90 % de l'activité du Pôle concerne la gestion de la compagnie maritime SPM Ferries, les 10% restant concerne quant à eux à la gestion des marchés en lien avec la mobilité (transport aérien et transport scolaire).



MISSIONS

⇒ Gestion du transport maritime via SPM Ferries.

⇒ Gestion financière des différents marchés de transport passés par la Collectivité Territoriale dont le marché de transport aérien inter-îles et les marchés de transport scolaire à Saint-Pierre et à Miquelon.

LE TRANSPORT MARITIME SPM FERRIES





PÔLE TRANSPORTS & MOBILITÉS

SERVICE ARMEMENT

Il regroupe :

- Le département des Ressources Humaines
- Le département Hygiène Sécurité et Environnement
- Le département Technique

Pour connaître le nombre d'agents de ce service, merci de vous référer à l'organigramme en page 4 et 5.



SERVICE ARMEMENT



LE DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES : SERVICE DES GENS DE MER

2022 est une année marquée par des difficultés de recrutement avec des vacances de poste sur les fonctions de second capitaine, de chef et d'ouvrier mécanicien. Cette situation a eu pour principales conséquences les changements fréquents des calendriers d'embarquement et la mobilisation du personnel à terre pour avoir des équipages complets.

Ainsi dans l'année, nous avons rencontré 5 mois et demi de vacances sur la fonction de second capitaine, 2 mois sur les postes de chef mécanicien et d'ouvrier mécanicien.

En conséquence, notre service armement a mobilisé beaucoup d'énergie dans la gestion des offres d'emploi, et du recrutement en général.

● LA GESTION DES OFFRES D'EMPLOI

La reprise des différentes activités maritimes tous secteurs confondus à l'issue de la crise sanitaire a exacerbé la pénurie d'officiers rendant encore plus difficile la gestion de nos recrutements.

Nous avons sollicité les services de Pôle emploi et d'autres organismes de recrutement spécialisés dans l'emploi maritime dont les services l'ENSM, Clic & Sea et la Touline. Nous avons diffusé un total de 5 offres d'emploi sur l'ensemble de l'année 2022.

Les statistiques de réponses aux différentes offres d'emploi proposées par Clic & Sea démontrent que les postes à Saint-Pierre et Miquelon ne sont pas suffisamment attractifs. En effet, pour exemple, le taux de réponses à l'offre d'emploi pour le poste de chef mécanicien a été de **2,48 %**, et celui pour le poste de second capitaine de **2,45 %**.

● SOLLICITATION NÉCESSAIRE DU PERSONNEL DÉTACHE À TERRE

Les difficultés rencontrées dans le recrutement des officiers ont eu pour conséquence la sollicitation du personnel détaché à terre. En effet, afin de compléter les équipages, l'ingénieur d'armement, le responsable technique ou encore le capitaine d'armement ont dû embarquer à de nombreuses reprises dans le courant de l'année, se détachant ainsi de leur activité à terre. Pendant une durée totale cumulée, toute fonction confondue, de **142 jours**.

● UNE DIFFICILE GESTION DES PLANNINGS D'EMBARQUEMENT

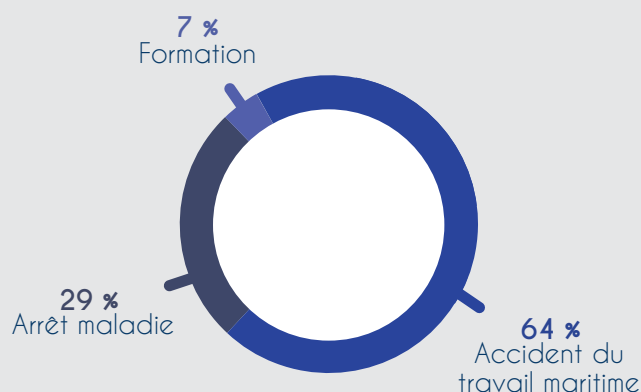
200 modifications de planning d'embarquement ont été nécessaires dans l'année pour permettre aux navires de partir avec des équipages complets et ainsi d'honorer les calendriers des rotations. Vacances de postes et arrêts de travail sont les causes de ces réorganisations.

● LA GESTION DES ABSENCES

En 2022, nous comptabilisons **696** jours d'absence faisant suite à divers accidents du travail maritime (dont 365 suite à un accident de trajet datant de novembre 2020) ont été comptabilisés pour le personnel navigant et **321** pour maladie ordinaire.

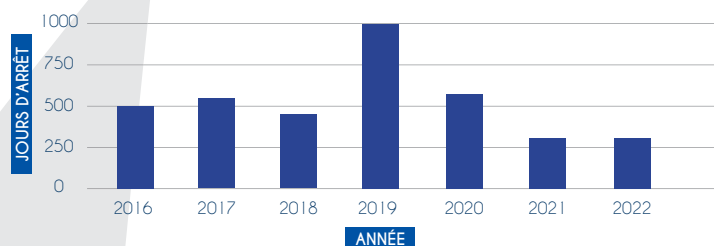
Le graphique ci-dessous permet d'observer la répartition des jours d'absence du personnel navigant sur l'ensemble de l'année 2022 (absences nécessitant la plupart du temps des remplacements), incluant les **74** jours durant lesquels les marins ont eu l'occasion de suivre une formation.

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE PAR NATURE



Après une évolution significative du nombre de jours d'arrêt pour maladie ordinaire en 2019, celui-ci tend à diminuer depuis 2020, restant stable en 2022 par rapport à 2021.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT POUR MALADIE ORDINAIRE

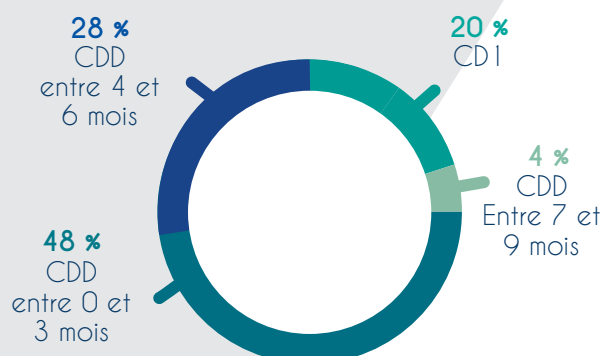


● LE RECOURS À DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS DE TRAVAIL

Pour armer ses navires, la Collectivité Territoriale a contracté **20** CDD et **5** CDI dans l'année.

Des postes en CDI étaient proposés cependant le manque de disponibilité des officiers notamment a rendu le CDI peu attractif.

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE PAR NATURE



● DES FORMATIONS MARITIMES À NOUVEAU ORGANISÉES

Pour faciliter la gestion de brevets et certificats pendant la crise sanitaire, l'Etat français a accordé des prorogations qui ont pris fin en 2022. En conséquence, nous avons dû organiser le départ de nombreux marins en formation. Ces formations, à l'exception de la formation de base à la sécurité proposée localement, ont été réalisées en métropole occasionnant également des temps d'absence important qu'il a fallu combler par des réorganisations de plannings multiples.

● LA FORMATION CERTIFICAT MATELOT PONT PROPOSÉE LOCALEMENT PAR L'ASSOCIATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons recruté tout au long de l'année **5** nouveaux marins issus de la promotion 2021-2022 du Certificat Matelot Pont proposée par l'AFC. Cette formation a eu pour principal avantage de former des marins issus du tissu local facilitant ainsi le recrutement. Cependant, pour embarquer sur nos navires ferries, les nouveaux marins devaient compléter leur cursus de modules supplémentaires enseignés dans les centres de formation maritime métropolitains et en ligne.

Le tableau ci-dessous résume toutes les formations suivies en 2022 par nos marins dans le cadre des compléments de formation initiale et les recyclages obligatoires.

Formation suivie	Nombre de jours de formation	Lieu de Formation	Nombre de marins concernés
CAEERS recyclage	1	CEPS Lorient	6
CFBS recyclage	5	CEFCM Lorient	4
CFBS recyclage	6	AFC Saint-Pierre	2
CQALI Recyclage	1	CEPS Lorient	5
Médical 2 Recyclage	3	CEPS Lorient	1
Médical 3 Recyclage	5	CEPS Lorient	1
ECDIS FURUNO	4-5	Formation en ligne	4
Sensibilisation à la sûreté	1-2	En ligne par SURTYMAR	2
CATERPILLAR	2	à Saint-Pierre par CATERPILLAR	9
CAEERS initial	5	CEFCM & CEPS Lorient	4

● L'APPLICATION DU NOUVEL ACCORD RELATIF À L'EMPLOI ET À L'ORGANISATION DU TRAVAIL DU PERSONNEL NAVIGANT

Depuis le 1er janvier 2022, nos marins travaillent sur la base d'un nouvel accord faisant suite à la dénonciation de l'accord qui était en place depuis le 12/07/2018. Une nouvelle organisation du travail ainsi que des éléments de rémunération plus adaptés à l'activité ont été mis en place.



LE DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES (DRH): SERVICE EXPLOITATION

Le service des ressources humaines du Pôle gère les planning des agents du service exploitation comprenant la gestion des vacances, des congés et des absences.



MISSIONS

Les missions du service restent inchangées.

- ⇒ Le service assure le relais entre le pôle et le service des ressources humaines de la Collectivité Territoriale. Il accuse réception et transmet les documents liés à la vie professionnelle des agents sédentaires : arrêts de travail, rendez-vous médicaux, etc ...
- ⇒ Il prépare les plannings, en prenant en compte les plannings des rotations des navires, les horaires d'ouverture

des bureaux du fret.

- ⇒ Il renseigne les heures supplémentaires, les jours des congés, les jours des absences ainsi que les plannings dans le logiciel des ressources humaines.
- ⇒ La gestion du personnel sédentaire est directement liée à la planification des voyages des navires. Toutes les modifications de voyage ont des conséquences sur le planning des agents sédentaires.

| LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique du Pôle Transports et Mobilités a pour mission de maintenir en état de navigabilité les navires de SPM Ferries. L'objectif étant de garantir une exploitation sûre des navires en fonction. En 2022, 6 rotations ont été annulées en raison d'un problème technique.

| PRINCIPAUX DÉFIS TECHNIQUES 2022

Les principaux défis techniques de l'année 2022 ont été :

● L'AVARIE SUR LE SAFRAN DU NAVIRE SUROIT

L'avarie sur le Safran du navire SUROIT qui a engendré un arrêt technique d'urgence. Cette avarie a eu des conséquences sur l'organisation des arrêts techniques réglementaires des autres navires. Par ailleurs, l'avarie a obligé SPM Ferries à adopter un fonctionnement en mode dégradé de mars à juin avec une exploitation du navire SUROIT.

● LE REMPLACEMENT DES ECDIS DE MARQUE ALPHATRON

Les navires NORDET Et SUROIT se sont vus dotés de nouveaux ECDIS de marque FURUNO afin de faciliter la maintenance de ces appareils et la gestion des abonnements de cartes électroniques. Sans représentant Alphatron dans la région, la maintenance et le traitement des incidents techniques étaient très difficiles et pénalisant.

● LA GESTION DES APPELS À GARANTIE

3 appels sont encore ouverts au 31 décembre 2022.

● CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LE CONSTRUCTEUR DAMEN

2022 marque la dernière année d'application de ce contrat. La fin de ce contrat sera effective le 12 janvier 2023.



ASSURER LE SUIVI DES NAVIRES AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le service technique gère les arrêts techniques, les visites statutaires et de classe à bord des ferries et du navire Jeune France.

Au cours de l'année 2022, ce service a géré :

⇒ **5 arrêts techniques** (2 pour le Suroit, 2 pour le Nordet et 1 pour le Jeune France) soit 9 semaines d'immobilisation cumulées pour les 3 navires.

⇒ **L'avarie du Safran sur le SUROIT** a occasionné une reprogrammation de plusieurs entretiens à flot en Septembre à Fortune sur les 2 navires. Pour effectuer ces

entretiens, 3 voyages supplémentaires ont été nécessaires.

⇒ **L'organisation du démarrage de la visite quinquennale** des ferries dès le mois de novembre avec le Bureau Veritas.

⇒ **L'organisation des visites statutaires** et des visites du Bureau Veritas.

| MAINTENIR EN ÉTAT LA FLOTTE DE SPM FERRIES

Pour maintenir sa flotte en état de navigabilité et effectuer l'ensemble de la maintenance préventive, le service technique dispose d'un logiciel de gestion de la maintenance assisté par ordinateur (GMAO). Grâce à l'achat d'un module complémentaire et d'une licence supplémentaire, le service technique a mis en place une gestion efficace des inventaires de pièces détachées.

De plus pour compléter ses connaissances, responsable technique, ingénieur d'armement, chefs et ouvriers mécaniciens ont suivi une formation sur les moteurs Caterpillar.



LE DÉPARTEMENT HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (HSE)

Le service HSE a pour mission :

- ⇒ D'assurer la veille réglementaire ;
- ⇒ D'identifier et de réduire les risques professionnels liés à la santé - sécurité, à l'environnement ou à la sûreté ;
- ⇒ De participer à l'amélioration continue du système de gestion à la sécurité des navires.



VEILLE RÉGLEMENTAIRE, RESPECT DES NORMES ET RÈGLEMENTS MARITIMES

Il participe à la veille, au respect des normes et de la réglementation pour les services à terre et pour le service maritime. En collaboration avec le DPA (Designated Person Ashore) et la direction, il oriente les politiques et propose des objectifs liés à la santé-sécurité et à l'environnement au Président du Conseil Territorial.

En 2022, notamment vis-à-vis de la prorogation du « Document of Compliance », la plupart des actions menées ont concernées la partie maritime du Pôle. Jusqu'en avril, date de la visite de l'Administration des Affaires Maritimes, les efforts ont été concentrés sur le suivi et la mise à jour documentaire. En parallèle, un travail de refonte d'une interface facilitant la communication entre les bords et

le siège a été entamé. Enfin, le service a participé à l'élaboration du plan de sûreté de l'Installation Portuaire en collaboration avec le DPA/PFSO (Port Facility Security Officer - Agent de Sûreté d'Installation Portuaire).

Du point de vue des services à terre, des actions de sensibilisation, de formation et de communication ont été engagées, notamment en ce qui concerne la gestion des évacuations et la lutte incendie. Après l'harmonisation de la gestion des EPI (équipement protection individuelle) au sein du Pôle, l'accent a été mis sur l'amélioration de la culture sécurité. Une réunion sécurité a été testée avec le service Quai. L'expérience sera renouvelée et étendue aux autres services en 2023.



SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce volet consiste à améliorer la santé et la sécurité au travail de l'ensemble des agents et marins du Pôle.

La cible prioritaire pour 2022 était d'améliorer la culture sécurité pour l'ensemble du Pôle.

Pour les services à terre, les indicateurs montrent une baisse de l'accidentologie. Néanmoins, l'activité physique reste la source majoritaire d'accident du travail.

Des formations pour le personnel à terre ont été dispensées pour la maîtrise des extincteurs et la gestion des évacuations. Le 22 septembre 2022, l'ensemble de agents du Pôle a participé à un exercice d'évacuation de la gare maritime.

Le suivi des indicateurs 2022 démontre une hausse de l'accidentologie sur le service maritime. Une attention particulière sera portée en 2023 sur les déplacements à bord des navires.



LA GESTION DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Pour une meilleur prise en compte de ces aspects, le responsable HSE a suivi une formation sur la méthode "bilan carbone". Cette formation permettra dès 2023, d'une part de travailler sur la mise à jour du document d'efficacité énergétique des navires et d'autre part de débiter une réflexion sur l'impact carbone des activités du Pôle.

Les actions mises en place en 2022 sont les suivantes :

- ⇒ L'amélioration du plan de **gestion des déchets** des navires. Cette dernière version optimise le suivi des déchets générés à bord.
- ⇒ La mise en place d'une **campagne test de mesure des déchets** dans le but d'évaluer l'impact carbone de notre activité . Des mesures seront ainsi faites courant 2023.
- ⇒ L'amélioration de la **traçabilité des déchets** conformément à la réglementation maritime associée.

MANAGEMENT ET GESTION DES REVUES DE SYSTÈME

Le service HSE participe à l'amélioration continue du système de gestion de SPM Ferries. Il est garant de la transmission des nouvelles procédures qu'il a émises et de leur utilisation.

Actuellement le système documentaire est composé de :

1 
MANUEL DE
GESTION

11 
FICHES
MÉTIERS

12 
MANUELS
& PLANS

5 
PROCÉDURES
SIÈGE

40 
REVUES DE
SYSTÈME RÉGULIÈRES

70 
FORMULAIRES
& ENREGISTREMENTS

49 
INSTRUCTIONS
& FICHES D'ÉVALUATION
DES RISQUES

+1000 
ENREGISTREMENTS
POUR METTRE À JOUR & FAIRE
VIVRE LE SYSTÈME DOCUMENTAIRE

Le service HSE et le service armement participe au renouvellement des certificats permettant l'exploitation des navires.

Ce service a pour objectif en 2023 de :

- ⇒ Finaliser l'interface siège-navire et tester l'application du système pour le service Quai.
- ⇒ Développer et structurer le système de gestion de l'environnement avec un référentiel et des indicateurs de gestion ;
- ⇒ Promouvoir l'engagement du Pôle en matière d'environnement à travers une communication vers les usagers et préparer l'adhésion vers un label environnemental.

LE SERVICE EXPLOITATION

Le service exploitation est composé du service quai et du service commercial.

LE SERVICE QUAI

Les missions du service consistent en la gestion de la logistique navire, la gestion de la zone portuaire et la gestion du fret inter-îles. En fin d'année les travaux sur le port de Miquelon ont eu pour effet de générer des modifications dans la gestion des escales et des chargements.

Responsable de l'exploitation, le service effectue le contrôle des chargements (véhicules, engins etc..) et gère les prévisions de chargement avec les billetteries et les navires. De même, le service gère toutes les entrées et sorties de matériel, fluides et déchets des navires.

Ce service travaille en étroite collaboration avec le service commercial sur l'aspect transport de marchandises. Dans l'objectif de maintenir la continuité du service, 3 agents ont été formés à l'utilisation des logiciels de gestion du fret inter-îles et 2 sont en cours de formation sur le logiciel de fret à l'international.

En 2022, le service a réceptionné un nouveau fourgon servant aux transports de bagages sur les navires à destination de Fortune.

Les principaux travaux réalisés par le service sont les suivants :

- ⇒ Rénovation du matériel d'exploitation (chariots)
- ⇒ Rénovation de l'abri utilisé pour enregistrer les passagers à destination de Langlade
- ⇒ Rafraichissement de la halle aux poissons (peinture extérieure, mise en place d'un ballon d'eau chaude) et des marches d'escalier de la gare maritime
- ⇒ Amélioration de l'étanchéité du hangar situé sur le quai
- ⇒ Rafraichissement du marquage au sol du parking sur le quai
- ⇒ Fabrication d'une zone de stockage temporaire de la marchandise et création d'une installation de stockage temporaire pour accueillir la marchandise non dédouanée.

LE SERVICE COMMERCIAL

Ce service regroupe les différentes billetteries de Saint-Pierre, de Miquelon et de Langlade. La billetterie de Fortune est gérée par un prestataire privé et occupe de nouveaux locaux depuis juin 2022.

Les restrictions sanitaires puis la levée de ces dernières ont eu pour conséquence la multiplication des procédures et des contrôles au pré-embarquement des navires. De plus sur la première partie de l'année, en collaboration avec le service comptable les billetteries ont géré les demandes de remboursement des titres de transport encore conséquentes en 2022.

Le service commercial comprend également les services fret soit le transport d'unités roulantes non accompagnées. En 2022, ce service avait pour mission de préparer l'ensemble des procédures à la gestion du transport de bien.

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

LES NOMBRES DE ROTATIONS RÉALISÉES ET DE PASSAGERS TRANSPORTÉS EN 2022





L'année 2022 devient notre meilleure année sur la ligne Saint-Pierre Miquelon avec 1004 passagers supplémentaires pour seulement 9 rotations supplémentaires par rapport à l'année passée.

Sur la ligne Fortune, en 2022, **220 rotations** ont été réalisées **contre 242** en 2019.

Malgré les restrictions sanitaires du début d'année, les passagers ont été au rendez-vous même si nous n'avons pas retrouvé le nombre de passages que nous avons en 2019 (21 264). Nous rencontrons cependant un niveau d'activité quasi identique que celui que nous avons avant la crise sanitaire.

Le nombre de passagers sur la ligne Miquelon-Fortune a augmenté cependant la fréquentation est encore timide avec **707 passagers** transportés pour **30 rotations**.

Sur la ligne Langlade, **9550 passagers** ont emprunté le navire Jeune France. Le nombre de passagers est en légère diminution par rapport à 2021. La tendance à la baisse se confirme tous les ans.










		MIQUELON	FORTUNE	LANGLADE	MIQ./FORT
2021		377	57	246	0
		31 709	2021	9 899	0
2022		386	220	240	30
		32 713	18 819	9 550	707

LE TRANSPORT DE VÉHICULES ENTRE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

	MIQUELON	FORTUNE	MIQ./FORT
2021	5 871	666	0
2022	5 289	2 678	147

Concernant les données véhicules, elles concernent les véhicules accompagnés et non accompagnés. Sur Miquelon le nombre de véhicules transportés est en légère baisse par rapport à 2021 mais cette **baisse de 10 %** s'explique par l'arrêt du transport de véhicule à partir du mois de décembre 2022 en raison de travaux importants sur le quai de Miquelon. Sur Fortune, nous avons pu transporter pour la première fois des véhicules toute l'année.

LE NOMBRE DE RÉSERVATIONS EFFECTUÉES DANS LES DIFFÉRENTES BILLETTERIES:

		 ST-PIERRE	 MIQUELON	 FORTUNE	 LANGLADE	 EN LIGNE
2021		17 997	8 430	5	1 421	4 501
		32 660	9 673	3	1 359	6 877
2022		20 283	12 555	859	1 094	7 086
		50 456	16 803	1 161	1 143	13 480

* À noter qu'une réservation peut correspondre à plusieurs tickets vendus.



LE TRANSPORT AÉRIEN INTER-ÎLE ET LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis janvier 2018, le Pôle Transports et Mobilités est en charge du suivi financier du marché passé par la Collectivité Territoriale et la compagnie Air Saint-Pierre pour la desserte aérienne inter-île. Le Pôle effectue également le suivi financier des marchés de transport scolaire tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon. Ces suivis de marché sont gérés par le service comptabilité du Pôle.



ÉVOLUTIONS ET PROJETS DU PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

En décembre 2022, la Collectivité a signé une convention relative au transport de marchandises avec l'Etat autorisant SPM Ferries à effectuer un transport complémentaire et subsidiaire de marchandises avec Terre-Neuve. Tous les efforts du Pôle seront en 2023 tournés vers la mise en œuvre de cette convention.



SERVICES PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

5 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 1 RESPONSABLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 1 CHARGÉE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
- 2 GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

CELLULE AGRICOLE ESPACES RURAUX & NATURELS

LES DÉTAILS EN PAGE 94

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LES DÉTAILS EN PAGE 100

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TERRITORIALE

LES DÉTAILS EN PAGE 104

En 2022, le Pôle Environnement & cadre de vie s'est attelé à poursuivre son travail à la fois stratégique et opérationnel. L'année a été marquée par la procédure d'adoption du STAU, l'élaboration d'un outil numérique sur la biodiversité et la refonte complète des aides agricoles. Sur le terrain, à Miquelon et à Saint-Pierre, les efforts se sont portés sur une expérimentation de reboisement à partir des plants locaux, en partenariat avec l'ONF, et la poursuite des travaux d'amélioration du réseau de sentiers de la Collectivité Territoriale.



MISSIONS

⇒ Soutien financier, matériel et humain pour le développement de l'agriculture.

⇒ Mise en réglementation de l'urbanisme et gestion des affaires foncières.

⇒ Gestion de la clinique vétérinaire, des CAERN et de la MNE.

⇒ Protection, gestion et mise en valeur de la biodiversité locale et des espaces naturels.

L'ADOPTION DÉFINITIVE DU SCHEMA TERRITORIAL D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

Par délibération n° 155/2021 du 08 juin 2021 la Collectivité Territoriale adoptait l'entrée en vigueur du Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU), dotant ainsi le territoire d'un outil de coordination et de mise en cohérence des politiques d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et de développement économique.

Pour respecter l'articulation de l'ancien Règlement Local de l'Urbanisme (RUL) et des dispositions du Code de l'Environnement intervenues depuis l'ancien règlement, plusieurs étapes sont ensuite intervenues :

- Une mise à disposition du public d'un mois a été réalisée à compter du 20 octobre 2021 (arrêté n° 1334/2021)
- La demande d'avis délibéré des communes

Le STAU, modifié de quelques ajustements mineurs, a été adopté de façon définitive par délibération n° 128/2022 du 15 avril 2022.

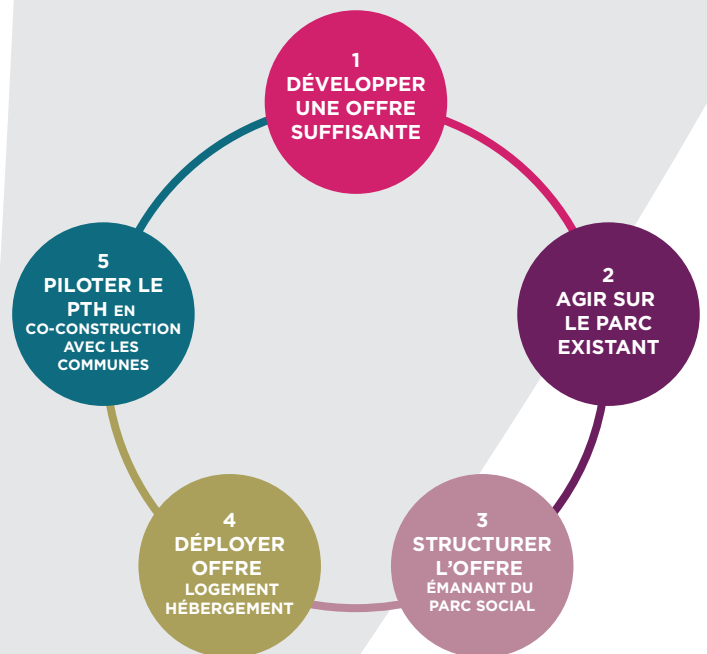
Par ailleurs, il convient de préciser qu'afin de permettre la prise en main la plus efficace possible de ces nouveaux outils, la Collectivité Territoriale a mis en place une mission d'assistance du bureau d'études CITTANOVA principalement destinée à la DTAM, service instructeur des Communes, pendant la 1ère année d'entrée en vigueur du STAU.

LE LANCEMENT DU PROGRAMME TERRITORIAL DE L'HABITAT

En 2022, la Collectivité Territoriale a engagé l'élaboration du « Programme Territorial de l'Habitat » afin de définir avec les acteurs locaux une politique du logement sur le territoire en cohérence avec les prescriptions du Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (adopté en avril 2022) et du Schéma Territorial de l'Autonomie entres autres.

Dans un premier temps, la réalisation du PTH a débuté avec l'élaboration d'un diagnostic au printemps 2022 qui a permis de dégager les grands enjeux auxquels le territoire est confronté. A l'issue des réunions de concertation avec les élus, cinq orientations ont été définies et validées par la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon (CTSPM) :

Une fois la gouvernance assise, il s'agira de mettre en œuvre le plan d'action dès mars 2023. Ce plan d'actions définira les outils, les bénéficiaires, les moyens humains et financiers et le phasage des projets. Enfin, le territoire devra faire perdurer une instance de suivi pour le pilotage des actions liées à l'habitat et capitaliser les données recueillies sous la forme d'un observatoire partagé.



AFFAIRES FONCIÈRES

Le Pôle Environnement et Cadre de Vie, en lien avec la Direction des Services Fiscaux, gère les affaires foncières de la Collectivité Territoriale. Les occupations et locations des biens de la Collectivité Territoriale ont fait l'objet, en 2022, de 24 conventions de location qui ont été inscrites à l'ordre du jour de séances du Conseil Exécutif, 10 délibérations de vente, aucune acquisition. De plus, 82 abstentions de préemption ont fait l'objet de délibérations en Conseil Exécutif (répartis en 15 délibérations).

| PERMIS COUPE BOIS

47

PERMIS
COUPE BOIS



ONT ÉTÉ DÉLIVRÉ SUR LA SAISON
2021/2022.

Afin de procéder à l'attribution des parcelles du lotissement des Graves (4ème tranche), la Collectivité Territoriale a relancé une procédure d'attribution des parcelles sous forme d'appel à projets. Cette procédure transparente a permis de fixer des critères d'attribution, et de permettre une équité dans l'attribution des parcelles.

De plus, une procédure concernant l'attribution des 13 parcelles du lotissement des Graves dédiées à de l'habitation mixte (résidentielle/locative) a été lancée avec une date de remise des projets fixée à décembre 2022.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La Collectivité Territoriale intervient dans le développement agricole par 3 leviers principaux :

1

L'assistance technique et aide aux travaux agricoles par le biais du service de la CAERN de Miquelon et de son matériel agricole.

2

L'aide à la production, appelée Indemnité Spécifique Agricole (ISA).

3

Les aides aux investissements agricoles, permettant le développement des entreprises agricoles, et attribuées après avis de la Commission des Affaires Agricoles (CAA).

En 2022, les aides dédiées au développement agricole ont été de :

50 000 €



attribués en aide à l'investissement pour le développement agricole, après avis des Commissions des Affaires Agricoles (CAA),

98 113 €



attribués dans le cadre de l'aide à la production (Indemnité Spécifique Agricole ISA).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RELANCE DU PIE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SARE

Dans son Schéma de Développement Stratégique 2010-2030, la Collectivité Territoriale a identifié l'amélioration de l'efficacité énergétique de la production et la maîtrise de la consommation énergétique dans l'habitat comme des enjeux majeurs de l'archipel.

En mai 2022, la Collectivité Territoriale a relancé le Point Info Energie (PIE), inauguré en 2019. Hébergé au sein d'Archipel Développement, sa mise en œuvre bénéficie du soutien de l'ADEME dans le cadre de la convention du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE).

La réactivation du PIE est concomitante au lancement d'une étude sur la caractérisation énergétique des logements de l'archipel financée par l'ADEME. En juin 2022, 30 logements représentatifs du parc local de l'archipel ont ainsi pu être instrumentalisés. Les données recueillies serviront à fournir au PIE un outil de calcul simple d'estimation de consommation, de modélisation des gains et de calcul de performance énergétique des habitations. Cet outil permettra de mieux conseiller les propriétaires de l'archipel dans leurs travaux de rénovation énergétique.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

En parallèle, le Programme pour l'Efficacité Énergétique des Bâtiments (PEEB) co-financé par l'ADEME et l'AFD, a permis en 2022 de diagnostiquer des bâtiments publics appartenant à chacune des collectivités locales de l'archipel. Cet appui technique permettra d'élaborer un plan d'action spécifique à chaque bâtiment et ainsi accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique.

PARTENARIAT MAITRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE AVEC EDF

Par ailleurs, la Collectivité Territoriale poursuit son partenariat avec EDF dans le cadre de la Maîtrise de la Demande en Électricité. Plusieurs aides destinées aux propriétaires vont être lancées début 2023 : aide à l'acquisition et à la mise en place d'un poêle à bois/à granulés, d'un chauffe-eau thermodynamique ou encore de fenêtres et portes-fenêtres isolantes. Enfin, concernant le potentiel en énergie renouvelable de l'archipel, le programme européen Green Overseas devrait permettre au territoire d'explorer différentes sources d'énergie propre et ainsi amorcer la transition énergétique de l'archipel.



LA VALLÉE DU MILIEU, SITE PILOTE POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2018, la Collectivité Territoriale a mis en place un plan de gestion pour la restauration écologique et la valorisation de la Vallée du Milieu. Pour renforcer sa volonté d'agir sur cet espace naturel la Collectivité a répondu à un appel à projet porté par l'ADEME dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). En 2019, la Collectivité devient lauréate de ce dispositif et la Vallée du milieu est reconnue « Site pilote pour la reconquête de la biodiversité ».

Ces dispositifs et les fonds alloués permettent d'amorcer le programme d'actions fixées dans le Plan de gestion. En 2022 les avancées concernaient la prise **en main du Portail du patrimoine naturel par les utilisateurs et le lancement d'une étude sur l'hydrologie, les sols et les aménagements nécessaires pour restaurer et valoriser le site de la Vallée du Milieu.**

En avril 2022, le cabinet BRL ingénierie s'est vu confier ce travail d'étude permettant de répondre à de nombreuses questions et ainsi obtenir un programme de travaux pour la réhabilitation écologique de la Vallée du Milieu.

Trois volets font l'objet de cette expertise à savoir :

- 1 l'amélioration des connaissances sur les pollutions du site, le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux
- 2 la réhabilitation des écosystèmes suivant leur état écologique (sols pollués, présences de remblais, d'espèces exotiques envahissantes EEE, tourbières dégradées)
- 3 la programmation de travaux d'aménagement pour l'accueil du public.

Plusieurs investigations de terrains (eau, sols, remblais, EEE, ouvrages hydrauliques, géographie, hydrologie, accessibilité) se sont déroulées du 29 juin au 8 juillet et du 18 au 21 juillet 2022. Elles ont permis de caractériser et d'analyser de manière très fine toute cette zone et de mesurer l'état de dégradation de certaines parcelles. Par la suite, des comptes-rendus de ces missions ont permis d'établir les premières préconisations de gestion présentées au mois d'octobre à la Collectivité. La prochaine phase durant le 1er semestre 2023 consiste à réaliser un arbitrage pour valider un programme d'entretien et de travaux réaliste et réalisable afin de retrouver un espace naturel restauré.



LA MISE EN SERVICE DU PORTAIL DU PATRIMOINE NATUREL DE ST-PIERRE ET MIQUELON

En tant que site pilote, la Vallée du Milieu a servi à développer un nouvel outil numérique innovant permettant d'intéresser le grand public à la biodiversité de l'archipel : le portail du patrimoine naturel de Saint-Pierre et Miquelon comprend un site internet et une application mobile « SPM Boreal ».

Cet outil permet de rendre accessible au plus grand nombre la connaissance, de fédérer une communauté d'observateurs dans le partage d'informations et ainsi impliquer la population et les visiteurs dans l'acquisition des connaissances naturalistes. Ce portail est conçu pour proposer des programmes en sciences participatives permettant d'animer et de dynamiser la plateforme en favorisant les interactions entre utilisateurs.

L'année 2022 a permis de rendre publique et concrétiser l'utilisation du portail peu après son inauguration qui a eu lieu le 15 décembre 2021.



VOICI CE QUI S'EST PASSÉ AU COURS DE L'ANNÉE :

— 37 nouvelles fiches Atlas ont été créées comprenant principalement des oiseaux et des plantes. **Nous sommes actuellement à 132 fiches espèces disponibles à la consultation.**

— 90 internautes ont créé leur compte avec un total de **365 observations publiées**, 357 ont pu être validées.

— En terme de fréquentation du site web, sur près de **2 000 visiteurs** la moitié sont de l'archipel tandis que les autres utilisateurs viennent essentiellement des États-Unis, de la France et du Canada.

— Un programme d'initiation à l'utilisation du Portail du patrimoine naturel a été proposé aux classes de CM2 de St-Pierre et de Miquelon. 4 classes, ont bénéficié de 3

séances chacune permettant à **53 élèves** de familiariser à l'utilisation de cette plateforme numérique en classe et sur le terrain.

— 2 agents de la Collectivité ont dans le cadre de leurs missions encadré le travail réalisé qui consistait à créer des fiches espèces, faire de la modération pour valider les observations déposées, mettre à disposition de nouvelles ressources, proposer des défis de sciences participatives et des programmes d'accompagnement pour animer cet outil.

— En 2023 ce travail se poursuivra et de nouveaux développements sont envisagés pour améliorer l'expérience des utilisateurs, attirer et fidéliser les nombreux visiteurs.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE LA FORÊT

2 900 ha
SUR LES
3 000 ha
DE BOIS ET FORÊTS
DE L'ARCHIPEL

La Collectivité Territoriale est propriétaire de quasiment toutes les forêts de l'archipel qui appartiennent à son domaine privé : 2900 ha sur les 3000 hectares de bois et forêts de l'archipel.

Devant les constats manifestes de dégradation de la forêt depuis plusieurs décennies la Collectivité a souhaité en 2014 doter les bois et forêts lui appartenant d'une stratégie de gestion durable, prenant en compte toutes les fonctions de la forêt de manière à en garantir la conservation.

Tout d'abord la Collectivité a mandaté l'ONF pour établir l'inventaire de l'ensemble des forêts du territoire. Réalisé entre 2015 et 2017 celui-ci a permis

d'obtenir les caractéristiques précises de nos peuplements forestiers et de leur état, ainsi qu'une cartographie de nos boisés et de leur répartition sur l'archipel.

Une stratégie de gestion est ensuite adoptée en 2019 grâce à l'élaboration d'un plan de gestion pour l'aménagement de la forêt de St-Pierre et Miquelon. Sa mise en œuvre couvre la période 2019-28. Pour garantir un accompagnement pérenne et structuré, un contrat d'assistance technique « Audiffred » est établi avec l'Office National des Forêts pour une durée de 10 ans.



UNE MISSION ANNUELLE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

L'accompagnement annuel de l'ONF se concrétise notamment par le déroulement d'une mission de terrain annuelle sur l'archipel couvrant différents champs d'actions inscrits au Plan de gestion.

En 2022, la mission initialement prévue en mai pour conduire un chantier de reboisement a dû être annulée. En effet, l'acheminement des plants forestiers depuis le Canada n'a pas pu aboutir bien qu'une commande de 10 000 plants avait été faite. La pépinière au Québec n'a pas été en mesure de faire acheminer les plants aux dates attendues et correspondant à la période de plantations la plus favorable.

La mission 2022 a pu être réorientée sur d'autres activités toutes aussi essentielles et déterminantes pour la gestion de notre forêt. 2 techniciens se sont déplacés dans l'archipel du 15 au 29 septembre pour :

— Présenter des éléments de compréhension techniques et réglementaires sur les questions de coupe de bois, contrat de



culture, Lidar HD

Assurer le suivi et le contrôle des plantations 2020 et 2021 sur Miquelon-Langlade

Poursuivre les recherches sur des espèces patrimoniales, le bouleau jaune et le bouleau cordé

Durant cette mission, les élus se sont réunis avec ces experts forestiers pour appréhender les notions et problématiques liées à la forêt.

Au terme des échanges, le sujet du contrat de culture a connu une avancée intéressante puisqu'il a été acté de lancer un marché public pour la fourniture de plants forestiers produits dans une pépinière locale. En décembre 2022, c'est à l'entreprise Arbora'l qu'a été attribué ce marché. Une 1ère fourniture de 10 000 plants est prévue pour le printemps 2025.



UNE OPÉRATION DE REBOISEMENT AVEC UN TAUX DE VIABILITÉ ÉLEVÉ

La seconde partie de la mission concernait le suivi des zones de reboisement 2020 et 2021, le contrôle des plantations, l'application des protocoles de protection des plants (graisse et laine de mouton, pincés à bourgeon), le relevé des zones prévisionnelles de reboisement pour 2023.

Les résultats de ce suivi indiquent un taux de viabilité des plants élevés, soit 74% avec cependant la moitié des plants abrutis par les lièvres. Un taux de plants morts faibles, 12%. Le bilan de cette année est donc encourageant, ces plantations ont un réel avenir.

Ces opérations de contrôle sur le terrain sont conduites par l'ONF mais assisté de la Collectivité par la présence de plusieurs agents du Pôle Environnement et cadre de vie. La Fédération des chasseurs et également associée sur le suivi des zones qu'elle a reboisé avec des plants de sapins baumier locaux.



SENSIBILISATION DES SCOLAIRES À LA FORÊT

L'ONF a aussi répondu à une sollicitation de la MNE en proposant une intervention scolaire en forêt avec une classe de CM1-CM2 de l'école des 4 temps de Miquelon. La communication et les actions pédagogiques sont des axes d'interventions forts de ce plan de gestion pour aider le grand public à mieux comprendre le fonctionnement de notre écosystème forestier.



LA RECHERCHE ET L'INVENTAIRE D'ESPÈCES PATRIMONIALES

Une journée à St-Pierre a été consacrée à la recherche du Bouleau cordé (*Betula cordifolia*). La présence de cette espèce, rare localement a été confirmée en 2021. Il s'agissait ici de quantifier et de localiser plus précisément ce bouleau dans la zone de l'Anse à Dinan. Il était nécessaire d'intégrer cette espèce dans la biodiversité remarquable de notre forêt, tout comme cela a été fait en 2019 pour le Bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) dans la vallée de l'Anse aux soldats à Langlade.

Pour l'année 2023 des suivis, un programme de reboisement et une veillée concertée se poursuivront pour mener à bien ce plan de gestion.



PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

CAERN MIQUELON

5 AGENTS
POLYVALENTS

- 1 RESPONSABLE
- 1 GESTIONNAIRE
ADMINISTRATIF
- 3 TECHNICIENS
POLYVALENTS

Pour répondre à la charge de travail l'équipe est renforcée par des embauches saisonnières en CDD de plusieurs mois. En période estivale, pic d'activité de la CAERN des étudiants poursuivant les études hors de l'archipel viennent également renforcés l'équipe.

CAERN SAINT-PIERRE

3 AGENTS
POLYVALENTS

- 1 RESPONSABLE
- 2 TECHNICIENS
POLYVALENTS



CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX ET NATURELS ET DU DÉBARCADÈRE

CAERN MIQUELON

La CAERN est un service de la collectivité qui a pour mission principale de soutenir le secteur agricole en assurant notamment, depuis 2021, un programme de réhabilitation des prairies ambitieux dans une démarche agro-environnementale tout en favorisant également l'économie circulaire. Elle assure aussi l'entretien des espaces ruraux et naturels, l'entretien des campings, des plages et apporte son soutien aux autres services de la collectivité ainsi qu'aux différentes associations. Elle offre également diverses prestations aux particuliers en l'absence d'initiative privée et assure depuis maintenant 8 ans la gestion du ber hydraulique.

La CAERN abrite aussi dans ses locaux une annexe de la clinique de Saint-Pierre où une présence hebdomadaire est réalisée généralement le jeudi. Lors de cette présence, le vétérinaire est assisté d'un agent de la CAERN. Ce même agent continu d'assurer un service minimum le reste de la semaine sous le contrôle du vétérinaire.



MISSIONS

- ⇒ Soutenir le secteur agricole et entretenir les espaces ruraux et naturels.
- ⇒ Entretien des campings et les plages.
- ⇒ Apporter son soutien aux autres services de la Collectivité ainsi qu'aux différentes associations.
- ⇒ Offrir également diverses prestations aux particuliers en l'absence d'initiative privée.
- ⇒ Assurer la gestion du ber (depuis 8 ans maintenant).

SOUTIEN AUX TRAVAUX AGRICOLES

764 HEURES DE SOUTIEN DIRECT à l'attention des exploitants agricoles

764 heures de soutien direct ont été portées à l'attention des exploitants agricoles contre 663 heures en 2021.

Pour répondre aux enjeux du développement agricole dans un contexte de tension géopolitique, de dérèglement climatique et d'inflation, la CAERN se voit régulièrement doter de sommes conséquentes pour moderniser son parc d'agroéquipements.

LA PRODUCTION FOURRAGÈRE

133 TONNES sur l'ensemble des surfaces fourragères

Elle représente une production de **133 tonnes, soit 341 balles**, avec des rendements moyens à l'hectare de 5.6 tonnes sur l'ensemble des surfaces contre 4.2 tonnes soit **une augmentation du rendement de 34% comparativement à 2021**.

Cette hausse est directement imputable au programme du plan de réhabilitation et des conditions météorologiques favorables. L'augmentation est encore plus significative si on la compare avec 2020, année d'avant la mise en application du programme de réhabilitation plus de 85%. Les bénéfices de ce plan de réhabilitation ne sont plus à prouver.



RÉHABILITATION DES PRAIRIES ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE À VOCATION AGRICOLE

174h30

HEURES INVESTIES SUR PLUS DE 21ha

Débuté dans sa phase de travaux de terrain en 2021, le programme de réhabilitation des prairies s'est poursuivi sur la période d'avril à octobre.

L'écriture des itinéraires techniques (ITK), l'accompagnement et le suivi de terrain ont de nouveau été confiés à Mr Jean COULOMBE, ingénieur agronome qui officie comme consultant pour l'entreprise AECOM pour l'élaboration d'un plan de réhabilitation 2020-2025.

Mr COULOMBE est revenu en mission sur Miquelon au mois de mai et juillet.



TERRAINS EN GESTION PAR LA CAERN DE MIQUELON



La CT a mis à disposition de l'entreprise Floradécor, une partie de son foncier agricole gérée auparavant par la CAERN afin de répondre aux besoins de la rotation de parcelles et aussi à la demande de la gérante de l'entreprise.

Plus de 80 heures de soutien direct notamment sur le programme de la pomme de terre ont été réalisées sur l'année pour l'entreprise. Les travaux de préparation de sol et de fertilisation, de semis ont été réalisés sur une surface cumulée de près de 2,5 ha. La production de l'année réalisée sur 1,2 ha s'élève 19 tonnes comparativement à 10,5 tonnes pour 2021.

🏠 | RÉCOLTE ET VALORISATION DE PRODUITS NATURELS

1 113 TONNES RÉCOLTÉES DE GOÉMON RÉCOLTÉES SUR LES LIEUX D'HYNACHI ET LA MÈRE DURAND

350 HEURES D'INVESTISSEMENT POUR LES TOURNÉES D'OBSERVATION, LA RÉCOLTE ET LE TRANSPORT



Plus de 1 113 tonnes de goémon estimées ont été récoltées sur les lieux d'Hynachi et la Mère Durand. Près de 770 tonnes ont été utilisées pour les besoins des ITK des différentes exploitations et du programme de réhabilitation.

La DTAM a apporté son soutien technique avec la mise à disposition de ses camions afin de transporter les quantités nécessaires aux ITK dédiés au développement agricole.

La vente aux particuliers représente 85 voyages avec des livraisons tant sur Miquelon que sur Langlade. Plus de 350h ont été investies pour les tournées d'observation, la récolte et le transport. Dans le plan de réhabilitation, la CAERN a aussi mis en pratique une meilleure valorisation des engrais de ferme.

ENTRETIEN ET PROTECTION DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

🌲 | LES SENTIERS

1 250 HEURES INVESTIES D'ENTRETIEN DE SENTIERS



En plus de l'entretien classique des sentiers tels que le balisage, le débroussaillage et l'élagage, la CAERN est intervenue sur l'aménagement du sentier de Belliveau où plus de **100 mètres linéaires ont été réalisés**.

La réalisation de ce chantier a pu se faire grâce à l'embauche de 4 saisonniers sur des durées allant de 6 à 8 mois et renforcée sur la période des vacances scolaires par 4 étudiants sous contrat d'un mois.

charte de la FFR a été poursuivie sur les sentiers du Cap.

Plus de **1 250 heures ont été investies** sur l'année pour l'entretien et l'aménagement de l'ensemble des sentiers par le personnel de la CAERN et les saisonniers. Le chantier de Belliveau représente à lui seul près de 805 heures.

🚚 | L'ENTRETIEN DES CAMPINGS

723 HEURES INVESTIES SUR L'ENSEMBLE DES CAMPINGS

Comme chaque année, la CAERN a assuré les missions habituelles telles que la mise en service de l'alimentation en eau, l'entretien des pelouses et des infrastructures, la mise en place des mobiliers et la récolte des ordures. C'est plus de 723 heures qui ont été investies sur l'ensemble des campings.



L'ENTRETIEN DES PLAGES, AIRES DE PIQUE-NIQUES ET DÉBARCADÈRE



L'aménagement et l'entretien des plages ont évolué ces dernières années. La plage des butteaux autrefois prisée est de plus en plus délaissée du fait de son insalubrité notamment dû aux échouages d'algues et des problèmes d'érosion de la route Miquelon-Langlade. De plus, l'absence de maître-nageur sur la plage de Mirande (compétence Mairie) entraîne également sur ce site un changement d'habitude. De ce fait, la fréquentation de la plage de Langlade est en hausse et concentre les interventions de la CAERN depuis ces 3 dernières années pour la pose de mobilier (tables).

Les agents ont continué d'assurer l'entretien et la maintenance des toilettes sèches, la tonte des espaces autour de ceux-ci et de la billetterie du débarcadère de Langlade. Les toilettes sèches ont également été rafraichies avec la pose d'une peinture. 159 heures ont été consacrées pour ces actions.

159

HEURES INVESTIES
SUR CES ACTIONS



TRAVAUX SYLVICOLES

Le plan de gestion validé en 2019 est entré dans sa 3ème campagne. Après les péripéties d'acheminement et les pertes occasionnées sur les plans venus du Canada en 2021, et les difficultés d'être livrées à temps pour 2022, la campagne de reboisement pour cette année a été annulée.

Le déplacement de l'ONF initialement prévu en mai, a eu lieu en septembre pour le suivi du taux de réussite de la campagne de reboisement 2021. Les premières observations montrent un taux de plants vivants plutôt satisfaisant.

Ce travail a nécessité une cinquantaine d'heures de travail par l'ensemble des agents.



COUPE DE BOIS

9

PERMIS
COUPE BOIS



Le nombre de permis vendus est en légère augmentation avec 9 permis pour un volume de 52 m³ contre 7 en 2020 pour un volume de 34 m³.



EXPLOITATION DU BER HYDRAULIQUE

24

MOUVEMENTS
RÉALISÉS

SUR L'ANNÉE 2022

Près de 100 heures ont été consacrées aux manœuvres et à l'entretien de cet outil. Chaque manœuvre mobilise deux agents et dure entre 2h00 et 2h30 (opération de mise en route, manœuvre, lavage à grande eau, retour au lieu de remisage etc...).

Les dépenses d'entretien en 2022 s'élèvent à près de 23 500 €. Auxquelles il faut ajouter 1 107 € pour le contrôle technique périodique réalisé par le bureau de contrôle CTE. On peut néanmoins regretter l'absence de hangar en zone portuaire pour l'entretien et le stockage. L'absence de cette infrastructure complique sérieusement l'exploitation de cet outil et va impacter sa durée de vie.



ENTRETIEN DU PARC TECHNIQUE

La CAERN dispose aujourd'hui d'un parc technique conséquent constitué notamment de quatre tracteurs agricoles CLAAS avec pour certains une technologie embarquée complexe.

Le service est reconnu comme Partner officiel de CLAAS France lui donnant ainsi accès au soutien technique et au programme de formation. Cette reconnaissance est une véritable aubaine pour le bon fonctionnement des équipements et pour le développement des compétences des agents.

Dans le cadre de ce partenariat, l'agent a pu suivre une formation sur 2 semaines chez CLAAS FRANCE à CLAAS ACADEMY YMERAY.

Le personnel technique a donc investi plus de 470 heures pour le parc agricole dont 312 heures pour l'entretien des tracteurs.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le plan de réhabilitation des prairies
- Poursuivre l'aménagement du sentier de Belliveau

CAERN SAINT-PIERRE



MISSIONS ET RÉALISATIONS

- ⇒ Aménager des sentiers de promenades et de randonnées et des aires d'accueil du public en milieu naturel
- ⇒ Installer la signalétique des sentiers
- ⇒ Entretien des mobiliers et équipements existants, le matériel du service et des espaces verts appartenant à la Collectivité
- ⇒ Assurer la propreté de sites ou espaces accueillants du public (poubelles, toilettes sèches)
- ⇒ Veiller et sécuriser les aménagements, les espaces naturels accueillants du public (arbres tombés, renouvellement de rambardes, les foyers)
- ⇒ Participer et assister aux missions techniques de terrain en lien avec la gestion des sentiers et de la Forêt de l'archipel
- ⇒ Intervenir pour des besoins ponctuels et spécifiques de la Collectivité (ex : arrachage de Sénéçon, construction de mobiliers pour le CIT)



RÉALISATIONS 2022

Les activités principales de la CAERN sont la réalisation de travaux sur les sentiers de randonnées gérés par la Collectivité.

A noter que les moyens les plus importants ont été dédiés à la restauration du sentier de l'Anse à Henry : 4 à 6 agents ont été présents sur le terrain du 5 juillet au 15 octobre pour remplacer l'ensemble des passerelles qui étaient en place depuis 2005.

1380 heures de travail ont été nécessaires pour réaliser les 243 m de passerelles et les 2 ponts sur ce sentier. Afin de mener ce chantier dans les meilleures conditions la CT a pris en charge l'utilisation d'un cheval comme moyen de transport pour acheminer le bois dans les parties les plus éloignées. En 4 jours, le cheval a effectué 17 voyages permettant d'acheminer 578 pièces de bois. La volonté était de réduire l'impact de la circulation sur le milieu naturel et de préserver la santé physique du personnel assigné à ce chantier.

Un balisage spécifique a été mis en place sur le sentier de la Vigie pour éviter la zone du chantier de reconstruction du barrage. Un tronçon de l'itinéraire habituel a été dévié et ce nouveau tracé balisé par des piquets de jalonnements. Des panneaux avec la carte du nouveau tracé ont été posés pour informer les promeneurs.

Cette année, le confort et l'accessibilité des usagers a été améliorée grâce à la pose de signalétique permettant de mieux s'orienter sur le réseau de sentier. Sur St-Pierre, 12 potelets directionnels orientent maintenant le promeneur aux intersections de sentier. En parallèle les cartes des itinéraires ont été actualisées avec l'indication de l'emplacement des potelets. Elles sont disponibles en format papier sur les plans touristiques et en format numérique dans la rubrique Ressources du Portail du patrimoine naturel de SPM : <https://www.spm-patrimoine-naturel.fr/web/ressources>



INTERVENTIONS PAR SENTIER

Sentier	Passerelles en mètres linéaires mL	Elagage	Drainage	Pose de signalétique	Balisateur peinture ou piquets	Ponts
ANSE À HENRY	243 mL			3 potelets	Peinture	2 ponts
VALLÉE DES 7 ÉTANGS	43 mL	OUI	Drains creusés	4 potelets	Peinture	
VALLÉE DU MILIEU /PONT BOULOT	15 mL					1 pont
CONDUITES/VIGIE	10 mL	OUI	Drains creusés		Piquets	
ANSE À DINAN			Drains creusés	1 potelet		1 pont
DIAMANT				1 potelet		1 pont
CAP AU DIABLE				1 potelet		
TÉLÉGRAPHE				2 potelets	Piquets	



INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

- Réalisation d'accès aux toilettes de la plage Savoyard, de rambardes pour la table d'orientation du cap aux basques, le belvédère de l'Anse à Pierre
- Construction de tables pour le terrain de caravanning du Pain de sucre
- Coupes de nombreux arbres morts tombés après l'hiver au Camping des 3 sapins à Langlade
- Ramassage de bois flotté au bord de l'étang

Goéland (obstruant une conduite du barrage)

- Application du protocole de pulvérisation pour le suivi des plants forestiers (régénération forestière dans le cadre du plan de gestion)
- Arrachage du Sèneçon jacobée en juillet et août effectué par 3 agents sur les zones du Diamant, de la Vallée du milieu et du quartier des Graves.



TACHES COURANTES RÉGULIÈRES SUIVANT LES PÉRIODES DE L'ANNÉE

- Tontes de pelouses (+ 1 000m²), Graves, plage, Anse à Pierre...
- Nettoyage des toilettes sèches
- Ramassage des poubelles extérieures (aménagements et structures de la CT)

- Entretien et veille des foyers sécurisés en espaces naturels
- Ramassage des poubelles de recyclage de la CT

PERSPECTIVES 2023

- Platelage de l'étang Boulot (474 m à réaliser)
- Passerelles de la Plage de Savoyard (120 m à réaliser)
- Proposer des nouveaux concepts de mobiliers extérieurs

- Aménagements d'aires de repos ou de détente (Foyers Grand poêle et Anse à pierre)
- Poursuivre le balisage des sentiers



PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
MIQUELON

3 AGENTS

- 1 ÉDUCATEUR À L'ENVIRONNEMENT
- 2 CHARGÉES D'ÉCOTOURISME



MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon est inaugurée le 31 janvier 2017. Ses objectifs sont :

- de sensibiliser à la préservation de la biodiversité ;
- d'améliorer la connaissance de cette biodiversité ;
- de développer l'écotourisme en partenariat avec les professionnels locaux.

C'est un lieu d'accueil du public et un relais de l'information et de la promotion touristique pour l'archipel. Le Centre d'information touristique de Miquelon-Langlade y est installé.



I MISSIONS

- ⇒ Accueil et visites guidées de la structure pour les visiteurs.
- ⇒ Éducation à l'environnement auprès d'un public de scolaires notamment.
- ⇒ Organisation de circuits touristiques et d'animations.

RÉALISATIONS

✓ I BILAN DE L'ANNÉE 2022

La reprise a bien été au rendez-vous cette année à la Maison de la Nature et de l'Environnement. En effet, la réouverture des frontières, suite à la fin de la crise COVID, nous a permis de connaître cette année un taux record de visiteurs. Tout au long de l'année, la MNE a proposé un programme divers et varié.

I EXPOSITIONS

pour un total de 301 visiteurs.

● « L'HISTOIRE DE MIQUELON S'HABILLE »



91 visiteurs du 9 février au 30 avril. Utilisation des costumes de l'association « Miquelon Culture Patrimoine » réalisés pour les créations des pièces de théâtre historiques sur l'histoire de Miquelon, afin de rappeler à chaque visiteur, l'origine de la population de Miquelon et les rapprochements entre MickMaqs et Acadiens.

En fond sonore et visuel, une rétrospective de ces créations historiques. A l'occasion des vacances, les visiteurs pouvaient se costumer et se faire prendre en photos.

● EXPOSITION DE JOËL LEMAINÉ



Aquarelles et maquettes de doris, **150 visiteurs** du 24 juin au 17 juillet.

● « TERRE D'ÉMAIL »



Céramique et Papoterie, **60 visiteurs** du 2 au 20 août.

● DIVERS

Première participation aux **Journées du Patrimoine** le 18 septembre. Présentation d'un diaporama de Miquelon Culture Patrimoine sur **les relations Acadie-Miquelon**. 20 personnes étaient présentes. Le même diaporama a été présenté lors de la **Semaine Bleue**, le 10 octobre. 26 personnes y ont assisté.

UNE FRÉQUENTATION SATISFAISANTE, SIMILAIRE À CELLE DES ANNÉES AVANT LA CRISE SANITAIRE : 2 317 visiteurs en 2022 :

- 1 086 personnes sont venues visiter le **Centre d'interprétation**.
- **Circuit en van « Au fil de nos paysages »** : 219 personnes.
- **Circuit à pied « Vivez l'histoire de Miquelon »** : 79 personnes.
- **Balade guidée « Cap de Miquelon la Vallée de la Cormorandière »** : 28 personnes.

- **Isthme « la lagune du grand Barachois »** : 26 personnes.
- **Forfaits Spécial Groupes « Une journée à Miquelon-Langlade »** 176 personnes (deux annulations à cause de la météo)
- **« Essentiel Miquelon 1 »** : 10 personnes.
- **« Essentiel Miquelon 2 »** : 24 personnes.



I INTERVENTIONS SCOLAIRES



323 scolaires, tant de Saint-Pierre que de Miquelon, ont fréquenté la MNE.

Il est à noter que les classes de St Pierre se déplacent notamment le jeudi car les horaires de ferry sont adaptés. 323 élèves ont profité des programmes pédagogiques conçus par la Maison de la Nature et de l'Environnement, à savoir :

DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES PARTICIPATIVES

- Présentation et prise en main du Portail SPM Boréal
- Sortie pédagogique « petites bêtes des tourbières » organisée en partenariat avec le doctorant et naturaliste M. Axel Hacala

GESTION ET SENSIBILISATION À L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER

- Animation pédagogique « comment protéger la forêt » (Cap de Miquelon)
- Sortie pédagogique « forêt » (Chemin des Bœufs)
- Reboisement de la forêt en partenariat avec l'Office National de la forêt
- Rallye pédagogique sur le patrimoine dans le Cap de Miquelon avec des jeux dans le village

I INTERVENTIONS LOISIRS

Le CCAS de St Pierre, la Maison des Loisirs, les adolescents de la cafétéria du CCS, le Francoforum, ont visité le centre d'interprétation, effectué des jeux dans le village ou encore effectué une sortie aux Buttes Dégarnies. **45 personnes**

Le CCAS Maison de Retraite nous a également rendu visite soit **13 personnes**.



I PROMOTION TOURISTIQUE

Dans le cadre de la promotion touristique de l'archipel, la MNE a eu le plaisir d'accueillir :

- Les humoristes « **Les Jumeaux** » en mai
- « **Outremer Le Mag** » en juillet
- « **Silence ça Pousse** » en septembre
- Les étudiants du Franco forum
- Différents FAM TOURS (VIC Fortune, journalistes, photographes, ...)
- Alliance Française d'Halifax en septembre
- Les cuisiniers Normands présents pour l'évènement « **Camembert et Cabestan** » en septembre
- Une Délégation des Sénateurs d'Outremer en septembre
- Une délégation de la Société Nationale de l'Acadie

I LA STRUCTURE A ACCUEILLI DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS

- La **1ère séance officielle du Conseil territorial**, le 2 juin
- Le **Festival International du Film Educatif (FIFE)** présenté par la DCSTEP, en juin
- La présentation de **l'Étude sur les Fermes à Miquelon**, par Valentin de Philippo 9 juin
- La **Conférence sur l'omble de Fontaine** par Fabrice TELETSCHEA, 11 juillet
- La Présentation d'un spectacle « **Sonore Boréales** » dans le cadre du Festival « **Les Trans boréales** »,

Durant 1 mois, la salle pédagogique a servi de laboratoire pour des scientifiques (France, Canada, Amérique Latine) dans le cadre d'un programme sur les invertébrés marins.

Le congrès scientifique qui devait se tenir à Miquelon a été annulé au dernier moment en raisons des conditions météorologiques, septembre

I LES ÉVÈNEMENTS ANNUELS

● LA FÊTE DE LA NATURE À SAINT-PIERRE

du 18 au 22 mai :

- « **Observation des oiseaux du grand Colombier** » animation proposée par l'OFB ;
- « **Expo de photos sous-marines** » présentée par le club nautique,



- « **La note de Scott** » spectacle pour les scolaires, présenté par Etienne Sibille de la compagnie Atelier Muse, deux représentations au CCS total 300 scolaires ; « **Atelier de confection d'instruments de musique avec de la récup'** » encadré par Etienne Sibille
- « **Passé ton bac !** » animation scolaire proposée par le Collège Saint-Christophe aux classes de 5ème, 4ème et 3ème SEGPA ;
- « **La tête dans les étoiles** » animée par La mie des mots ;
- « **La magie de la nature** » Balade contée à la vallée des 7 étangs animée par Croq' Paroles ;
- « **Nature pleine de surprises** » des histoires et du bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans ;
- « **Ateliers déco en récup'** » encadré par la Mie des mots, pour les enfants de 6 ans et plus ;
- « **Bacs à pousser** » animé par le Carrefour Culturel saint-Pierrais ;
- « **Nichoirs et contes** » animations proposée par FNE

● À MIQUELON

- « **La note de Scott** » spectacle pour les scolaires, présenté par Etienne Sibille de la compagnie Atelier Muse. 63 scolaires ;
- « **Atelier de confection d'instruments de musique avec de la récup'** » encadré par Etienne Sibille, pour les enfants de 6 à 11 ans, 5 enfants.
- « **Pêche à la mouche** » initiation encadrée par Les joyeux pêcheurs de Miquelon,
- « **Portes ouvertes** » à la Maison de la Nature et de l'Environnement ; entrée gratuite pour visiter le centre d'interprétation
- « **Observation des oiseaux du grand Barachois** » proposée par l'OFB ;
- « **Tir à l'arc** » initiation encadrée par la fédération de chasse Miquelon.



PERSPECTIVES 2023

Les projets pour 2023 restent concentrés autour du développement de la fréquentation de la structure :

- Conception de deux expositions sur le patrimoine afin de continuer à attirer la population locale
- Développement du centre de ressources sur la biodiversité de l'établissement
- Proposer des animations diversifiées dans le cadre du Plan Territorial Enfance Jeunesse (PTEJ)
- Programme pédagogique sur les « Milieux Humides » auprès des scolaires cycle 1 et cycle 2 (12 sorties pédagogiques programmées cycle 1 et cycle 2)
- Entamer la réflexion sur le renouvellement du film de la salle de projection.



PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

CLINIQUE VÉTÉRAIRE TERRITORIALE

5 AGENTS

- 3 VÉTÉRINAIRES
- 1 AUXILIAIRE
SPÉCIALISÉ
- 1 GESTIONNAIRE
ADMINISTRATIF



● SAINT-PIERRE
CABINET PRINCIPAL

● MIQUELON
CABINET ANNEXE



CLINIQUE VÉTÉRAIRE TERRITORIALE

La Clinique Vétérinaire est un service de la Collectivité Territoriale mis en place il y a plus de trente ans pour pallier l'absence d'initiative libérale dans ce secteur.

Le cabinet principal (St Pierre) et le cabinet annexe (Miquelon) visent à offrir le meilleur suivi vétérinaire possible pour chacune des espèces animales de l'archipel (animaux de compagnie, de loisir et de rente). Chaque année, la Collectivité montre son attachement à l'accessibilité à des soins vétérinaires de qualité et investit dans la clinique afin de lui permettre de toujours répondre aux besoins des animaux et de leurs propriétaires.

L'année 2022 s'est à nouveau soldée par un bilan financier en légère progression, dans la continuité de la demande de développement de l'activité et de l'offre de services.

En dépit de grosses difficultés d'approvisionnement (ruptures chez les fournisseurs), et d'une hausse très significatives du coût des produits (médicaments, aliments, consommables médicaux...), la clinique a réussi à pallier tant bien que mal les nombreuses pénuries auxquelles elle a dû faire face.

Le maintien voire l'augmentation du chiffre d'affaires est donc essentiellement imputable à l'augmentation du nombre d'actes pratiqués (consultations, chirurgies, soins), qui a compensé les baisses de vente de produits.



MISSIONS

⇒ Offrir le meilleur suivi vétérinaire possible pour chacune des espèces animales de l'archipel (animaux de compagnie, de loisir et de rente).

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE *DONNÉES ASTRE*



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BUDGET PRÉVISIONNEL	145 256	155 267	147 924	157 140	135 672	152 262
DONT INVESTISSEMENT	15 256	29 267	10 000	35 000	5 171	0
BUDGET MANDATÉ	106 889	141 409	113 541	130 586	153 978	116 935
DONT INVESTISSEMENT	11 746	27 259	6 090	0	5 171	4 979
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	220 336	224 173	239 975	241 424	246 700	253 705

RÉALISATIONS

✓ LES FAITS MARQUANTS DE 2022

Du point de vue logistique, l'année 2022 a encore été marquée par des difficultés d'approvisionnement et par une nouvelle hausse importante du coût des intrants (médicaments, matériels, transport). Cette situation a fortement impacté l'activité de la clinique, surtout avec un budget prévisionnel maintenu au niveau des années précédentes, alors que les demandes de soin et le coût des achats ont continué à augmenter sensiblement.

Au niveau du personnel de la clinique, le Dr Hallez a été en congé maternité jusqu'à mi-avril et bénéficie depuis sa reprise d'un horaire réaménagé (28 heures/semaines).

Un troisième vétérinaire (Dr Jean-Baptiste Abeil) a été recruté de février à septembre pour pallier les absences programmées respectives des vétérinaires en place : congé maternité, et vacances d'été successives des deux vétérinaires en poste.

La réduction de temps de travail d'un des vétérinaires n'étant pas compensée, certains aménagements ont dû être menés : réduction de la durée de certaines consultations (vaccins...), augmentation des délais pour les chirurgies de convenance (stérilisations, détachages, ...), développement de la télémedecine, mise en place de pénalités financières pour les rendez-vous non honorés...

Le second poste d'ASV, toujours vacant depuis 2019, n'a pas pu aboutir à un recrutement interne et a encore été pourvu de manière discontinue par l'embauche d'agents intérimaires.

INVESTISSEMENTS

— Les investissements prévus en 2022 (renouvellement d'une partie du matériel vieillissant de radiologie) n'ont pas été retenus.

— Par ailleurs, le remplacement du véhicule de service prévu depuis 2021 a de nouveau été reporté d'un an et a été inscrit pour 2023.

— Le seul investissement mené a été l'achat d'un groupe électrogène, pour prendre le relais en salle de chirurgie lors de coupures de courant. Son installation n'a toutefois pas pu être réalisée et est programmée en 2023.

ACCUEIL DES STAGIAIRES

La clinique vétérinaire a continué d'accueillir très régulièrement de jeunes stagiaires scolaires (collège, bac pro, ...), et a encadré un total d'une soixantaine de journées de stage scolaire.

La clinique a également encadré un stage de 6 semaines pour un demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE.

| FORMATION DES AGENTS

- Participation d'un vétérinaire aux journées techniques de l'AVEF (Association des Vétérinaires Equins de France), en novembre à Reims
- Formations et séminaires en lignes pour l'équipe (Cap Douleur, Wizzvet, ...), ciblant notamment la physiothérapie et la gestion de la douleur.

| DIVERS

La première étape du projet de construction de la nouvelle clinique vétérinaire a été validée. Un plan initial a été conçu et fait consensus auprès des élus et de l'équipe de la clinique. La seconde étape (étude technique et lancement des appels d'offres est programmée pour 2023).

PERSPECTIVES 2023

| FORMATIONS

- Formation en échographie pour le Dr Hallez
- Participation du Dr Devroye aux journées de l'AVEF en novembre
- Formations et séminaires en lignes pour toute l'équipe (Cap Douleur, Wizzvet, ...)

| INVESTISSEMENT


- Report de l'achat d'une seconde développeuse radio numérique (qui sera positionnée à Miquelon et permettra de pallier une éventuelle défaillance de l'ancienne qui devient âgée)
- Renouvellement du véhicule de service (âgé de plus de 10 ans).
- Achat d'un laser chirurgical pour permettre diverses chirurgies de tissus mous, actuellement non réalisables localement mais très demandées.

| DIVERS


- Embauche d'un troisième vétérinaire sur la période estivale, pour pallier les absence programmées des vétérinaires en place
- Poursuite du projet « nouvelle clinique » : étude technique et lancement des appels d'offres.



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

	Coordination des assemblées et administration générale _____	(+508) 41 01 02
	Communication interne _____	(+508) 41 01 01
	Affaires juridiques _____	(+508) 41 01 11
	Commande publique _____	(+508) 41 01 29
	Délégation Territoriale de Miquelon _____	(+508) 41 01 35
	Développement économique et Fiscalité _____	(+508) 41 01 24

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

	Assistantes Ressources Humaines _____	(+508) 41 01 00
	Prévention _____	(+508) 41 01 05
	Développement des Compétences _____	(+508) 41 01 14
	Moyens Généraux _____	(+508) 41 08 55
	Cellule Technique _____	(+508) 41 01 02

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

	Accueil _____	(+508) 41 08 50
	Budget - Marchés _____	(+508) 41 08 52
	Dépenses - Recettes _____	(+508) 41 08 56

PÔLE TOURISME & ATTRACTIVITÉ

	Promotion du territoire _____	(+508) 41 01 34
	Centre d'Information Touristique _____	(+508) 41 02 00
	Gestion budgétaire et comptable _____	(+508) 41 01 40
	Actions Territoriales et Vie Associative _____	(+508) 41 01 27
	L'Arche Musée et Archives _____	(+508) 41 04 35
	Centre Culturel et Sportif _____	(+508) 41 13 70
	Patinoire _____	(+508) 41 04 80
	Maison des Loisirs - Miquelon _____	(+508) 41 63 32

PÔLE JEUNESSE & SOLIDARITÉS

	Mission Jeunesse _____	(+508) 41 01 40
	Maison Territoriale de l'Autonomie _____	(+508) 41 01 60
	Enfance-Famille _____	(+508) 41 01 60
	Formation-Insertion _____	(+508) 41 08 60
	Actions solidaires _____	(+508) 41 01 68
	Antenne de Miquelon _____	(+508) 41 68 52
	Francoforum _____	(+508) 41 24 38

PÔLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

	SPM FERRIES _____	(+508) 41 08 70
	SPM FERRIES - Billetterie Saint-Pierre _____	(+508) 41 08 75
	SPM FERRIES - Billetterie Miquelon _____	(+508) 41 68 99
	Gestion administrative _____	(+508) 41 01 55
	Environnement et Développement Durable _____	(+508) 41 01 56
	Clinique Vétérinaire Territoriale _____	(+508) 41 33 94
	Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels (SP) _____	(+508) 41 01 55
	Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels (M) _____	(+508) 41 64 22
	Maison de la Nature et de l'Environnement (M) _____	(+508) 41 61 87

HÔTEL DU
TERRITOIRE




**COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Place Monseigneur Maurer

Boîte Postale 4208

97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

 (+508) 41 01 02

 (+508) 41 22 97

 accueil@ct975.fr

2022

RAPPORT ANNUEL d'activités

Ont participé à la réalisation de cette édition :

Responsable de la publication

Arnaud POIRIER, Directeur Général des Services

Rédaction

Services de la Collectivité Territoriale

Mise en page

Direction du Développement Territorial, du Tourisme et de la Communication

♠ CeliartDesigns

Impression

Imprimerie Administrative



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Place Monseigneur Maurer – Boîte Postale 4208

97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

☎ (+508) 41 01 02 🖨 (+508) 41 22 97 ✉ accueil@ct975.fr

